المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

Fernand Honnorat

Dans le Sud du Maroc
Agadir - Mogador (1911 - 1913)

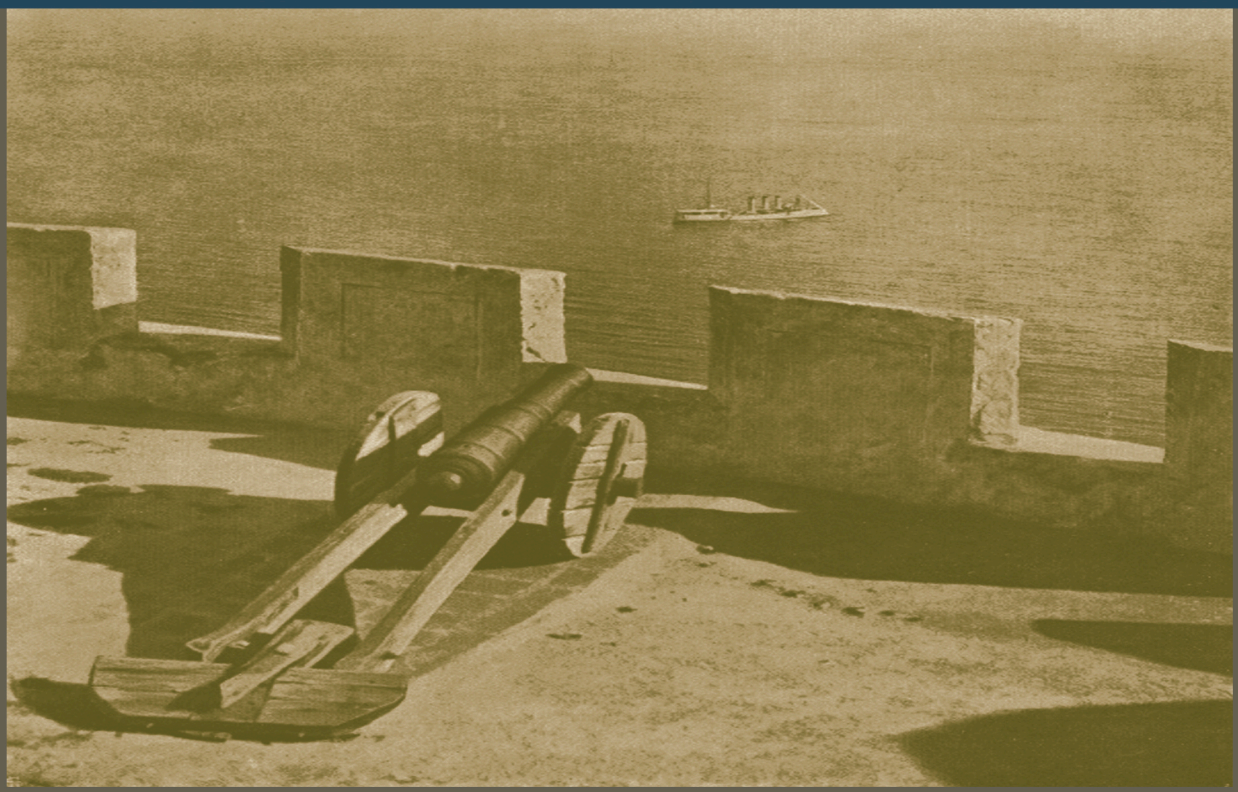

Présentation et annotations
Jean Honnorat et Rachid Agrour

Fernand Honnorat

Dans le Sud du Maroc

Agadir-Mogador (1911-1913)

Présentation et annotations
Jean Honnorat et Rachid Agrour

2016

Titre : Dans le Sud du MarocAgadir-Mogador (1911-1913)

Editeur : I.R.C.A.M

Auteur : Fernand Honnorat

Année d'édition : 2016

Dépôt légal : 2016MO5085

ISBN : 978-9954-28-231-1

Mise en page et impression : Imprimerie El Maarif Al Jadida - Rabat - 2016

© tout droit d'auteur réservé

Dans le Sud du Maroc

Agadir-Mogador (1911-1913)

Présentation

Pour ne pas faire répétition, je ne parlerai pas des documents qui sont à la base de cet ouvrage et que Jean Honnorat a très bien présentés dans son introduction. Je me contenterais, dans un premier temps, d'expliquer les causes qui ont amené à la conception de cette publication et son intérêt pour l'étude de l'époque précoloniale au Maroc.

La genèse de la publication de ce livret a pour origine la lecture de l'ouvrage de Marie-France Dartois, *Agadir et le Sud marocain* (2009) qui citait le texte de Fernand Honnorat. Lecture entamée lorsque je travaillais à la rédaction de mon mémoire de thèse sur le sud-ouest marocain[1].

J'ai alors pris contact à Paris avec Jean Honnorat qui a obligeamment accepté de me rencontrer et de me donner ce texte pour consolider la base des sources de mon objet de recherche.

L'idée m'est alors venue de publier cet ouvrage qui est d'un apport et d'une richesse extraordinaires pour la compréhension de l'histoire régionale du Sous et du Maroc par la description d'un témoin de première importance pour des évènements fondamentaux relatifs aux prémices de l'histoire coloniale, notamment le jeu des grandes puissance européenne (France et Allemagne principalement) autour du Maroc avec la fameuse « crise d'Agadir » et le mouvement de Moulay Hmed Hiba (tentative de résistance à la pression coloniale qui, mêlant *jihad* et croyance millénariste, s'essaya à une refondation dynastique).

Les écrits de Fernand Honnorat nous permettent de voir, si ce n'est d'un œil nouveau du moins d'une manière plus fine grâce à la longue station de Fernand

1 Soutenue depuis à l'université Paris I – Panthéon –Sorbonne, le 24 juin 2009 : *Le mouvement hibiste et les tribus berbères de l'Anti-Atlas. Une histoire de la périphérie (sud-ouest marocain) face au pouvoir central (1910-1934)*, sous la direction de Daniel Rivet.

Honnorat à Agadir, les activités des caïds du Sous, véritables potentats locaux qui jouaient de leur éloignement du pouvoir central pour pressurer leurs tribus, et qui s'adonnaient à de lucratives activités commerciales, à l'origine parfois de conflits armés avec les autres caïds régionaux, concurrents directs de leurs négoces privés.

En arrière-plan de ces courriers commerciaux, on entrevoit aussi des velléités d'organisation de la résistance à la poussée coloniale au niveau tribale pour pallier à la défaillance du pouvoir central. Un front des tribus du Sous s'unit alors sporadiquement suite au stationnement de navires de guerre allemand dans la baie d'Agadir. Ce rassemblement des groupes tribaux se fait au nom et pour la sauvegarde de la *tamuselmt*, de « la (cause) musulmane », du *jihad*.

Pour finir, j'ai dû corriger la forme de quelques noms de lieux et de personnages, notamment en précisant, lorsque le besoin s'en faisait sentir, la forme « berbère »[2], et apporter certaines précisions en note de bas de page qui s'ajoutent à celle de Jean Honnorat[3].

Ceci étant, il est nécessaire d'expliquer le contexte dans lequel est apparu le « sultan salvateur » : Moulay Hmed Hiba fils de Ma el Aïnin, dont l'écho inquiétant parvint jusqu'au petit comptoir français tenu par Fernand Honnorat à Agadir.

Après la mort de Ma el Aïnin (1910), c'est Cheikh Hmed Hiba qui fut désigné par l'entourage, les fils et les *tlamid* (disciples), du défunt pour lui succéder. Cette succession se fit sans qu'aucun de ses frères ne s'opposât à lui car le vieux cheikh avait déjà de son vivant désigné son successeur[4].

Voici ce que nous dit el Mekhtar Soussi sur ce fils de Ma el Aïnin : « *C'était un homme d'une grande éloquence, il se démarquait nettement de ses frères. Il était le fils préféré de son père. Plus tard, c'est lui qui lui succéda malgré le fait qu'il avait des frères aînés* »[5].

Il semble que, pendant longtemps le *khalifa* officiel de Ma el Aïnin, appelé un jour à le remplacer, était Chebihenna[6] mais qu'aux alentours de 1905, le caractère de Hmed Hiba s'affirmant de plus en plus aux yeux de son père, ce dernier

2 Ces corrections apparaissent dans le texte entre crochets.

3 Pour les différencier de celles de Jean Honnorat, la précision « note de R.A » y est adjointe.

4 CARATINI (Sophie), *Les Rgaybat (1610-1934). Des chameliers à la conquête d'un territoire*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 148.

5 SOUSSI (El Mekhtar), *El Maassoul*, (4), Casablanca, Nahah el jadida, pp. 101-102.

6 Second fils de Ma El Aïnin mais c'est le premier qu'il a eu de son épouse préférée, Meymouna ment Hmed des Brabich et dont la progéniture mâle eu tellement d'importance dans le mouvement hibiste.

s'appuya davantage sur lui dans la menée de ses activités. « *Peu à peu, il en vint à se faire seconder si activement par lui dans l'administration de ses télamides et dans ses missions auprès des tribus, qu'il finit par le désigner officiellement pour son Khalifa puis comme son successeur* »[7].

Avec l'avènement de Moulay Hafid (1908), il prend, dans les relations entre son père et le sultan, une place prépondérante. Entre 1908 et 1910, c'est toujours lui que Ma el Aïnin désigne pour des ambassades à Fès et c'est encore lui qui se charge des relations épistolaires avec le sultan du Gharb.

Il faut souligner que lors de l'affrontement fratricide entre Moulay Aziz et Moulay Hafid (1907-1908), longtemps Ma el Aïnin resta sur une position légitimiste et ce, malgré les pressions « *en faveur de Moulay Hafid qu'exerce sur lui El Heiba* »[8].

C'est encore lui qui, devant l'hostilité première des gens de Tiznit, négocie l'installation de son père et des *tlamid* qui l'accompagnent en 1910 avec les notables (*inflas*) de la place[9]. Enfin, lors de son ultime voyage pour Fès où il compte rencontrer Moulay Hafid c'est toujours Cheikh Hmed Hiba qui, en véritable chef, « *aidé dans son commandement par un de ses frères* », organise l'expédition[10]. On constate que, Ma el Aïnin, peut-être à cause de son grand âge, délègue de plus en plus à son fils préféré la conduite des affaires.

Ne serait-ce que pour le symbole de la mutation de la famille, il faut aussi souligner l'apparence extérieure de Cheikh Hmed Hiba. Il porte en effet les cheveux longs à l'instar des guerriers *hassan* alors que son père continue à se raser le crâne comme le font tous les hommes appartenant aux tribus *zaouïa*[11]. Il aurait été intéressant de connaître la *mode capillaire* des autres fils de Ma el Aïnin pour voir si cette attitude était générale ou particulière, malheureusement dans les sources que j'ai consulté il semble que l'on ne s'intéressait pas à ce genre de *détail*.

Le Cheikh Hmed Hiba, après la disparition de son père, règle son attitude sur celui du défunt. Et de même, les *tlamid* reprennent, pour son fils, les gestes qu'ils avaient à l'égard du vieux cheikh ; même si ceux-ci étaient plus destinés à aider

7 MARTY (Paul), « Les Fadelïa », *Revue du Monde Musulman*, (31), 1915-1916, p. 169.

8 S.H.D., Capitaine BOURGUIGNON, *Notes sur les relations du Cheikh Ma El Aïnin avec les sultans du Maroc*, El Kelaa, le 20 mars 1916.

9 S.H.D., Capitaine JUSTINARD, *Notes sur Kerdous et sur famille Ma El Aïnin*, Tiznit le 10 mai 1917.

10 C. A.D.N., SEGONZAC (René de), *El Hiba fils de Ma El Aïnin*, février-mars 1917.

11 S.H.D., Capitaine JUSTINARD, *op.cit*.

un vieillard fatigué plutôt qu'un jeune homme vigoureux et plein de vie. Ainsi, « *ils le traitèrent désormais comme son père le fut. Quand il voulait se lever, deux Arabes accouraient et se glissaient sous ses aisselles pour l'aider à l'instar de ce qu'ils faisaient à son père marqué alors par la vieillesse à la fin de sa vie* »[12].

Malgré tout, il se retrouve seul au milieu de tribus où, s'il a des attaches personnelles, il n'a par contre aucun bien terrestre qui pourraient lui permettre d'adopter l'attitude indépendante qu'il souhaite. Sentant approché la mort à Tiznit, Ma el Aïnin, abandonné du sultan, confie son fils à ses amis lettrés du pays où il le laisse. Conscient des difficultés qu'il devra affronter pour y survivre : « *il revient à Tiznit après 2 mois d'absence environ. Il y trouva des représentants des tribus limitrophes de l'Azaghar de passage pour se rendre au moussem de Sidi Moussa ou Ouglou. Le cheikh profitant de l'occasion les réunit et leur dit : Je vous demande sur la face de Dieu de considérer mes enfants comme vos enfants et de les protéger dans l'avenir car je crois que bientôt le voile de la mort me couvrira. On lui répondit : Tu as été le bienvenu parmi nous et notre bienvenue concernait également tes enfants et tes parents* »[13].

A ses débuts, le Cheikh Hmed Hiba, semble-t-il, ne rencontre que peu d'appui auprès de la population de Tiznit et est même l'objet de moqueries et de vexations. « *Il n'y en a pas un de vous dont je n'ai à me plaindre* », dira-t-il amèrement aux gens de Tiznit quand la situation lui devint plus favorable[14].

Il est vrai que son attitude choque les habitants de la petite place. Il prend en effet l'habitude de se rendre à la grande prière du vendredi « *en grand appareil avec tous ses compagnons à la mosquée. Il va ainsi jusqu'à amener des armes dans la mosquée. Parfois, ils passaient devant lui comme un défilé d'une armée makhzen. Ce qui était nouveau pour les habitants de Tiznit peu habitués à ce genre de choses* »[15]. De plus, cette année-là (1910) est marquée par une très mauvaise récolte qui jette de nouveau des cohortes d'ambassadeurs de la misère du Sous sur les routes du Gharb[16]. Les espoirs de dons en nature que pouvaient attendre le fils du saint beydan sont réduits à néant. Le vide se fait autour de lui, plusieurs de ses frères, abandonnant le Sous, prennent qui le chemin du Gharb, qui celui du *trab el beydan*.

En avril 1911, voilà comment un voyageur français, dans le Sous, perçoit la triste situation des Id Ma el Aïnin : « *si mes interlocuteurs étaient élogieux et*

12 SOUSSI (El Mekhtar), *El Maassoul*, (4), *op.cit.*, p. 162.

13 S.H.D., Capitaine JUSTINARD, *op.cit*.

14 C.A.C, Capitaine MERIC, *La circonscription de Goulimine*, mars 1941.

15 SOUSSI (El Mekhtar), *El Maassoul*, (4), *op. cit.*, pp. 102-103.

16 S.H.D., M. de BILLY, *Lettre au Ministre des affaires étrangères*, Tanger, le 1er avril 1911.

admiratifs pour le défunt, rien dans leurs réponses, ou à travers leurs réponses, ne laissait entrevoir de pareils sentiments à l'égard du fils. Au contraire, dirait-on, la zizanie s'était mise dans la famille ; on avait partagé les biens et les armes ; la force créée par Ma El Aïnin était bien affaiblie ; et le peu qu'il en restait paraissait cantonner ses efforts vers le Sahara et sur l'Oued Draa »[17].

Durant près d'un an, Cheikh Hmed Hiba traverse donc une période d'incertitude durant laquelle il végète dans un état voisin de la misère où il se débat malgré tout avec la vigueur du désespéré.

Il met ainsi sous silence les appels au *jihad* contre les forces chrétiennes occupant le territoire des Chaouïa, tentant même d'entrer en relation avec elles afin de négocier l'accès et la jouissance des biens appartenant à son père dans le Gharb, attribués, pour la plupart sinon en totalité, par les sultans successifs[18]. En décembre 1910, il envoie une lettre à un notable originaire du Sous et établi à Casablanca avec pour mission de négocier avec les autorités militaires de la place l'envoi d'un de ses frères afin d'entreprendre des pourparlers de paix. Dans cette lettre, il n'hésite pas à rejeter sur son père la responsabilité des appels passés pour le *jihad* et surtout l'affrontement récent (été 1910) avec la colonne du Tadla : « *tu n'ignores pas* [ce] *qu'il y a eu entre eux et moi quant à l'inimitié, bien que je n'ai jamais voulu cela. Dieu sait mieux que personne ma situation. Tout cela a eu lieu parce que je suivais mon père* »[19].

Il essaie, dans le même temps, de récupérer les biens en Adrar qui appartenaient à son père. Il envoie en février 1911, un cousin, Meftah El Khir Ould Cheikh Taleb Bouya, à Atar afin de négocier, en échange d'une attitude pacifique vis-à-vis des Français de Mauritanie, l'envoi de *tlamid* pour « *cultiver les palmiers que son père avait possédés dans l'Adrar* »[20]. Cheikh Hmed Hiba reprend, dans cette démarche, l'attitude de son père qui, en janvier 1910 déjà, avait tenté de négocier avec Atar la récupération des « *ressources de ce pays qui lui étaient précieuses* »[21].

Cette attitude conciliante avec les autorités françaises de Mauritanie eut de curieuses répercussions dans la vision des tribus beydan sur Cheikh Hmed Hiba et les siens puisqu'en décembre 1911, circulait parmi eux une étrange rumeur

17 LADREIT DE LACHARRIERE (Jacques), « Grandeur et décadence de Mohamed El Hibba », *Bulletin de la société de géographie d'Alger*, 4ème trimestre, 1912, pp. 474-475.

18 C.A.D.N., Colonel MAURIAL, *Lettre au Résident général*, Rabat, le 21 janvier 1916.

19 S.H.D., Général MOINIER, *Lettre au Chargé d'affaires de France à Tanger*, Casablanca, le 25 janvier 1911.

20 C.A.D.N., Lieutenant-colonel GADEN, *Lettre au Gouverneur général de l'A.O.F. à Dakar*, Saint-Louis, le 13 décembre 1916.

21 BOUBRIK (Rahal), *Saints et société en Islam. La confrérie ouest-saharienne Fadiliyya*, Paris, CNRS, 1999, p. 159.

selon laquelle « *El Hiba – qui passe pour être favorable aux Français ! – aurait été nommé par le sultan, chef de la région de l'Oued Draa* »[22].

Il ne semble pas que toutes ces négociations aient réellement abouti, bien au contraire. De plus, avec l'intrusion allemande dans le Sous avec le stationnement de plusieurs canonnières devant Agadir de juillet à novembre 1911, on voit Cheikh Hmed Hiba saisir l'occasion de reprendre le flambeau du *jihad*. Avec de grandes précautions, il prend contact avec l'envoyé du ministère des Affaires étrangères allemand en mission à Agadir et lui demande si, dans le cas où il proclamait le *jihad* contre les Français, il pouvait compter sur l'appui de la puissante Allemagne. On apprend aussi que le fils de Ma el Aïnin a réussi à obtenir l'aide précieuse d'un ambitieux caïd des Ihahan (Haha) qui, avec les belles récoltes de l'été 1911, « *lui fait parvenir 200 charges de blé et d'orge* »[23].

Une bonne récolte permet aussi aux tribus du Sous d'être plus généreuses envers le fils du Cheikh Ma el Aïnin lors de la première rencontre votive (*maarouf*) organisée en août 1911 autour de la tombe du saint beydan. Avec l'appui extérieur et plus que conséquent du jeune caïd ambitieux du Nord (Abderahman Aguiloul), Cheikh Hmed Hiba retrouve assez de souffle pour s'imposer dans l'arbitrage des conflits tribaux du pays. Le rôle de pacificateur est l'un des attributs que l'on reconnaît aux saints dans cette société tribale. Ces sortes de trêves des conflits tribaux sont toujours conclues sous les auspices d'un personnage religieux et consacrées par une visite et une offrande collective à ce même personnage. Et lorsqu'une des parties en conflit étaient condamnées au versement d'une amende, le saint pacificateur en recevait généralement une partie importante. C'est un signe de son renouveau, il commence à s'imposer au cœur du Sous comme un personnage clé.

En décembre 1911, il arbitre avec succès un dur conflit qui a ensanglanté les tribus tekna de l'Oued Noun, il est vrai, au côté du chérif du Tazeroualt (Mohamed Ou Lhousseyn) mais il semble bien que « *l'accord que le caïd du Talzersit Mohamed O. Sidi El Houssein O. Hachem a réussi à conclure entre les différentes fractions Tekna serait dû surtout à l'influence de Mohamed Elbeida O. Ma El Aïnin* »[24]. Il renoue ici avec une tradition paternelle puisque Ma el Aïnin avait déjà imposé

22 DESIRE-VUILLEMIN (Geneviève), *Contribution à l'histoire de la Mauritanie (1900-1934)*, Dakar, Editions Clairafrique, 1962, p. 196.

23 PICK (Frederick Walter), *The Diaries and Papers of Doctor William Charles Regendanz. A Study Colonial Ambitions*, Londres, George Allen and Unwin Ltd., 1939, p. 91.

24 S.H.D., Chef de Bataillon VAN WAETERNEULEN, *Lettre au lieutenant-colonel GADEN, Commissaire du Gouvernement Général de Mauritanie à Saint Louis*, Atar, le 22 décembre 1911.

une fois, en 1887, la paix à une partie des tribus tekna (Aït Bella)[25]. Preuve que les liens qu'avait su tisser le père dans la région perdurent malgré tout avec le fils, preuve aussi de l'effondrement du prestige des Id Beyrouk dans la région qui furent pendant longtemps très opposés aux agissements de Ma el Aïnin et de ses *tlamid* dans l'Oued Noun.

Mais le retournement de situation le plus inattendu eu lieu à Tiznit même où l'opposition, des *inflas* aux prétentions hégémoniques des Id Ma el Aïnin, perdurait malgré tout.

La richesse de la petite place de Tiznit réside dans ses jardins irrigués par une source abondante aménagée par la collectivité tribale et par une multitude de petits puits privés. Ces ressources en eau avaient pour origine une importante rivière souterraine qui recueillait les écoulements des versants de l'Anti-Atlas. Le 22 décembre 1911, à Reggada, en territoire Aït Jerrar, c'est-à-dire au sud de Tiznit, on découvrit une importante source souterraine[26]. L'exploitation de cette source par le caïd Abdeslam des Aït Jerrar, en amont de celle de Tiznit, asséchait automatiquement cette dernière d'où effervescence puis colère des Aït Tznit. Le litige que provoquait cette baisse considérable du débit de la source de Tiznit menaçait de s'envenimer pour déboucher sur un conflit qui menaçait, par le jeu des alliances, d'embraser tout le Sous extrême. Cheikh Hmed Hiba réussit à imposer sa médiation, au mois de mai 1912[27], en imposant aux Aït Jerrar de rétablir le « *statu quo ante* » pour l'instant avant de trouver une solution définitive[28]. C'est à partir « *de ce moment que son prestige renaît* » aux yeux des gens de Tiznit[29]. Le fils de Ma el Aïnin a arbitré le problème en faveur de ses hôtes, c'est de bonne guerre mais, par ce geste, il fait du caïd Abdeslam un de ses opposants les plus intransigeants, on verra plus loin le rôle que tiendra ce personnage dans cette opposition aux visées de Cheikh Hmed Hiba.

Au lendemain de la mort de son père, on l'a vu, Cheikh Hmed Hiba, a du mal à se faire accepter par Tiznit. Ce n'est qu'au lendemain de l'appel à l'aide de Moulay Hafid aux troupes françaises pour le libérer du siège dangereux de Fès (avril-mai 1911) par les tribus que Cheikh Hmed Hiba réussit à revenir doucement sur le devant de la scène. Selon Soussi, c'est à ce moment que « *les Arabes qui avaient dressé leurs tentes à Tiznit clamaient leur capacité à redresser la situation du pays.*

25 PASCON (Paul) et ENNAJI (Mohamed), *Le Makhzen et le Sous el Aqsa*, Paris, CNRS, 1988, p. 153.

26 SOUSSI (El Mekhtar), *El Maassoul*, (20), *op.cit.*, p. 173.

27 EL IGOURARI (Mohamed), *Rawd el afnan (Jardin des défunts)*, édité et annoté par ANOUCHE (Hamdi), Faculté des Lettres d'Agadir, 1998, p. 99.

28 S.H.D., Capitaine DE LA BOISSIERE, *Monographie des Ahl Tiznit*, Tiznit, le 10 mars 1940.

29 C.A.C., Capitaine MERIC, *La circonscription de Goulimine*, *op.cit.*

A réunir avec la baraka de Chikh Ahmed El Hiba la Oumma. Les gens du Sous furent surpris des prétentions de ces hommes »[30].

Dans un premier temps, selon El Igourari, il ne rencontre alors que moquerie de la part des tribus du Sous[31]. Pour Cheikh Hmed Hiba, c'est un affront dont il garde longtemps rancune, en particulier aux gens de Tiznit, auxquels il rappellera plus tard : « *Il n'y en a pas un de vous dont je n'ai à me plaindre* »[32].

Mais peu à peu, Cheikh Hmed Hiba s'organise, il envoie des missives aux tribus, il se déplace dans les *zaouïa* et *medersa* du pays. On le signale dans la région du Tamanart, en juillet 1911, à la tête d'une trentaine de cavaliers armés qui lui servent d'escorte. Il explique son projet de lutte contre les *Iroumin* et négocie avec les tribus par le biais des lettrés du pays[33]. Il commence à connaître quelques succès, notamment en décembre 1911 lorsqu'il réussit à s'imposer, au côté du maître du Tazeroualt, dans le rétablissement de la paix entre les tribus tekna qui s'entredéchiraient jusque-là[34]. Il met en avant l'unité des musulmans face à l'ennemi du dehors : les chrétiens. C'est encore cette union qu'il met en avant dans la lettre qu'il envoie à l'un des principaux notables des Aït Ba Amran à la fin de janvier 1912 : « *Je t'informe que tu nous as garanti l'entente des Baamrana pour éviter que n'éclate le baroud entre eux.* (…) *Prudence, prudence et prudence afin d'éviter tout baroud entre les Baamrana ! Dieu te bénisse* »[35].

Alors comment expliquer cette nouvelle direction prise par Cheikh Hmed Hiba ? D'où lui viennent les fonds qui lui permettent d'organiser ses tournées en tribus, d'envoyer des messagers courir la campagne pour porter sa voix ?

On l'a vu, à la fin de sa vie Ma el Aïnin est quasiment ruiné, privé de ses biens de l'Adrar par l'avancée des Français en Mauritanie, il est désormais *persona non grata* dans les territoires contrôlés par les caïds de Moulay Hafid, où se trouvent ses principales *zaouïa* (Marrakech et Fès). Et après son échec lors de son périple pour Fès, il a encore dû vendre une grande partie de ses biens à son retour à Tiznit pour calmer ses créanciers les plus hargneux. Sans compter qu'après sa mort, le partage des biens entre les différents fils du marabout beydan ont dû laisser bien peu de chose à Cheikh El Hiba ne serait-ce que pour maintenir son statut de chef de *zaouïa*.

30 SOUSSI (El Mekhtar), *El Maassoul*, (4), *op.cit.*, p. 103.
31 EL IGOURARI (Mohamed), *op.cit.,* p. 88.
32 C.A.C., Capitaine MERIC, *op.cit*.
33 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit*, p. 103.
34 S.H.D., Chef de Bataillon VAN WAETERNEULEN, *op.cit*.
35 Lettre de Moulay Hmed Hiba à Amghar Saïd (Fonds Amghar Saïd).

Ici encore, c'est de l'extérieur qu'est venu son salut. C'est du jeune et riche caïd des Ihahan[36] (Haha en arabe), Abderahman Aguilloul[37], qu'il reçoit des moyens financiers conséquents pour s'attacher un parti dans le pays et organiser ses projets. Sa forteresse de Tamanar où il siège se trouve à mi-distance entre Agadir Ighir et Tassourt (Mogador), elle fait partie des étapes qui jalonne le *triq lemtouni* qu'empruntait Ma el Aïnin et ses *tlamid* dans leur va et vient entre le Gharb et le *trab beydan*. Il va sans dire que Tamanar était une étape importante où Ma el Aïnin recevait toujours bon accueil de la part du caïd de l'époque, père ou frère de notre Abderahman.

Aguiloul affirme à Wilhelm Regendanz (fonctionnaire allemand en mission à Agadir Ighir de septembre à octobre 1911), que plusieurs personnalités ou caïds de la région versent tribut à Cheikh Hmed Hiba et que lui-même lui a remis 200 charges de blé et d'orge en offrande cette année-là[38].

Il est bien clair que cet afflux de dons religieux vers Tiznit et les Id Ma el Aïnin ne soit qu'une vaste opération politique. On cherche un remplaçant au sultan défaillant. Ou plutôt, on cherche à se prémunir par tous les moyens d'une nouvelle autorité que l'on sent venir, celle des Français, beaucoup moins souple et plus regardante que celle du lointain et désormais fragile sultan du Gharb.

Déjà, pour le caïd de Tamanar, le changement semble trop proche et trop en défaveur de l'idée qu'il se fait de son autorité. Dès juin 1911, le consul de France à Tassourt (Mogador) se rend dans son commandement où il lui conseille fermement de mettre un terme aux taxes exorbitantes qui sont prélevées dans les *nzala* qui jalonnent son territoire sur la route de l'Ouest qui relie Tassourt (Mogador) au Sud. Le consul lui fait bien comprendre que, dans le cas contraire, le Makhzen devra penser à choisir un caïd plus obéissant[39]. Quelques mois plus tard le démantèlement d'un caïdat[40] de la région du port des Alizés le conforte dans ses appréhensions vis-à-vis du nouveau pouvoir qui s'ébauche. Un temps, on envisage même l'occupation d'Agadir Ighir afin d'imposer au plus tôt le nouveau gouverneur de la ville nommé, sur la demande des Français, par Moulay Hafid mais la révolte des tribus limitrophes à Fès remet à plus tard ces projets[41].

36 Ihahan (sing. Ihihi) : confédération tribale qui s'étend de Tassourt (Mogador) à Agadir Ighir.

37 CORNET (Capitaine), *A la conquête du Maroc-Sud avec la colonne Mangin : 1912-1913*, Paris, Plon, 1914, p. 102.

38 PICK (Frederick Walter), *op.cit.*, p.93.

39 S.H.D., M. de BILLY, *Lettre à M. de Selves, Ministre des affaires étrangères*, Tanger, le 7 juillet 1911.

40 S.H.D., M. de BILLY, *Lettre à M. de Selves, Ministre des affaires étrangères*, Tanger, le 31 août 1911.

41 S.H.D., *Lettre du Ministre des affaires étrangères au Ministre de la Guerre*, Paris, le 23 février 1912.

Tout en continuant à collaborer avec les Français, on retrouve ce caïd qui se sait en sursis, au début d'octobre 1911, organisant secrètement une rencontre de plusieurs grands notables importants du Sud, préparant un front commun contre les Français et la proclamation d'un nouveau sultan[42]. A Marrakech, d'autres caïds semblaient aussi opter pour la solution d'un changement de souverain. Un parti, mené par les frères Iglioua (El Madani et Thami), penchait pour Sidi Mohamed, cousin du sultan ; le parti adverse, mené par le caïd Abdelmalek Atigui, avait quant à lui pour candidat désigné Moulay Boubekr, *khalifa* de son sultan de frère à Marrakech[43]. C'est l'ambition de reproduire ce makhzen méridional des premières années du règne de Moulay Hafid mais c'est aussi une politique de fuite en avant, pour protéger leurs biens et privilèges.

Pour Cheikh Hmed Hiba, ces fonds venus du Nord lui permettent certes de refaire surface sur le plan politique locale, où il avait du mal à émerger depuis le retour du Tadla et la mort de son père, mais il ne réussit pas à obtenir que les tribus et les notables lui confient leur destinée. Les notables de Tiznit ne sont pas les derniers de ses opposants.

L'élément déclencheur est la révolte des *tabor* de Fès (17 avril 1912) qui, dans l'ambiance lourde qui entoure la signature du « *traité de vente* » du pays au *bachadour* français par Moulay Hafid, éclate et se développe durant plusieurs journées sanglantes et confuses. On dit le sultan mort, on dit le sultan prisonnier des Français, on dit le sultan instigateur de la révolte. On dit beaucoup de choses en vérité.

Quand la nouvelle arrive à Tiznit, Cheikh Hmed Hiba saute sur l'occasion pour passer à l'action. Le vendredi 3 mai 1912, dans la mosquée principale de Tiznit (quartier Id Delha), il déclare à l'assemblée réunie pour la prière que le *dar el islam* est en danger, que le Sous, à l'instar du Gharb sera bientôt assujetti aux *Iroumin* qui y imposeront leurs lois et leur religion. Utilisant la peur des populations, il rappelle l'arrestation récente d'un agent des Mannesmann dans la région d'Agadir, deux semaines auparavant, comme la preuve de l'obstination des chrétiens à vouloir s'emparer de leur contrée[44]. Il met aussi en garde contre les allées et venue régulières des canonnières sur les rivages du Sous qui annoncent un scénario à la Chaouïa (les gesticulations navales, le long du rivage d'Agadir Ighir jusqu'à Mast (Massa), de deux cuirassés français quelques jours plus tard à peine ne feront que renforcer ce sentiment de crainte). Il conclut que la seule

42 PICK (Frederick Walter), *ibidem*.

43 S.H.D., M. REGNAULT, *Lettre au Ministre des affaires étrangères*, Tanger, le 12 mars 1912.

44 Anonyme, « Dans le sud marocain », *Afrique française*, mai 1912, p. 200.

solution est la mise en défense du pays, qu'il est le seul capable de conduire, et appelle à une réunion générale de toutes les tribus de la région.

La réunion a lieu trois jours plus tard à Tiznit, peu de grandes personnalités du pays ont daigné se déplacer, ceux qui s'y rendent « *représentant leur seule personne et d'autres représentant la voix de leur tribu* »[45]. Les notables étrangers qui sont venus le soutenir, sont venus avec de nombreux cavaliers armés dans une claire opération d'intimidation[46].

Finalement, une décision consensuelle est obtenue, Cheikh Hmed Hiba est désigné « *moqaddem li nass* » c'est-à-dire qu'il est reconnu, par les seuls signataires, comme organisateur, comme dirigeant, mais seulement pour mener le *jihad* et seulement si l'unanimité entière perdure au sein de l'assemblée qui lui a accordé ces pouvoirs[47]. Il s'agit d'un accord bien fragile en réalité.

L'opposition à Cheikh Hmed Hiba, au sein de la région, reste très forte. Contrairement à ce qu'avance Edmund Burke[48], il ne se fait pas encore le relais des rumeurs qui court selon laquelle Moulay Hafid serait mort et le poste d'*imam* vacant. Il met au contraire en place une politique des petits pas, ne voulant pas heurter de front les notables de Tiznit. D'ailleurs un incident faillit remettre en question l'accord si péniblement obtenu. Au moment de la dissolution de la réunion, Mbark Boulbakour, meneur du parti pro-hibiste de Tiznit *« clama à tous et d'une forte voix qu'El Hiba était désormais Amir el Mouminin. Beaucoup de gens se sentirent alors trahis, ce n'est pas ce que voulaient les Arabes* »[49]. C'était trop tôt ! Cheikh Hmed Hiba s'assura auprès du *khatib* de ne surtout pas le proclamer durant son prône de la prochaine grande prière du vendredi[50].

Les Aït Sous ont choisi d'imiter par cette décision l'attitude de nombreuses tribus du Gharb en butte à l'avancée des *Iroumin*. Ainsi, dès février 1912, des tribus de la région de Beni-Mellal attribuent le titre de *moqaddem el moujahidin* à une personnalité religieuse, grand marabout, Sidi Ali Amhaouch. Ce dernier, descendant d'un célèbre saint de la région, connu pour sa lutte victorieuse contre le pouvoir central, fait clamer sur les marchés l'appel au *jihad* et nomme des

45 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 105.

46 C.A.D.N., Capitaine MALVAL, *Recueil de renseignements historiques concernant la région de Tiznit*, 1er février 1924.

47 SOUSSI (El Mekhtar), *ibidem*.

48 BURKE (Edmund), *Prelude to protectorate in Morocco, Precolonial protest and resistance (1860-1912)*, Chicago, The university Chicago press, 1976, p. 200.

49 SOUSSI (El Mekhtar), *ibidem*.

50 *Idem*.

chefs de guerre sur les principales tribus qui reconnaissent son autorité[51]. En avril 1912, c'est un autre personnage, le chérif Sidi Mohamed El Hajjami, qui est le grand organisateur du *jihad* des tribus voisines de Fès[52].

De son côté, Cheikh Hmed Hiba, dans les jours qui suivent sa nomination, prend ses premières mesures d'organisateur du *jihad*. Le crieur public proclame à Tiznit : « *Que Dieu donne la victoire à Si Ahmed El Hiba qui fera régner la justice, disparaître la tyrannie et luire aux yeux des musulmans la lumière. Que le calme et la paix règnent d'Agadir à Goulimin. Quiconque aura troublé l'ordre sera frappé d'une amende de 10000 douros* »[53].

Ses prétentions s'étendent clairement sur tout le Sous mais le parti d'opposition reste très fort et il s'organise autour des anciens caïds makhzen de la région dont le pouvoir est bien assis sur une fortune terrienne. Ce parti avait pour coordonnateur le caïd Abdeslam des Aït Jerrar. Parmi eux, on peut noter aussi la présence de Mohamed Ou Lhousseyn du Tazeroualt.

Conscient de cette forte opposition, Cheikh Hmed Hiba fait appel à ses alliés du Nord, Abderahman Aguiloul annonce sa venue et lui envoie armes et fonds qui lui permettent de capter de nouveaux alliés, plus nombreux de jour en jour. Un nombreux parti de *telba* achtouken, mené par un important personnage religieux, El Hajj Abd, apporte son appui à Cheikh Hmed Hiba à Tiznit. Ces *telba* viennent de conclure une paix au sein des tribus de la confédération des Achtouken qui jusque-là se déchiraient entre elles dans des guerres intestines. Il va sans dire que l'union des Musulmans a été obtenue au profit du *jihad* extérieur, en réalité au profit de Cheikh Hmed Hiba.

Flanqué de ses nouveaux alliés, ce dernier se rend, le 26 mai, à Talaïnt des Aït Jerrar où il rencontre le caïd Abdeslam qui juge finalement plus habile, devant la montée en puissance du fils de Ma el Aïnin, de se joindre finalement à lui. C'est au retour de cette grande réunion que Cheikh Hmed Hiba est officiellement proclamé sultan à Tiznit. Le vendredi suivant, il convoque tous les grands savants du Sous qui le confirment dans ses nouvelles attributions d'*Amir el Mouminin*, de Commandeurs des Croyants, et déclare sa volonté de les mener à Marrakech[54].

---

51 S.H.D., M.REGNAULT, *Lettre au Ministre des Affaires Etrangères*, Tanger, le 7 mars 1912.

52 RIVET (Daniel), *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, (1), Paris, L'Harmattan, 1988, p. 134.

53 C.A.D.N., M.MARC, Consul de France à Mogador, *Lettre au Général Lyautey à Fès, La révolte de Hiba*, Mogador, le 28 mai 1912.

54 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 106.

L'annonce de la nomination de Moulay Hmed Hiba en tant que nouvel *aguelid* a un fort retentissement dans tout le Sous. Des centaines de paysans, du fin fond de leurs montagnes tiennent à tout prix venir faire allégeance en leur nom, remettre un don au nouveau sultan, saint chérif, puissant intercesseur auprès de Dieu, pour recevoir en retour un peu de sa bénéfique *baraka* qui doit leur apporter pluie et prospérité : « *De tout ce que tu veux Cherif, nous te ferons la hediya, et au-delà* »[55]. C'est donc afin de les protéger de la stérilité, hantise paysanne de ces populations sédentaires du Sous, qu'ils se rendent en nombre à Tiznit. Pauvre *hedya* en vérité : amandes, sauterelles grillées, figues de Barbarie séchées (*touzlimin, sg. touzlimt*) qui reflètent « *la médiocre aisance* »[56] dans laquelle se trouvent ces tribus du Sous. Mais tout de même, la récolte cette année est belle, surtout en comparaison de la précédente qui fut désastreuse, certains peuvent voir là un indice de la marque de Dieu sur ce nouvel *aguelid* que l'on vient de proclamer.

Dans ses sorties, Moulay Hmed Hiba se déplace sur un beau cheval protégé des ardeurs du soleil sous un large parasol que porte un esclave, symbole du pouvoir sultanien[57].

Moulay Hmed Hiba s'appuie sur le formidable maillage de ceux qui « *vivaient du qalam* »[58], *telba*, *foqaha* et autre *cherfa*, pour diffuser sa propagande *jihadiste* en sa faveur. On retrouve le fameux triptyque déjà souligné par Jacques Berque[59] et qui, regroupe l'homme de Dieu (ici le fils de Cheikh Ma el Aïnin), le guerrier (les ambitieux seigneurs de guerre et les ardents hommes de poudre des tribus) et le notaire rural (les *oulama* du Sous) unis pour l'action.

Ces personnalités, les plus éminentes d'entre-elles en tout cas, sont des arbitres réputés et écoutés au sein de leurs tribus. Leur appui n'est donc pas négligeable. Une minorité d'entre-elles, des soufis selon Soussi, n'apportent pas leur appui à ce *jihad* hibiste[60]. Il est vrai que le soufisme définit le *jihad* comme

55 JUSTINARD (Léopold), « L'histoire d'El Hiba », traduction d'un poème chanté retraçant la proclamation de Moulay Hmed Hiba, son arrivée à Marrakech et sa défaite de Sidi Bou Atman. Document manuscrit d'un projet d'article du colonel Justinard jamais publié à ma connaissance. Don gracieux de feu Pierre Justinard (Paris le 12 juin 2006).

56 JUSTINARD (Léopold), *Un grand chef berbère. Le Caïd Goundafi*, Casablanca, Editions Atlantides, 1951, p. 238.

57 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 107.

58 L'expression est d'El Mekhtar Soussi.

59 BERQUE (Jacques), *Structures sociales du Haut-Atlas*, Paris, PUF, 1955, pp. 393-394.

60 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 108. Pour mémoire : Abdelaziz El Adouzi (Aït Hemd), Ahmed Ben Messaoud El Bounaamani (Aït Brayyim), Sidi Saïd Ben Taïeb El Igmari (Ida Oubaaqil) et Sidi El Hachemi Timguilchti (Igounan).

un combat intérieur, contre les passions humaines, comme une étape à franchir pour pouvoir accéder à l'union mystique. Opposant ainsi un *jihad* majeur à un *jihad* mineur, le mineur étant la lutte armée contre l'infidèle[61].

Une de ses premières actions en tant qu'*amir el mouminin* est la réorganisation de la justice, dans une voie plus orthodoxe avec la nomination de nombreux cadis, mais aussi avec une réelle volonté d'équité puisqu'il met à la disposition de certains de ses cadis officiels une partie des *hedya* qu'il reçoit pour ainsi leur éviter d'être tentés par les petits arrangements financiers que l'on pourrait leur proposer[62]. Cette action lui permet de récompenser ainsi nombres de ces auxiliaires religieux qui lui ont apporté un soutien décisif dans la conquête de l'opinion des tribus du Sous[63].

Et s'il nomme aussi nombres de notables, qui l'ont soutenu, au poste de caïd de leurs tribus respectives, il n'est pas dupe de leur autorité bien limitée face aux assemblées tribales qui détiennent la véritable autorité. En effet, pour la mobilisation des hommes nécessaires à la formation de sa *mehalla* pour son expédition contre Marrakech, Moulay Hmed Hiba s'appuie encore sur les clercs[64]. C'est eux qu'il charge d'organiser et de tenir de véritables livrets de conscriptions des cavaliers et des fantassins pour chaque tribu du Sous[65].

L'aventure hibiste s'achèvera assez rapidement. Après la terrible défaite de Sidi Bou Atman (6 septembre 1912), Moulay Hmed Hiba se réfugie à Taroudant pour quelques temps avant de s'en faire déloger (23 mai 1913). Dès lors, sa vie n'est plus que celle d'un fugitif qui subit échec sur échec avant de trouver asile dans un petit village perdu de l'Anti-Atlas central où il rend prématurément l'âme le 17 juin 1919.

Rachid Agrour

61 SOURDEL (Janine et Dominique), *Dictionnaire historique de l'Islam,* Paris, PUF, 1996, p. 437.

62 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 125.

63 *Ibidem*.

64 SOUSSI (El Mekhtar), *op.cit.*, p. 107.

65 Traduction d'une liste numérique des contingents de la confédération des Achtouken à Marrakech le 27 août 1912.

Dans le Sud du Maroc

Agadir-Mogador (1911-1913)

Prologue

Les extraits de lettres regroupés dans les pages qui vont suivre sont tirés d'une correspondance des postes d'Agadir et de Mogador[66] de la Société d'Etudes et de Commerce au Maroc (mieux connue à l'époque sous le sigle S.E.C.) des années 1911 à 1913. Ces documents ont été retrouvés parmi les papiers de famille laissés par M. Fernand Honnorat, ancien agent de cette Société successivement dans les deux villes. Tous ne sont pas de sa plume. Un certain nombre d'entre eux émanent d'autres membres de l'entreprise, mais ils ont trait aux mêmes sujets et évènements. Ils complètent tout à fait les écrits du premier et ont ainsi de toute évidence leur place dans la relation qui va être faite.

Ces pages constituent une contribution modeste et peut-être assez rare à l'histoire des relations entre la France et le Maroc en cette période. Elles sont de ce fait un témoignage d'une valeur incontestable je crois, et permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'atmosphère incertaine et des rudes conditions qui régnaient dans le sud du Maroc dans les moments qui ont immédiatement précédé l'instauration du Protectorat sur l'Empire Chérifien et la Grande Guerre.

C'est donc un témoignage d'une valeur pleinement authentique et sans prétention sur la vie et les péripéties qui émaillèrent celle-ci, certaines parfois dramatiques, d'autre bien moins. Au jour le jour, toute une moisson d'informations ont été ainsi recueillies, se rapportant aussi bien aux affaires commerciales qu'à la situation politique et militaire ou aux problèmes plus terre-à-terre de popote et de ravitaillement.

66 Mogador a repris depuis le retour du Maroc à l'indépendance son nom de Es-Saouira [**Cette cité marque la limite entre les aires arabophone et tachelhitophone ; en tachelhit elle porte le nom de Tassourt – note de R.A.**]. Tout au long de ce texte, ce sera cependant la dénomination européenne de Mogador, alors en usage, qui sera utilisée.

La S.E.C. possédait depuis quelques années déjà des agences et succursales au Maroc. Son siège social était à Marseille. Elle pratiquait l'import-export de type colonial et représentait diverses sociétés françaises commerciales, maritimes et financières. Elle effectuait aussi pour son compte ou pour d'autres firmes l'achat de terrains en prévision de l'extension des activités économiques et du développement des centres principaux de la côte qui s'annonçaient dans un Maroc nouveau.

Jusqu'à la fin du 19ème siècle, les ports les plus actifs où s'étaient concentrés les efforts du commerce européen étaient Tanger et Mogador[67], situés aux deux extrémités du pays, tout en étant relativement proches des capitales impériales de Fès et Marrakech, ainsi que, dans une certaine mesure Larache et Tétouan. Après une crise très sévère dans les années 1870-80, Mazagan et surtout Casablanca avaient considérablement accru leur importance. L'ouverture du Maroc intérieur aux mouvements nouveaux du commerce international, nés de la révolution industrielle et de l'expansion économique et coloniale des grandes puissances, commençait lentement à leur avantage.

Mogador, longtemps tête de pont du trafic vers Marrakech, le Haut et l'Anti-Atlas et la province du Sous, également plaque tournante du commerce transsaharien jusqu'à Tombouctou depuis la fin du 18ème siècle, déclinait tout doucement. La ville conservait toutefois un rôle indispensable pour assurer surtout la souveraineté du sultan dans toute cette région. En effet, l'insécurité régnait de plus en plus dans le sud de l'Empire du fait de la turbulence des populations, agitées de surcroit par un mouvement politico-religieux aux allures almoravides en provenance des confins et animé par Mâ-El-Aïnin, le chef de la confrérie de Smara (ancien Rio-de-Oro), puis par son fils El Hiba, lancés à la conquête des terres du nord et du sultanat.

Les nations européennes, dont les voyageurs nombreux au cours du siècle précédent avaient rapporté d'encourageantes informations, souhaitaient quand même avec insistance, malgré la situation troublée, développer au-delà de Mogador, d'Agadir et de l'oued Sous leurs entreprises, poursuivre des prospections commerciales et minières, voire agricoles, plus élaborées, et y exploiter les ressources diverses que ce territoire semblait receler en maints domaines.

67 Leur importance à l'époque est attestée par le fait que ces deux villes furent bombardées en 1844 par la flotte française du Prince de Joinville en guise d'avertissement au sultan Moulay Abd Er Rahmane (ancien gouverneur de Mogador) pour l'amener à cesser son aide à l'Emir Abd El Kader en Algérie.

Des pressions s'exerçaient sur le gouvernement chérifien, dont le Trésor était de plus en plus délabré, et qui était d'autant plus sensible à la nécessité de sortir le pays de son isolement, en vue de provoquer la réouverture du port d'Agadir fermé au commerce depuis 1765. A l'époque, le sultan Si Mohamed ben Abdallah avait en effet transféré d'autorité, avec une grande partie de sa population, musulmane et juive, le trafic de ce port à Mogador qu'il venait de faire aménager pour mieux contrôler et tirer profit du commerce de cette région qui lui échappait.

En ce début du 20ème siècle, les commerçants, y compris ceux de Mogador, vivaient donc dans l'espoir de s'installer de nouveau à Agadir et multipliaient leurs tentatives vers la province du Sous. Pour l'heure, les approvisionnements en marchandises et les retours en produits locaux ne pouvaient se faire que par voie de terre et les caravanes de chameaux soumis à l'humeur et à l'avidité des caïds des territoires traversés où étaient perçus des droits de *nzala*, rendaient les coûts très onéreux. Les Anglais avaient fait un essai d'installation plus au sud, au Cap Juby, mais cela avait été un échec. Les Espagnols avaient voulu créer une base pour leur négoce à Ifni (Santa Cruz de Mar Pequeña) en face des Canaries, entre l'oued Sous et l'oued Dra, mais ils abandonnèrent vite un projet sans avenir[68].

Les Allemands, dans la perspective d'un démantèlement du Maroc entre les principales puissances après l'Acte d'Algésiras de 1906, concrétisaient leurs ambitions sur le sud marocain[69], ses richesses minières auxquelles s'intéressaient

68 Ils le reprirent sans succès en mars 1911 avec l'expédition menée à partir des Canaries à bord de l'« Infanta Isabel » par le consul d'Espagne à Mogador, de Sostoa, puis en septembre avec la mission du capitaine Izquierdo Velez chez les Aït Bâ Amrane. Ces opérations, un peu comparables à celle des Allemands à Agadir en juillet, avaient pour but de rappeler les droits acquis par l'Espagne au Traité de Madrid en 1860 dans le sud du Maroc et de faire monter les enchères en direction de la France au moment où celle-ci affirmait son influence.

69 Certains milieux allemands allèrent jusqu'à revendiquer même tout le littoral marocain depuis l'oued Dra jusqu'à l'oued Sebou avec une zone englobant Marrakech, le Haut et l'Anti-Atlas, en réponse aux Français dont la colonne Moinier venait d'intervenir pour mettre fin aux émeutes de Fès. Tout le nord du pays jusqu'à la Moulouya revenait aux Espagnols. Les Français devaient se contenter du reste à l'ouest de leurs possessions algériennes. Selon la « Gazette de Cologne » du 13 juillet 1911, proche de la Wilhelmstasse, il importait que l'Allemagne ait dans le nord de l'Afrique « ''une part'' de valeur équivalente à celle de la France ». Pour sa part, la Chancellerie allemande se montrait plus modérée et certains à l'Etat-Major manifestaient de la réticence. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, de Kinderlen Wächter, s'entretenant avec notre ambassadeur Jules Cambon le 6 avril, dit à celui-ci : « Si la souveraineté du Sultan venait à disparaitre, l'Allemagne vous laisserait libres de faire ce que vous voulez au Maroc, pourvu qu'on lui concède un port, Mogador, pas davantage… » L'opinion et la presse (il existait à Berlin un « Comité marocain » qui essayait, d'après V. Bérard, de rattacher le Maroc « au plan de l'avenir pangermaniste »), poussées par les intrigues des industriels et notamment des Mannesmann, étaient loin de cette position et exerçaient une forte pression au contraire pour amener le gouvernement à évoluer d'autant plus que cette attitude allait dans le sens des visées d'expansion maritime et coloniale de l'empereur Guillaume II. C'est ainsi que par l'intermédiaire de diplomates autrichiens, dont le pays était avec l'Allemagne au sein de la Triplice [**contraction du terme « Triple Alliance », nom donné à la veille de la Grande Guerre à**

beaucoup les Mannesmann, voyant peut-être aussi dans Agadir un relais maritime et militaire utile entre la métropole et leurs colonies du Togo et du Cameroun[70], tout en remettant en question le projet français d'une souveraineté continue depuis le Sénégal jusqu'au Maghreb.

Pour leur part précisément, les Français, déjà militairement installés à Casablanca, en Chaouïa et à Oujda depuis 1907, ainsi que dans le nord de la Mauritanie, ne pouvaient évidemment en aucune façon se laisser écarter de cette partie du Maroc par un adversaire aussi dangereux en Afrique comme en Europe.

Ainsi, si Agadir pour toutes sortes de raisons devait être rendu au commerce, il devenait à un moment crucial de l'Histoire de l'Empire chérifien, un enjeu qui menaçait d'être grave. Peut-être est-ce pourquoi, les circonstances aidant, la Première Guerre mondiale notamment, la mise en œuvre de l'ouverture du port ne se fit que bien plus tard, dans les années 1920, dans un climat plus apaisé et à une période économiquement plus favorable.

La compétition la plus vive, en cette veille de grands bouleversements mondiaux, se situait donc presque essentiellement entre deux nations. L'action de la France était solidement assise sur l'existence d'un consulat établi à Mogador depuis plus d'un siècle[71], dirigé alors par un vieux routier des affaires orientales, M. Raoul Marc[72], ancien membre de la Légation à Tanger. Elle jouissait aussi d'une position politique et économique ancienne renforcée par sa présence en Algérie. Celle de l'Allemagne était plus récente et était fondée sur le dynamisme de ses nationaux autour d'un agent consulaire habile : à la tête d'une maison de commerce très soutenue par de grandes sociétés métropolitaines proches d'un pouvoir fortement influencé par des doctrines pangermanistes et prompt à avoir saisi tout l'avantage que représentait pour lui l'avènement du sultan Moulay Hafid, intervenait M. Heinrich von Maur, autour de qui se déployait tout un réseau de prospecteurs commerciaux et miniers décidés, munis de forts moyens propres à développer l'influence de leur pays. Cette politique se concrétisa d'ailleurs avec éclat lorsque, le 1er juillet 1911, le gouvernement du Kaiser décida de manifester la

l'alliance conclue entre l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie – note de R.A.], l'annonce d'un coup (qui allait être celui d'Agadir) contre les intérêts français au Maroc, avait été faite à mots couverts à notre gouvernement.

70 Un relais également vers l'Amérique du Sud, vers qui se portaient aussi les ambitions allemandes, principalement le Brésil.

71 Créé par le Directoire en 1797, le consulat fut tenu jusqu'en 1799 par le Dr. Broussonnet, puis laissé en sommeil jusqu'en 1834 et confié à Jacques Delaporte envoyé de Tanger.

72 Parfait arabisant, R. Marc avait été en poste au Moyen Orient et en Turquie, avant d'être nommé à Tanger, puis à Fès, et à la mission marocaine à Paris. Dès 1913, il fut appelé à la Résidence générale à Rabat où il termine sa carrière comme secrétaire générale du Protectorat.

présence de l'Allemagne de façon plus radicale en dépêchant un navire de guerre à Agadir, le « Panther », bientôt relayé par le « Berlin » et l'« Eber », ouvrant une crise redoutable entre Paris et Berlin, accaparant la presse en Europe, inquiétant les opinions et mobilisant les chancelleries, crise dont les conséquences dans le climat de tension internationale d'alors auraient pu être déjà dramatiques, et préfigurant celle qui allait éclater quelques années plus tard[73].

Celle-ci s'acheva par la signature d'un accord entre les deux Etats le 4 novembre 1911, par lequel la France abandonnait à l'Allemagne une partie du Gabon jouxtant la colonie allemande du Cameroun, le « Bec-de-Canard », en échange de l'abandon des revendications de Berlin sur le Maroc. Ironie du sort, avant de venir au Maroc, M. Honnorat avait séjourné deux ans auparavant, dans cette partie de l'Afrique Equatoriale qui passait désormais sous la souveraineté allemande.

C'est dans ce contexte qu'à la suite du voyage d'un de ses responsables, M. Crété, la Société d'Etudes et de Commerce de Marseille se mit à opérer dans le sud du Maroc, à Mogador d'abord en 1910, à Agadir à partir de septembre 1911, avec le projet d'étendre ses activités en direction de Taroudant et Tiznit le moment venu. Le comptoir d'Agadir fut d'abord confié à M. Fabron. Celui-ci devait travailler en utilisant des intermédiaires sélectionnés parmi des notables du lieu, de préférence ayant des relations de famille et d'affaires à Mogador où l'autorité du Makhzen, le pouvoir du sultan, pouvait se faire sentir plus sûrement. M. Fabron y séjourna un mois et fut remplacé par M. Honnorat qui résida à Agadir du 7 novembre 1911 jusqu'en avril 1912 avant de rejoindre définitivement Mogador[74], où il vécut jusqu'à la fin de la démonstration navale allemande, connue dans l'histoire comme le « coup d'Agadir » et qui fit couler tant d'encre. C'était le 28 novembre 1911.

---

73 Les Anglais, malgré certaines ambiguïtés de la part de Lloyd George et de Winston Churchill, en étaient bien conscients et une dépêche de notre ambassade à Londres du 18 mai 1911 indique : « La politique britannique au Maroc… s'inspire du respect de la parole donnée et de la volonté d'exécuter les engagements du traité (franco-anglais) de 1906 ; mais son plus grand souci est d'écarter les Allemands de la côte atlantique et d'empêcher les Espagnols de troubler le statu quo sur le détroit de Gibraltar. Or notre occupation de Fès peut déterminer les Espagnols à marcher sur Tétouan, à dénoncer l'Acte d'Algésiras et à ouvrir la porte aux Allemands qui formuleront sûrement une demande de compensation dont nous savons l'objet ». Préoccupé de cette éventualité, les Britanniques renforcèrent leur dispositif naval à Gibraltar dès l'intervention du « Panther » à Agadir.

74 Sous la pression des évènements de Fès en 1912 après l'instauration du Protectorat français et l'agitation des tribus du sud poussées par El Hiba qui s'était fait proclamer « sultan » à [**Tiznit**], F. Honnorat reçut l'ordre du consul à Mogador et des responsables de sa Société de quitter Agadir pour Mogador.

F. Honnorat avait 27 ans quand il arriva à Agadir. Il avait été employé de 1907 à 1910 dans une maison de commerce française, la « N'Goko Sangha », qui exerçait comme on l'a dit plus haut, au Gabon. Engagé par la suite à Marseille par la S.E.C., il arriva à Casablanca en octobre 1910 pour diriger une exploitation agricole près de Ber Rechid, en Chaouïa. C'est de là qu'il fut appelé à s'occuper du comptoir d'Agadir.

F. Honnorat était mon père.

En recueillant ses lettres, j'essaie d'accomplir un devoir de piété et de reconnaissance envers sa mémoire. Certains mots, des expressions, des préjugés, des idées reçues pourront surprendre. On ne dit plus maintenant sans trop y faire attention « l'arabe », « l'indigène », « le juif », même s'il n'y a pas mépris ou condescendance. C'était inconsciemment le langage regrettable, sans nuance du monde colonial en ce temps là. Tout au long de sa vie en réalité, F. Honnorat fut un homme de dialogue et de conciliation, cherchant toujours à comprendre ses interlocuteurs, sans pour autant relâcher son esprit critique et son sens de l'humour. Pionnier courageux et tolérant, il aima et se dévoua pour le pays et les populations auprès de qui il vécut dans les conditions rudes et riches d'avenir qu'il partagea avec elles. Son souvenir méritait d'être rappelé, même si sa modestie, la plus remarquable de ses qualités, risque d'en souffrir dans l'au-delà. J'en prends la responsabilité car sa sagesse et dignité de sa vie furent pour moi exemplaires et méritent de recevoir cet hommage.

Pour la cohérence et la bonne compréhension des faits et des situations relatées, les extraits de correspondances et documents provenant d'autres personnes sont intercalés ou mentionnés, autant que faire se peut dans un ordre chronologique, au fur et à mesure, parmi les lettres de F. Honnorat. Ainsi, l'impression sera donnée d'une sorte de journal avec ses observations les plus variées relevées au quotidien, avec à l'occasion des réflexions sur le vif, parfois banales, parfois plus perspicaces et à plus longue portée. Cela permettra de mieux retenir l'attention du lecteur qui pourrait se lasser de la complication des intrigues des personnages et des rivalités sans fin entre les tribus et les hommes, objets de fréquentes répétitions, dans la période troublée qui a précédé l'ouverture de cette partie du Maroc au monde moderne. Un tableau chronologique d'ensemble figurera en fin de texte avec un glossaire des noms de personnes, de lieux, ainsi que de divers vocables.

Les Européens à Agadir et dans le Sous pendant la crise de 1911

La présence du stationnaire allemand à Agadir n'empêcha nullement les entreprises françaises, avec l'accord, et même les encouragements du consul à Mogador, de poursuivre et de s'engager avec plus de vigueur dans leurs activités vers le Sud.

Après le 1er juillet 1911, l'Union des Mines Marocaines[75] dépêcha d'urgence son représentant, M. Gustave Evesque, ingénieur, et son adjoint, M. Antoine Fleury, bientôt suivi de M. Leroux accompagné de sa femme. M. Léon Corcos, membre d'une famille importante de commerçants israélites de Mogador et Marrakech, liée à la Cour chérifienne, s'empressa de venir veiller aux intérêts nombreux qui étaient les siens dans le Sous et la bordure saharienne. Il était de surcroît correspondant de la « Vigie Marocaine » et fut rejoint par Georges Mercié, fondateur de ce journal et par Jacques Hubert, correspondant du « Matin », pour couvrir l'évènement. Enfin, arrivèrent M. Morizet, sénateur de la Seine, et sa femme, de passage en touristes au Maroc.

Sans liaison avec Mogador et encore plus de Paris, vivant dans une ambiance surchauffée en raison de leur isolement et d'une certaine excitation patriotique, ils ne pouvaient pas être au courant des tractations qui se poursuivaient entre Paris et Berlin, pour tenter de résoudre l'affaire. C'est ainsi que l'un d'entre eux[76] imagina de confectionner un drapeau français qui était hissé soir et matin à l'un des mâts de la Kasbah, où le Khalifa avait hébergé la petite colonie, chaque fois que le navire de guerre allemand en faisait autant. Ce geste entraîna une vive protestation du Khalifa[77], et une fureur extrême chez les Allemands, qui s'en plaignirent à leurs représentants à Mogador et à Tanger, ainsi qu'à leur gouvernement[78]. Le consul de France à Mogador arriva à calmer, non sans mal, ses compatriotes, qui peu à peu repartirent, chacun de son côté à Mogador en y ramenant leur drapeau.

75 En concurrence acharnée avec l'entreprise Mannesmann.

76 G. Mercié semble avoir été un des principaux animateurs de la manifestation et fut particulièrement mortifié par la décision du consul d'y mettre fin. Il mourut 5 ans plus tard sur le front français.

77 Le gouverneur de la ville, [**Mohamed Ou Lahsen (dit Oulhout)**], était parfaitement germanophile.

78 Le journal conservateur allemand « Post » monta l'incident en épingle, le 29 septembre, et un certain malaise se manifesta en Bourse, le 5 octobre.

Pendant ce temps, M. Crété, de la Société d'Etudes et de Commerce de Mogador, avait agi beaucoup plus sagement et s'était tenu à l'écart de l'agitation, voyageant à Taroudant, et sur les marchés du Sous, organisant un réseau de correspondants prêts à travailler avec le comptoir d'Agadir qu'il projetait d'installer. Ce projet, difficile à mettre sur pied du fait d'une propagande très poussée de la part des Allemands contre toute entreprise venant des Français, parvint à aboutir au début du mois d'octobre quand M. Fabron en prit la charge.

En raison de difficultés d'adaptation à une situation et à des conditions de travail aussi incertaines, celui-ci ne resta à Agadir qu'un mois et il fut remplacé en novembre 1911 par F. Honnorat, qui assura l'activité du comptoir jusqu'en avril 1912.

Ce sont les correspondances de ces deux agents qui figurent sous forme d'extraits dans les pages qui vont suivre. Elles donnent une bonne idée des problèmes qu'ils eurent à affronter.

La prospection minière, la recherche de marchés, la spéculation immobilière étaient les principales lignes d'activité poursuivie dans la région, avec l'aide de correspondants locaux du pays, musulmans et israélites, par les membres de toutes les communautés européennes. A ces entreprises, il convient d'ajouter les menées politiques et intrigues conduites par les uns et les autres en vue d'acquérir des positions, négociables au prix fort le moment venu, lors de l'établissement d'un statut pour le Maroc face aux nations en concurrence pour y établir leur souveraineté.

Les Allemands étaient, nous l'avons vu, très dynamiques en ce domaine. Les frères Otto et Robert Mannesmann, installés en position de force à Taroudant, exerçaient une influence considérable sur certains chefs de tribus et de fractions dont le pacha de la ville, le caïd Kabba, et le khalifa d'Agadir, le caïd [**Mohamed Ou Lahsen (dit Oulhout)**]. Wilhelm Marx, quant à lui, était lié aux membres de la famille Guellouli notamment à qui il accordait de larges facilités commerciales et allouait d'importantes sommes d'argent pour mieux faciliter sa pénétration au sein des populations. L'intervention du « Panther », le 1er juillet 1911, avait été précédée d'une force poussée de leur part sur les achats de terrains à Agadir, la meilleure façon d'y « territorialiser » leur présence, et deux agents, Book et Dorpinghausen, étaient attendus venant des Canaries pour renforcer la colonie allemande[79]. Le 6 juillet, le « Panther » était relevé devant Agadir par un navire

79 Ironie du sort, ils arrivèrent à Agadir à bord du bateau de pêche français « La Calineuse », le 17 juillet seulement à la suite d'incidents divers et une mer difficile. Le patron du bateau n'était au courant de rien.

considérablement plus fort en tonnage, en armement et en personnel à bord, le « Berlin » ; des dispositions en vue d'un débarquement en force, selon l'évolution de la situation, semblent donc avoir été envisagées, peut-être d'ailleurs à l'encontre des sentiments véritables de l'Amirauté. L'arrogance et la ladrerie des Allemands séjournant dans la région furent remarquées, tant par les Marocains que par les autres Européens, et quelques incidents avec la population, dus à cette attitude, se produisirent. Des gens du Sous n'hésitaient pas d'ailleurs à accuser les Haha des caïds [**Abderahman**] Guellouli et [**Mohamed**] Anflous d'avoir « vendu » le pays aux Allemands à leur profit exclusif.

Les Espagnols plus modestes entretenaient pour leur part une savante ambigüité entre leur position de Santa Cruz de Mar Pequeña, qui correspondait à Ifni, depuis le traité de 1860, et Santa Cruz du cap des Aguir, autrement dit Agadir, ancienne possession portugaise. Certains à Madrid n'hésitaient pas à assimiler les deux en vue d'une revendication sur cette dernière. Cela n'entraînait pas pourtant une présence effective de ressortissants espagnols à Agadir pendant la durée de la crise, mais le consul d'Espagne à Mogador, M. de Sostoa, effectua un bref voyage à Agadir, début août 1911, à bord du « Carthagena », sans descendre à terre. M. Giuseppe Gianfranchi, commerçant et futur agent consulaire d'Italie à Mogador[80], était du voyage.

Deux autres navires, l'un italien ou portugais, le 12 août, l'autre, espagnol, le 22 septembre, apparurent en rade et prirent contact avec le stationnaire allemand « Eber ».

Les Anglais, peu nombreux et seulement de passage, eurent à subir de la part du khalifa d'Agadir, le caïd [**Oulhout**], quelques brimades après intervention du « Panther ». Cela n'eut apparemment que peu de conséquence. A signaler le passage dans le Sous, début 1911, d'un missionnaire anglais (ou américain) venu en tournée « biblique » sans avoir eu apparemment à en souffrir. Les Anglais en tout cas continuèrent à être informés de ce qui se passait dans la région par les familles « britannisées » de Mogador en relations avec leurs communautés et parentés éparpillées dans le Sous et à Agadir.

Jean Honnorat

Immobilisé aux Canaries, il ne cherchait qu'à faire un peu d'argent, mais dut subir les foudres de son consul à Mogador. Les langoustiers de Camaret fréquentaient les parages depuis la fin du 19ème siècle.

80 Les Italiens avaient formé le projet en 1868 d'une installation dans le Sud du Maroc.

Lettres et rapports transmis par M. Fabron à la direction de sa Société à Mogador

12 octobre 1911

Le « Berlin » est parti dans la nuit du 10 au 11 et a été remplacé par le « Panther ».

Un Allemand qui serait, paraît-il, un nommé Wagner, des Mannesmann, est arrivé le 9 et reparti le 11 amenant avec lui le seul compatriote qui résidait à Agadir. Ils vont tous deux, paraît-il, à Taroudant par Mogador et Marrakech. Ce Wagner aurait été chassé une première fois de Taroudant en avril ou mai dernier.

Il n'y a plus d'Allemands maintenant à Agadir.

19 octobre 1911

Le « Berlin » est revenu. Les officiers, qui depuis mon arrivée ici, n'avaient pas mis pied à terre, ont débarqué hier et sont venus visiter le village d'Agadir. Les indigènes parlent tous du prochain départ du « Berlin » et le bruit a couru même hier que les officiers étaient venus à Agadir pour faire leur visite d'adieu au Khalifa. En prévision de ce départ quelques notables prudents prennent les avances et déclarent que le jour du départ du « Berlin », de la « frégate », sera pour eux un jour de joie qu'ils veulent fêter avec tous les Français d'Agadir…

20 octobre 1911

Hadj Hassan a appris que M. Crété devait venir prochainement à Agadir pour, de là, aller à Taroudant. Il nous a dit que la route Agadir-Taroudant était mauvaise pour un Européen. Si M. Crété le désirait, il pourrait faire venir à Agadir, pour qu'il s'y rencontre avec lui et le commerçant indigène de Taroudant dont il a déjà causé à M. Crété.

M. Marx[81] serait, paraît-il, en route pour Agadir. Il serait maintenant chez Guellouli.

Il y aurait en ce moment 13 Européens à Taroudant, parmi lesquels quelques Allemands. Nous n'avons pas eu de renseignements plus précis.

81 W. Marx, commerçant à Mogador, était un agent actif de la tentative de pénétration allemande dans le Sud du Maroc.

J'apprends à l'instant que le caïd Guellouli aurait fait exécuter le premier chamelier qui porta des marchandises pour nous à Agadir. Ce chamelier, Ali Chaban, aurait été accusé d'avoir attiré M. Crété dans la région et ce serait pour ce motif qu'il aurait été tué à coups de fusil entre [**Imerditsen**] et [**Tiguert**].

23 octobre 1911

Nous vous confirmons ce que nous vous disions à propos du chamelier qui aurait été tué sur ordre (du caïd Guellouli). Ce bruit se (précise) et maintenant tout le monde en parle. Les indigènes disent qu'on en fera autant à tous ceux qui voudront travailler avec les Français.

M. Marx n'est pas encore arrivé à Agadir. Il serait depuis 3 ou 4 jours chez Guellouli. Nous apprenons à l'instant que ce dernier aurait fait emprisonner cinq protégés français ; il aurait dit qu'il voulait être maître chez lui et qu'il ne voulait aucun protégé dans sa tribu. Les cinq prisonniers nieraient être des protégés français de crainte qu'on attente à leurs vies. Peut-être pourrait-on établir un rapprochement entre ces faits et la présence chez Guellouli de M. Marx. Le retard du convoi (de marchandises) que vous nous annoncez depuis le 16 octobre ne serait-il pas dû aux mêmes causes ? Il paraîtrait que les gens de Guellouli auraient donné leur parole à M. Marx en lui disant qu'ils sont pour l'Allemagne.

Peut-être est-ce à cela aussi que nous devons le changement d'attitude des indigènes à notre égard ; ils lèvent maintenant la tête et nous obligent à beaucoup de précautions pour éviter des insolences qui nous mettraient dans des cas difficiles, soit que nous y répondions, soit que nous les laissions passer. Ce matin, nos gens ont été insultés devant la porte de notre immeuble. Notre situation devient très délicate et elle ne serait plus tenable si les agissements anti-français de Guellouli ne sont pas réprimés.

Il ne nous a pas été possible de savoir les noms des cinq protégés emprisonnés par Guellouli, mais il y aurait le frère du chamelier tué sur l'ordre du caïd…

26 octobre 1911

M. Marx serait toujours chez Guellouli ; en tout cas il n'est pas encore à Agadir.

Il y aurait maintenant 6 protégés français emprisonnés par le caïd. Le chamelier Ali Chaban n'a pas été tué, contrairement à ce que nous vous disions… Il a seulement été poursuivi à coups de fusil par les Morasnis (sic) du caïd, mais il n'a pas été blessé. Ce qui a fait croire à sa mort, c'est qu'il a été emprisonné et qu'on ignorait où il était passé. Les prisonniers recevraient journellement la bastonnade.

Le mouvement anti-français[82] s'accentue. Aujourd'hui à Agadir, les frères et toute la famille d'Ichouar, protégés de la « Compagnie d'Agadir », ont été frappés sous les yeux du Khalifa [**Oulhout**].

Le cheikh Lhassen aurait envoyé sa carte de protégé à Guellouli en lui disant qu'il ne l'avait acceptée que pour mieux démasquer ses ennemis.

Enfin nous vivons dans un milieu tellement hostile que Si Abd el Krim, agent indigène de l'Union des Mines, voulait retourner, trouvant que la vie était impossible à Agadir. Sans M. Evesque, il serait déjà parti.

Le changement d'attitude des indigènes a été subit. Le fait suivant va vous le prouvez.

Nous allions depuis plusieurs jours avec M. Evesque nous promener à cheval jusqu'à la première « nzala » qui se trouve sur la plage ; nous avions fait la connaissance d'un morasni avec lequel M. Evesque, qui cause un peu l'arabe, échangeait quelques paroles. Nous étions toujours bien reçus lorsqu'hier à notre arrivée, le morasni au lieu de nous accueillir amicalement, arma son fusil et nous mit en joue en nous donnant l'ordre de nous en retourner. Surpris, nous tournâmes néanmoins la bride aussitôt lorsqu'un autre homme de la nzala s'approcha de M. Evesque et lui porta un coup du fusil au bras gauche. Je pus esquiver à temps un coup qu'il me destinait et pour ne pas créer d'incidents, nous ne répondîmes pas et partîmes aussitôt pour Founti. Ce morasni a sans doute craint, s'il nous accueillait bien, d'être lui aussi pris pour un protégé français ou un ami des Français.

Nous ne pouvons nous procurer que difficilement, et en payant très cher, de l'orge et de la paille que la plupart refusent de nous vendre.

Les chameliers porteurs de lettres datées du 16 octobre arrivent à l'instant. Leur chef, Abd el Krim du douar des Aït Sidi Mohamed Oucha (Aït Ameur) nous a dit textuellement que, sans l'intervention de Lhadj Lhassen, beau-père de Guellouli, qui avait des chameaux dans le convoi, celui-ci n'aurait pu arriver jusqu'à Agadir et on lui aurait fait rebrousser chemin.

Les chameliers nous ont formellement déclaré que le Guellouli les aurait avertis, ainsi que tous ses gens, que ceux qui feraient des transports pour les Français[83] (et non les Européens) seraient emprisonnés, et qu'ils n'ont pu venir jusqu'ici que grâce à Lhadj Lhassen.

82 Souligné dans le texte original.

83 Souligné dans le texte original.

27 octobre 1911

Les peaux (de bœufs, moutons et chèvres) s'achètent brutes sur les marchés. L'acheteur les sale et les expédie au port d'embarquement dès qu'il a une quantité suffisante pour constituer un convoi.

C'est ainsi que procède la maison Marx…

On pratique ici surtout l'échange ; la monnaie est d'ailleurs très rare. Aussi n'arrivera-t-on à créer un mouvement d'affaires qu'en vendant et achetant à la fois.

En dehors des marchés, on pourrait traiter avec les caravanes, ce qui serait préférable car les affaires se feraient ainsi sous les yeux de l'Européen et en supprimant les intermédiaires indispensables dans un pays où les marchés sont fermés aux blancs. En plus du bénéfice qu'ils prélèvent, ces intermédiaires sont une source d'ennuis par suite des risques que l'ont court avec eux, car il faut leur faire des avances. Mais pour que la caravane s'arrête, il faut qu'elle soit certaine de pouvoir acheter ce qu'il lui faut et vendre les produits qu'elle porte. En lui payant les mêmes prix ici qu'à Mogador, défalcation faite des frais de transport et de nzala, on arriverait à les faire arrêter facilement…

… Un Allemand vient d'arriver aujourd'hui. Il viendrait de Mogador et s'appellerait Doctor Staersbak. Il n'a qu'un noir avec lui. Les morasni du Khalifa sont tous descendus à Founti le saluer, ce qu'ils ne font pour aucun Français.

Depuis 2 ou 3 jours, le commandant du « Berlin » descend à terre et monte chaque fois à Agadir voir le Khalifa.

Vous avez peut-être su à Mogador que le caïd ou chef de la tribu des Aït Bamran, située à 3 jours au sud d'Agadir avait été tué par ses gens qui lui reprochaient d'entretenir des relations avec des Européens. Le fait se serait produit, il y a trois semaines environ.

29 octobre 1911

Je voudrais vous voir persuadé que je ne suis ni affolé, ni énervé par une situation où il y aurait du ridicule à l'être[84] ; je ne me suis jamais cru en danger et ne vois pas ce qui a pu vous faire supposer que je craignais pour ma sécurité.

84 M. Fabron répond à une lettre du directeur de l'agence de Mogador qui lui reproche une certaine pusillanimité dans son comportement et dans le ton de ses lettres. Il lui fait grief du manque de précision de ses informations tendant à noircir la situation. Il est certain que M. Fabron a dû être victime d'une tentative d'intoxication psychologique et à travers lui sa société, pour empêcher celle-ci de se maintenir à Agadir, soit de la part des Marocains, soit de la part des Allemands par l'intermédiaire de ces derniers.

Je vous ai rapporté les bruits qui courraient ici et que je croyais exacts par suite de leur persistance et j'ai accentué pour vous permettre de vous servir au besoin de mes lettres contre le Guellouli dont les sentiments francophobes ou tout au moins germanophiles sont bien connus. Si vous le voulez, et puisqu'à Mogador vous êtes renseignés sur tout ce qui se passe ici, je m'en tiendrai exclusivement à des rapports commerciaux…

M. Louis, correspondant de la « Vigie Marocaine », est arrivé hier. Nous sommes montés avec M. Evesque l'accompagner à son logement à la citadelle où un Allemand couche depuis deux jours. L'entrée gardée par plusieurs Morasnis nous ayant été interdite, nous sommes allés voir le khalifa qui nous a dit que les logements précédemment occupés par les Français avaient été mis à la disposition de l'Allemand à son arrivée et qu'il ne pourrait en disposer que lorsqu'il serait parti. Les portes fermées à clef et cadenassées ont été forcées sans avertir M. Evesque qui en avait les clefs, et les caisses et malles y enfermées ont été portées ailleurs.

Aucune chambre n'étant disponible, je n'ai pas cru devoir laisser M. Louis coucher dehors et lui ai offert de loger à la maison en attendant un autre logement. J'ai prié M. Louis de s'abstenir de toute manifestation, ainsi que ses gens, pendant son séjour chez nous…

7 novembre 1911 – M. Fernand Honnorat remplace M. Fabron à la tête du comptoir d'Agadir.

Lettres et rapports transmis par M. Honnorat

9 novembre 1911

(…) Je me permets de compter sur vous pour m'adresser un interprète destiné à faciliter ma tâche auprès des indigènes.
Rien d'autre à signaler. Le « Berlin » a rejoint l'« Eber » en rade, les indigènes sont fort tranquilles.

10 novembre 1911

(…) Il n'y a rien à faire pour l'instant pour le placement de notre thé. Il faudra attendre l'arrivée de la qualité consommée dans le pays pour l'écouler peu à peu.

Si Hadj Hassan que j'ai auprès de moi interrogera les juifs pour la vente des babouches.

On prépare les peaux achetées dans notre cour, l'expérience sera assez longue.

Les amandes destinées à l'échantillonnage ne sont pas encore achetées, je les enverrai par chameau dès que je les aurai.

16 chameaux apportant du sucre pour M. L. Corcos sont arrivés hier.

Un homme de confiance de Hadj Hassan part demain pour Mogador avec un nombre de chameaux non fixé, il doit compléter le convoi à Mogador même. Le sucre sera pris chez nous.

16 novembre 1911

(…) Le rédacteur en chef de la « Vigie Marocaine », M. Louis, a quitté hier Agadir rappelé par son journal[85]. Restent à Founti M. Evesque et moi.

Ainsi qu'il vous a déjà été signalé l'amitié du khalifa d'Agadir se portant toute entière sur les Allemands, il en résulte une certaine réserve de la part des indigènes à notre égard. Ceux-ci sont dans l'expectative du départ éventuel du croiseur « Berlin » qui les tient en haleine par des visites fréquentes des officiers et de l'équipage à la citadelle.

Je suis tenté de croire, jusqu'à plus ample informé que c'est la politique tour à tour brutale et insinuante des Allemands sur l'esprit timoré du représentant du Guellouli, qui nous vaut de la part de celui-ci ces brusques changements d'attitude et cette appréhension inexplicable d'avoir à faire à des Français.

Pour le moment le « Berlin » effectue des tirs en rade, il relève ses torpilles et ses mines sous-marines, inonde le soir Founti et la citadelle du feu de ses projecteurs ; toutes manœuvres qui semble viser à bien ancrer dans l'esprit des indigènes l'impression de la force germanique.

Je crois que ce bluff est sans beaucoup d'effet sur la classe des miséreux du pays qui demandent au lieu de tout cet appareil guerrier, des marchandises et des vivres à des prix abordables et qui manquent totalement dans ces contrées déshéritées.

Notre installation purement commerciale nous a attiré des sympathies qui se font peu à peu jour.

85 Le 4 novembre, la France et l'Allemagne signaient un accord qui mettait fin à « l'Affaire d'Agadir ». Berlin renonçait à ses prétentions sur le Maroc, en échange de la cession par la France d'une partie du Congo, le « Bec-de-Canard », limitrophe du Cameroun allemand. Le rappel de M. Louis à Casablanca est sans doute lié à cet évènement.

La personnalité même de notre associé Hadj Hassan est venue renforcer de son autorité la confiance que faisaient naître nos paroles.

Si la route de Taroudant est encore fermée, le chemin des caravanes Mogador-Agadir est sûr et la demande des marchandises active.

Un seul point noir à l'horizon. Un différend entre le caïd Guellouli et les Ksima [**Aksimen**] dont j'ignore les causes, a été pour motif de faire condamner par le premier la nzala Ksima, située à quelques kilomètres d'Agadir et détourner de leur route les caravanes se rendant dans le Sous. Ces dernières obliquent vers l'est, après Souk el Khmis, sur [**Tildi**] et les [**Mesguina** (**Imsguin)**], évitant Agadir et la tribu « çiba » des Ksima, privant cette dernière d'une ressource appréciable, et constituant une représailles étant donné qu'une nzala a été installée par ordre de Guellouli sur la plage même d'Agadir et que les convois venant des Ksima paient aux deux nzala.

Il est bruit de protestations dans la tribu lésée ; il faut souhaiter que l'incident n'aille pas plus loin tout au moins tant que le croiseur allemand sera mouillé dans les eaux d'Agadir.

Agadir et les régions limitrophes semblent constituer le trait d'union entre les zones tropicales et tempérées. La rareté des pluies et le nombre limité des vallées fertiles font de ces contrées un pays peu propice à la culture ; comme toute région montagneuse, la ressource principale du Sous est constituée par l'élevage et les plantations de fruitiers qui ne craignent pas la sécheresse. Le commerce ne peut donc consister qu'en l'échange de produits alimentaires ou manufacturés d'Europe contre les produits naturels du pays : peaux diverses, huiles d'argan et d'olives, cire et miel, amandes, gomme sandaraque, œufs, poissons, etc.

Nous faisons actuellement essai de préparation de peaux de chèvres. Nous préparons également échantillonnage des autres produits, qu'adresserons à Mogador. C'est la saison des amandes et de l'huile ; pour ce qui est de la cire, au contraire de la France, la récolte se fait au printemps.

Les principaux articles d'importation sont le sucre, le thé, la guinée, les tissus en coton blanc, les barres de fer pour outils et charrues fabriqués sur place, et peut-être plus tard les grains et les semoules.

Il est à remarquer que l'indigène s'en tient à une marque de marchandise qu'il serait dangereux de vouloir changer radicalement. Cette habitude doit être le résultat des truquages que les juifs de Mogador font subir aux marchandises passant entre leurs mains.

L'arabe pour éviter d'être trompé, réserve sa préférence à un produit connu qu'il sait être du prix et de la qualité de ce qu'il demande. Les transactions seront limitées tant que ces errements continueront. Il faudra pouvoir amener l'indigène à avoir foi dans la probité du marchand, ce qui permettra de varier et d'étendre notre champ d'action commercial sur ces contrées si vastes et dont la capacité d'absorption est encore peu connue.

20 novembre 1911

Ce matin à 7 heures ½, le « Berlin » qu'avait rejoint en route la canonnière « Eber », appareillait avec cette dernière dans une direction que nous croyons être celle de Mogador. C'est la première fois que les stationnaires quittent la rade, aussi sommes-nous portés à considérer ce départ comme définitif et nous en réjouissons nous, car cette fuite en sourdine n'est pas pour rehausser le prestige allemand aux yeux des naturels du pays.

Dans les tribus environnantes une certaine agitation se manifeste, mais localisée toute entière dans une question de privilège de droits de péage. Les Ksima, Chtouka et autres tribus du sud forment une harka contre les [**Mesguina**] chez lesquels passe la nouvelle route que Guellouli a imposée aux caravanes et se proposent si le succès couronne leurs efforts de porter la guerre chez les Haha [**Ihahan**].

De ce fait, les convois sont immobilisés, de fortes caravanes qui vont ou viennent de Mogador sont en panne à [**Tildi**] ne pouvant plus ni avancer ni reculer. L'acheteur de notre dernier sucre se trouve dans ces conditions ; la situation est pour le moins assez comique mais tend à devenir plus sérieuse car des escarmouches se sont déjà produites et il y a eu un ou deux blessés dans les deux camps…

(…) Je vous saurai gré de me faire parvenir mon courrier, mes commandes personnelles et, si vous le pouvez, quelques livres et journaux par le premier convoi.

24 novembre 1911

Hadj Hassan m'est arrivé furieux après entretien avec son homme de confiance qui revenait de Mogador ; j'ai eu grand peine à le calmer. Il m'accusait d'avoir commandé malgré ses indications le sucre concassé, et m'avisait qu'il ne voulait pas de marchandises achetées sur place à Mogador, mais seulement celles arrivant de Marseille.

Il faut voir dans Hadj Hassan un associé bien plus préoccupé d'avoir un bénéfice immédiat sur des articles déjà connus, qu'intéressé à l'extension de nos affaires ; il n'emploie ni son prestige ni son astuce au lancement de marchandises nouvelles dont il doutera du succès. Autre chose, il paraît ne voir dans l'employé de la S.E.C. à Agadir qu'un intermédiaire entre la Direction et lui, obligé de passer par ses exigences, car il interprète à sa façon les promesses et les bonnes paroles faites par M. Crété dans ses voyages à Agadir.

Inutile de vous faire remarquer, je pense, que ces impressions que je crois fondées, n'ont jamais été manifestées dans mes relations avec Hadj Hassan avec qui je reste dans les meilleurs termes.

Si Hadj Hassan voulait bien, il est sûr que la guinée, les bougies ainsi que le thé seraient d'écoulement plus facile… Je continuerai à patienter…

Les remises de Hadj Hassan se font très irrégulièrement. L'agitation des tribus en est sans doute la cause. J'ai noté que son découvert ne devra pas dépasser la limite fixée par vous à 1500 douros.

Revenu d'une croisière au large l'« Eber » est de nouveau en rade. Manquant de toutes nouvelles, cette manœuvre nous avait fait croire à un départ qui malheureusement s'est trouvé erroné.

26 novembre 1911

(…) Toujours dans l'inquiétude sur le convoi du 1er. D'après les gens de M. Fleury arrivé hier, nos marchandises seraient arrêtées à la nzala (illisible), faute de pouvoir acquitter les droits de péage. D'après votre lettre je croyais toutes difficultés résolues. Je suppose qu'un des convoyeurs est retourné à Mogador vous mettre au courant et que vous avez dû faire le nécessaire.

Je charge amicalement M. Evesque, de l'Union des Mines, de s'informer à son passage à la nzala sur les conditions de cette arrestation et il pourra vous en donner tous les détails qui me manquent encore à l'heure actuelle.

Quoi qu'il en soit, si les dommages que nous causent ces retards proviennent du fait du caïd Guellouli, il convient à mon avis de protester énergiquement auprès de qui de droit pour éviter le retour de ces agissements aussi arbitraires et dépourvus de toute bonne foi. Je ne m'explique pas que malgré nos arrangements avec Si Ali de Mogador, et que le Guellouli lui-même, tolérant notre libre passage aux nzala antérieures, un pareil incident surgisse à un jour d'Agadir. Si M. Crété (à Taroudant) me demandait des marchandises de suite, je ne pourrais être en mesure à rien lui expédier.

Un interprète serait de toute nécessité, surtout devant moi-même m'approvisionner dans les souks où la présence de l'Européen est à peine tolérée. M. Evesque me laisse provisoirement un de ses hommes parlant un peu le français. Tâchez d'obtenir de M. Fleury la résidence de cet indigène à Agadir où il représenterait l'Union Minière, dans l'attente d'un interprète que vous pourrez m'envoyer plus tard…

…Je vous saurai gré de me faire retour des quelques instruments de cuisine descendus avec MM. Benhamida et Fabron et qui manquent à mon inventaire. Le départ de M. Evesque et le manque de planches me laissent fort dépourvu. Vous me rendriez service en m'expédiant aussitôt que possible et dès leur arrivée (à Mogador) les sièges, tables et divers commandés à Marseille…

Envoyez moi aussi assortiment de conserves demandé, y ajoutant jambon et saucissons, café, vin, mon stock commençant à s'épuiser.

Je manque de personnel de confiance à qui confier le courrier de Mogador. Il vous appartiendra de chercher vous-mêmes les exprès – MM. Fleury, Boulle ou Allaux[86] pouvant vous aider – pour la transmission de vos correspondances. Je répondrai par retour.

30 novembre 1911

Sans bruit, avant-hier soir à 7 heures et demie, la canonnière « Eber » levait l'ancre pour un départ que j'ose croire définitif. Il n'y a eu aucune manifestation extérieure, si ce n'est vers les 2 heures du soir : l'adieu sur la plage des officiers de l'« Eber » avec l'ingénieur Ehrmann prévenu par signaux.

Chose curieuse, de plusieurs jours l'état-major allemand n'était descendu à terre et les officiers sont partis sans être montés à la citadelle pour faire leurs adieux au Khalifa et au nommé Buch qui y habite. Serait-ce changement de tactique de la part du Khalifa ? L'évènement est trop près pour que je puisse déjà émettre un jugement.

Je puis me porter garant de ce que le départ a été très bien vu par la grande partie de la population indigène. Sans coup férir l'influence française s'en est trouvé accrue. On dit partout que la France a battu la Prusse[87]. Les tribus même çiba voient ce résultat d'un bon œil, car l'immigration fournie par la région pour l'Algérie leur a permis de nous connaître et de nous estimer[88]. Les Arabes se

86 Receveur de la poste consulaire française.

87 Il ne savait pas qu'en compensation la France avait dû abandonner une partie de sa colonie du Gabon.

88 Les populations du Sous, souvent rétives au pouvoir du sultan, comme bien d'autres tribus berbères,

moquent maintenant du geste allemand qu'ils trouvent ridicule, le résultat ayant été nul.

Il faut dire que leur intérêt y gagne.

Comme il est probable que la France voulant maintenant consolider son influence enverra un vaisseau de guerre – ce que vous êtes plus à même que moi de savoir, il faudra m'envoyer certaines provisions, vins, champagne, etc. – Vous ferez bien de me tenir au courant de ce qui se décide pour les suites de l'affaire d'Agadir, me dire ce qu'on pense en haut lieu du caïd et du khalifa, pour que je puisse savoir quelle ligne de conduite je dois suivre avec celui-ci.

1er décembre 1911

Le calme des tribus des alentours n'est qu'apparent. Les rivalités entre cheikhs et caïds des Haha, [**Mesguina**], Ksima, si elles n'ont pas encore donné lieu à des manifestations bruyantes, entravant du moins d'une manière presque absolue tout commerce dans la région. Agadir est entièrement isolé depuis trois semaines, n'y arrivent que les caravanes dont c'est le point terminus. D'ordre du caïd Guellouli, les caravanes à destination de Taroudant et du Sous, ainsi que je vous l'ai marqué dans mon précédent rapport, évitent Agadir et la tribu rebelle des Ksima, qui en manière de protestation a envoyé des partisans camper dans un fondouk à une heure de la forteresse.

Jusqu'ici tout s'est borné à quelques razzias et coups de feu dans des embuscades. Le khalifa, inquiet tant que les stationnaires allemands sont restés en rade, faisait éclairer pendant la nuit de deux de leurs projecteurs, la ferme en question et la route des Ksima.

Le « Berlin » a été relevé par l'« Eber » le 20 novembre. Ces deux canonnières ont croisé au large toute la matinée du même jour, ce qui nous a fait croire à un départ. Le soir, le « Berlin » s'est tenu en éclaireur dans la ligne d'horizon pour quitter la rade à la tombée de la nuit. Nous n'avons pu nous expliquer la

---

alimentaient un flux migratoire important. Soumises à une forte pression démographique, chassées de chez elles par de fréquentes disettes, les épidémies consécutives, l'insécurité due aux affrontements guerriers, elles fournissaient de gros contingents aux quartiers pauvres des villes, non seulement du Maroc, mais aussi de l'Algérie, de Tunisie et même d'Orient sur la route du pèlerinage. Habiles, entreprenants, durs à la tâche et supportant les conditions de vie les plus pénibles, les Chleuh revenaient lorsqu'ils le pouvaient au pays nantis d'un pécule plus ou moins gros qui leur permettait de faire vivre leurs familles et ceux qui n'avaient pas eu le même courage, les poussant à leur tour vers l'émigration vers des pays plus prospères. C'est ce même courant qui explique encore aujourd'hui la présence dans nos grandes cités en France de ces petits épiciers marocains de quartiers, de ces hommes solitaires et silencieux, généralement sans familles, entretenant une solidarité de clan ombrageuse, prêts à accomplir sur nos chantiers les tâches les plus rebutantes pour des salaires modestes.

signification de cette manœuvre. Il est à croire que les derniers temps du séjour des stationnaires, ceux-ci ont effectué, non seulement de nombreux tirs, mais ont encore brulé sans but quantité de poudre.

L'« Eber » a quitté Agadir le mardi 28 novembre. Après quelques signaux conventionnels, quelques officiers sont descendus sur la plage où l'attendait l'ingénieur d'Etat allemand Ehrmann. Ils ont presque de suite rejoint leur bord sans être montés faire leurs adieux au khalifa et au nommé Steinmetz (et non Buch) demeurant dans la citadelle.

Ce départ, quoique attendu, a été si précipité que les indigènes ont ri d'une telle hâte, et qu'ils sont maintenant à se demander ce que les Allemands sont venus faire ici. Je ne puis préjuger de l'opinion du Sous sur ce départ. Ce que je puis vous garantir, c'est qu'à Agadir et dans les tribus voisines, aussi bien maghzen que çiba, et ce malgré leurs divisions intérieures, l'arrivée des Français commerçants et même militaires, sera accueillie avec joie.

Ce qui nous vaut cela est à mon avis une faute politique de la part des Allemands. Ceux-ci se sont en effet attachés à acheter les gros pontifes arabes ou Chelhas[89], négligeant complètement les « meskins » du pays. Or, c'est dans cette classe (il n'est pas de hameaux où on n'en trouve quelques-uns) qu'on rencontre des indigènes ayant travaillé dans l'Afrique française… Ils ont été de suite nos alliés et seront d'autant plus empressés qu'ils savent qu'avec de l'argent et du travail, nous apportons la sécurité en mettant fin aux exactions de leurs dirigeants.

---

89 **[Chez les populations arabophones du Maroc, le terme le plus répandu pour désigner la langue des berbérophones est celui de « *chelha* ». Il découle d'un verbe issu de l'arabe maghrébin, que l'on trouve sous la forme « *chelleh* » (Dallet, 1982) ou « *chellekh* » (Prémare, 1995), et qui a pour sens « *couper* », « *fendre* ». En darija marocaine, le verbe « *chellekh* » a aussi pour signification, au sens figuré, l'action de « *parler à tort et à travers* » (en tachelhit, on retrouve ce verbe, emprunté à la darija et avec le même sens, sous la forme « *chelleh* »). Toujours dans la darija marocaine, on constate encore l'existence du mot « *chlikhiya* » qui désigne une « *sorte d'argot des femmes de Tanger, obtenu par déformation systématique des mots* ». Donc, à l'origine, pour l'arabophone du Maroc, celui qui « *chellekh* » ou qui « *chelleh* » est celui qui coupe, qui fend, son langage à tel point de le rendre inintelligible. Aux yeux de l'arabophone, la « *chelha* » n'est pas une langue, ce n'est qu'un fragment, un lambeau de langue détaché de la langue de référence : l'arabe vernaculaire (« *chelkha* » : « *éclat, fragment de bois, lambeau d'écorce* »). D'où le terme de *Chelh* (pl. *Chleuh* ou *Chellaha*) ou de *Chelhi* (pl. *Chleuha*) qu'emploie l'arabophone pour désigner tout membre d'une tribu berbérophone qui « *baragouine* » un langage incompréhensible. Suite au rapport langue dominée/langue dominante qui régit les contacts entre les parlers arabes et berbères depuis plusieurs siècles, de nombreux mots empruntés à l'arabe maghrébin sont présents dans les langues berbères, ce qui renforce cette idée de « *dialectisation* » des idiomes berbères aux yeux du locuteur arabophone. De tous les groupes berbérophones du Maroc, ceux du Sud-ouest marocain l'ont adoptés, sous une forme berbérisée (tachelhit), pour désigner leur identité et leur langue à partir, semble-t-il, du 19ème siècle. Au cours du 20ème siècle, ce terme a été adopté, à son tour, par les locuteurs méridionaux de la tamazight – note de R.A.].**

D'autre part les Français qui ont parcouru le pays possédaient l'arabe ou avaient avec eux des interprètes et un personnel dévoué, ce qui les rendaient plus sympathiques aux indigènes, et la connaissance de leur langue et de leurs coutumes formait un lien d'attachement de plus.

Les premiers jalons étant ainsi posés, nous pouvons en escompter bientôt un bon résultat.

Les caravanes évitant Agadir, je ne puis me renseigner qu'imparfaitement sur les prix des produits du pays. La récolte en olives a été bonne dans le Sous, l'huile vaudrait 22 douros le « quintal » de 81 kilos. L'huile d'argan est plus chère.

Les amandes douces vaudraient 22 douros et demi à 23 le « quintal » de 54 kilos.

Les peaux de chèvres achetées dans les souks dès que les bêtes sont dépouillées ont une valeur variable de 1 à 3 p.h. pour les plus belles.

M. Evesque, de l'Union des Mines, a quitté Agadir le 26 novembre. Je reste seul Français depuis. Il y a en outre deux Allemands : Steinmetz qui habite la citadelle, et l'ingénieur Erhmann qui réside à Founti. On ne les voit jamais. Le khalifa [**Oulhout**] d'Agadir est allé le 30 chez le caïd Guellouli pour y passer les fêtes de l'Aïd el Kébir.

2 décembre 1911

Moulay Omar (employé de la S.E.C.) partira le 5 d'Agadir pour être à Taroudant à la date fixée.

J'attends le passage de M. Crété pour me consulter avec lui sur tout ce qui concerne la direction à donner pour les comptoirs d'Agadir et de Taroudant.

6 décembre 1911

Lettre de M. Crété envoyée de Taroudant à F. Honnorat à Agadir :

> Je suis arrivé à Taroudant avant-hier soir après un voyage assez pénible de 8 jours depuis Marrakech. Les chemins dans cette région sont en effet très mauvais en cette saison ; nous avons fait 3 jours de route sous la pluie et avons traversé l'Atlas sous la neige.
>
> Charmant pays à visiter en hiver !
>
> J'ai pu rencontrer hier le père d'Ischouar d'Agadir qui m'a donné quelques nouvelles ; j'en suis privé depuis 3 semaines : Départ de l'« Eber », départ d'Evesque. Il me dit également que vous avez un interprète, que vous

n'êtes pas encore installé dans notre nouveau local, que vous êtes sans compter Vilberg, le seul Européen à Agadir.

Il me dit en outre que nos caravanes ont été arrêtées chez le Guellouli, et que les chameaux envoyés par moi le 15 du mois dernier ne sont pas encore arrivés à destination. Veuillez me tenir au courant de ce qui a été fait, et quelles mesures ont été prises pour sauvegarder nos intérêts…

On me dit qu'un bateau de guerre français est attendu ; ne manquez pas d'aller faire une visite à bord au commandant au nom de la Société et de lui offrir nos services pour tout ce dont nous pourrons avoir à leur fournir…

Je crois qu'il serait prudent de vous munir dès à présent de diverses provisions : Champagne, bordeaux, liqueurs diverses en vue de la vente à bord. Ne craignez pas d'en faire la commande d'urgence à Mogador…

Mes amitiés à Hadj Hassan ; est-il un peu plus honnête dans ses opérations commerciales avec nous ? Veuillez l'interroger sur les points suivants et me répondre :

1- Possibilité de passer au retour via Agadir et lui demander des détails au sujet de la réalisation de ce projet ?

2- Ouverture de crédit en ma faveur chez son ami d'ici, Si Aïssa, pour 1500 p.h. pour mes opérations à Taroudant dans le cas où j'aurai besoin d'argent…

Je sais que notre ami le khalifa d'Agadir a jugé prudent de déguerpir quand il ne s'est plus vu sous la protection de la « frégate » (allemande).

Je ne resterai à Taroudant que juste le temps nécessaire pour installer Moulay Omar qui doit venir de Mogador et qui passera chez vous…

7 décembre 1911

Il a été payé 7 p.h. de nzala chez Guellouli, soit 2 à la nzala Oued Guisoul et 5 à [**Imerditsen**]. Les fonctionnaires du caïd n'ont voulu délivrer aucun reçu…

Ces affaires m'ont valu deux jours de palabres, de nombreuses menaces et un commencement d'action directe, les chameliers voyant que je ne voulais pas céder s'étant emparé de force d'un sac de sucre de 84 kilos. Hadj Hassan leur donnait entièrement raison. Les indications de la facture et de la lettre étaient loin de faciliter ma tâche… (Les chameliers) venus à composition m'ont rendu ce soir le sac de sucre…

7 décembre 1911

Lettre de M. Crété envoyée à F. Honnorat à Agadir :

Je vous confirme ma lettre d'hier qu'emporte un homme à moi : Yasid, qui vraisemblablement sera encore à Agadir lors de l'arrivée du rekkas porteur de la présente.

Je vous remercie des renseignements que vous me donnez. Nos convois arrêtés par ordre du Guellouli sont, paraît-il, en route pour Agadir, l'agence de Mogador ayant acquitté les divers droits de nzala réclamés.

Je ne compte pas beaucoup pouvoir traverser les Haouara : Moulay Omar lui-même a eu quelques difficultés, et le pacha de Taroudant ne me laisserait d'aucune façon sortir. Si cependant Hadj Hassan me donnait l'assurance de pouvoir passer sans trop de risques, je tenterai le coup plutôt que de refaire en sens contraire la route via Goundafi. Il y a bien une autre route via Ameskroud, mais elle est comme l'autre infestée de bandits.

Revenant à la question convois, je vous demande de ne pas prendre livraison des marchandises si elles ont souffert en route de leur station chez le Guellouli, si elles sont incomplètes, etc. Vous présenterez alors au caïd une réclamation par l'intermédiaire du consul à Mogador…

J'espère que malgré votre isolement à Agadir, vous ne vous ennuyez pas trop. Ici nous nous reposons de nos fatigues en attendant de faire des affaires. Nous sommes, mon interprète et moi, les deux premiers qui ayons jamais visité Taroudant vêtus à l'Européenne[90]. J'affecte de ne pas m'habiller à l'arabe, comme un certain Otto Mannesmann qui quoique portant turban ne comprend pas un traitre mot d'arabe.

Nous ne sortons de la casbah qu'escortés de 5 soldats, le pacha[91] ne voulant d'aucune façon qu'il arrivât quoi que ce soit…

Quant à la conduite à tenir vis-à-vis de Hadj Hassan, je vous ai fait toutes les recommandations nécessaires ; maintenant que le Maroc est français, nous l'avons chèrement acheté[92] ; nous pouvons peu à peu nous imposer, sans naturellement brusquer les évènements…

90 [**Il semblerait que « l'exploit » ait été déjà accompli quelques mois plus tôt par le couple Ladreit de Lacharrière (Jacques et Reynolde) en avril 1911 – note de R.A.**].

91 Le pacha de Taroudant, le caïd Kabba (Cabba) était totalement entre les mains des Mannesmann et des intérêts allemands.

92 La conclusion de l'accord franco-allemand du 4 novembre avait laissé supposer à de nombreux Français au Maroc que celui-ci était déjà passé sous notre contrôle, ce qui ne se fera que le 30 mars 1912.

8 décembre 1911

L'arrivée aujourd'hui à Agadir de 2 rekkas venant de Taroudant de la part de M. Crété.

M. Crété est bien arrivé le 4 au soir dans cette ville, devançant de 2 jours Moulay Omar qui lui a donné votre courrier. Cet employé ainsi que les 2 porteurs de dépêches ont sans anicroches pu accomplir l'aller et retour Taroudant-Agadir. D'après ce que me dit Hadj Hassan, je présume qu'avec quelques précautions et quelques sacrifices de temps, M. Crété pourra effectuer le même chemin. J'aurais après demain par rekkas spécial réponse du cheikh Ahmed ould Mançour qui tient les clefs de la route, et qui me dira si sans danger M. Crété peut gagner Mogador via Agadir.

9 décembre 1911

Lettre adressée à M. Crété à Taroudant :

> Les rekkas m'avaient assuré qu'une lettre du cheikh Si Ahmed ben Mançour, dont la casbah se trouve à la lisière des tribus Haouara et Ksima, vous permettrait de passer sans encombre à travers lesdites tribus. Le cheikh, ami de Hadj Hassan, j'ai pu avoir promesse de ce dernier d'une lettre d'introduction qui servira de sauf-conduit nécessaire à favoriser votre voyage sur Agadir.
>
> Il a été décidé par Hadj Hassan ce qui suit, les deux rekkas, en ce moment ici, partiront en même temps, l'un portant une lettre de Hadj Hassan pour le cheikh Si Ahmed, s'arrêtera chez ce dernier, attendra la réponse qu'il viendra nous communiquer à Agadir, alors que l'autre rekkas poursuivra jusqu'à vous sa route. Hadj Hassan a espoir dans la réalisation de ce projet. Il vous envoie une selle arabe[93] que vous devrez monter, cachant la selle européenne dans un chouari. Comme je suppose que votre interprète est aussi monté à l'européenne, vous pourriez si possible emprunter une autre selle arabe à Taroudant et opérer de même. Je la renverrai à la première occasion. A défaut l'interprète pourra monter à barda, étant donné le peu de durée du trajet. Vous partiriez de nuit après avoir revêtu un ample burnous[94] destiné à vous éviter des indiscrétions ennuyeuses de la part de gens que vous pourriez rencontrer en route.
>
> Si j'avais du personnel et moins de marchandises en magasin, je pourrais aller au devant de vous. M. Evesque ayant rappelé son interprète, je ne puis absolument pas m'absenter, restant seul avec mon boy.

93 Souligné dans le texte.

94 Ibidem.

J'ai reçu le 7 votre mot de Marrakech au sujet des affaires de terrains ; je n'ai pu me renseigner jusqu'à maintenant et j'aurai difficile à le faire, l'interprète mis bénévolement à ma disposition par M. Evesque m'ayant quitté hier. Ce serait d'autre part maladroit de m'informer du mandataire de l'Union des Mines et même de Hadj Hassan. L'un n'ayant pas intérêt à me documenter et l'autre cherchant assurément à faire payer cher son intervention. J'espère y arriver plus sûrement par cheikh Lhassen, le seul qui m'ait été vraiment utile depuis mon arrivée à Agadir…

Le local loué n'est pas encore prêt, et ressemblait assez à une écumoire lors de ma visite après les pluies tombées il y a une quinzaine. N'ayant pas voulu brusquer les choses, j'ai demandé à Hadj Hassan quand serait prête la maison. Il m'a demandé si je n'étais pas bien ici d'un ton un peu rogue.

Je n'ai pas insisté. Personnellement, je préfèrerais continuer à habiter au même endroit quoique la garde des marchandises soit un peu plus difficile. L'autre local manque d'air et ressemble assez à une prison, les pièces sont moins spacieuses et nous n'avons pas de place pour loger les bêtes, ni la proximité de la fontaine.

Il est actuellement impossible de ravitailler Taroudant par Agadir. Les Ksima ne laisseraient pas passer les caravanes…

On parle du départ prochain des 2 derniers Allemands.

Tout est calme dans les tribus, mais ce n'est sans doute qu'apparent.

12 décembre 1911

Lettre de M. Crété à F. Honnorat :

Impossible la combinaison de Hadj Hassan car Cabba, le pacha de Taroudant, ne veut pas nous passer par les Haouara, suivant l'oued Sous. Comme il m'importe avant tout de rentrer le plus vite à Mogador, je file par la nzala Argana [**Targant n Aït Moussi**][95] et le Mtouga [**Intougga**].

Hadj Hassan ne doit pas être froissé de tout ceci, car j'étais à Taroudant à la casbah, sous la responsabilité de Cabba, et je ne pouvais sortir qu'avec des gens à lui…

Les gens de Hadj Hassan rentrent donc à Agadir ; son homme de confiance vous mettra au courant de ce qui a été fait… Espérons que peut-être l'an prochain nous viendrons ici par chemin de fer[96], au lieu de traiter avec des bandits pour qu'on ne vous coupe pas la route ????

95 [**Tribu des Ida Ouziki (Haut-Atlas occidental) – note de R.A.**].

96 Allusion au projet prêté aux Mannesmann et à d'autres firmes allemandes de construire un chemin de fer d'Agadir à Taroudant et qui se prolongerait à l'intérieur du Sous et vers les zones à minerais de l'Anti-Atlas.

14 décembre 1911

M. Crété a quitté Taroudant le 12, ne pouvant rejoindre Mogador par Agadir, il a emprunté le chemin des rekkas par Argana et le M'Touga et sera je crois rendu à Mogador à réception de la présente. J'ai noté toutes instructions au sujet des convois à envoyer à Moulay Omar à Taroudant…

En même temps que des questions de terrains, M. Fleury (de l'Union des Mines) est venu pour se rendre compte des intentions des tribus des environs. La situation toujours calme n'en dénote pas moins une forte tension de la part des M'Seguima-Ksima contre le caïd Guellouli. Il pourrait très bien y avoir explosion sous peu…

Un interprète m'aiderait beaucoup pour (la question des terrains), M. Fleury ne devant rester que quelques jours ; je préfèrerai n'avoir recours à Hadj Hassan, dont je connais les exigences, qu'au dernier moment. J'ai eu proposition de vente en deçà du marabout avant d'arriver à Founti. C'est peu intéressant à cause de l'éloignement de l'anse dans laquelle se fera probablement le port à l'autre extrémité de la baie. Le khalifa s'oppose à ce qu'on dépasse le cimetière juif. Il est assez ennuyeux quand on n'a ni personnel ni interprète d'aller se promener de ce côté-là. On ne peut donner d'explications aux mokhaznis qui posent des questions indiscrètes et font signe de rebrousser chemin…

…Je suis heureux d'apprendre que notre société a été choisie par des maisons notables pour avoir leur exclusivité à Agadir, cela ne pourra que nous aider à l'extension de nos affaires…

Hadj Hassan, occupé aux labours, je le vois très peu. Il ne m'a plus parlé des marchandises en magasin ; il est vrai que leur débouché est pour l'instant difficile. Les rentrées de nos avances sont pour ainsi dire nulles, malgré mes démarches pressantes auprès de lui. Je profiterai de la présence de M. Fleury pour avoir un sérieux entretien avec lui.

15 décembre 1911

La situation politique est inchangée. Les tribus avoisinantes sont toujours montées contre le caïd Guellouli qui en détournant le transit d'Agadir, les prive de marchandises et leur enlève un bénéfice appréciable.

Il suffirait d'un incident quelconque pour que la situation s'aggrave et que la guerre civile éclate. Dans les Ksima la lutte entre le cheikh Mohamed et son frère qui est soutenu par Guellouli, faite d'intrigues jusqu'à maintenant, risque de passer bientôt aux faits violents, si la médiation qu'on est en train de leur offrir n'aboutit pas.

Les Arabes – et Européens – sont surpris qu'aucun bateau de guerre français n'ait à ce jour fait d'apparition sur cette partie de la côte. Sa présence amènerait sans doute le calme dans la région, et on pourrait travailler utilement à l'ouverture et à l'établissement de la sécurité sur la piste Agadir-Taroudant.

Il n'en faudrait peut-être pas plus également pour ramener aux Français – si on osait accepter – le caïd Guellouli et le khalifa d'Agadir, qui commencent à manifester certaines craintes et s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route.

Par mes lettres, vous avez appris les empêchements et abus de toutes sortes que le caïd Guellouli a commis à notre égard lors de vos derniers envois de Mogador. Il y aurait nécessité, nos intérêts devenant majeurs au Maroc, à ce qu'on fasse pression sur ce caïd, – en attendant d'autres moyens –, pour que de tels agissements ne se produisent plus, si fâcheux pour le commerce en général.

Des bateaux pêcheurs, que je suppose de nationalité espagnole, viennent jusque dans la baie d'Agadir se livrer à leur métier. Il ne m'étonnerait pas que quelques uns de ces chalutiers, en vertu de leur tonnage et de leur persistance à approcher de la côte, se livrent au commerce productif de la contrebande de guerre ou à une propagande anti-française. Comme dit plus haut, la visite d'un croiseur assainirait la région.

…De tout ce qui précède, résultent de grandes difficultés pour commercer…

Les terrains propres à bâtir sont presque tous pris depuis longtemps. Le bluff allemand et la spéculation ont fait hausser les prix d'une façon exagérée. Je cherche à trouver un endroit assez plat pour pouvoir installer nos installations futures.

20 décembre 1911

Un incident a surgi dont la gravité mérite que vous attiriez l'attention du consul à son sujet. M. Fleury l'en a déjà avisé par rekkas.

Le caïd Guellouli, à qui Hadj Hassan porte ombrage, a voulu se débarrasser de ce dernier en dépêchant à Agadir plusieurs de ses séides destinés à faire disparaître Hadj Hassan. Celui-ci, avisé à temps, ne se déplace plus qu'avec une escorte armée et fait garder sa maison par ses partisans. Il craint à tel point pour sa vie qu'il nous a priés, M. Fleury et moi, de nous rendre en armes auprès de lui. Il a réclamé la protection de la France et avait, à ce jour-là, dimanche 17 décembre, une attitude tout à fait désespérée.

Il ne vous échappe pas que cet évènement complique de façon singulière la situation dans Agadir même – le khalifa restant passif – et ne peut que nuire à nos intérêts engagés. La présence d'un bateau de guerre serait nécessaire pour ramener le calme et sauvegarder nos droits.

Hadj Hassan a régularisé sa situation en soldant le reliquat de nos factures antérieures et m'a fait tenir une lettre, où il reconnait – paraît-il – nous devoir une somme élevée, en cas de dépossession ou de mort.

Pour éviter les contradictions et les fausses manœuvres, je me permets de vous conseiller de vous concerter avec M. Fleury pour les démarches que vous jugeriez à propos de faire auprès du consulat. Il serait utile que vous m'en avisiez.

Hadj Hassan ayant demandé la protection de la France, vous pourriez lui offrir pour 1912 la qualité de protégé[97] ou de censal de notre Société, mais il y a lieu de se hâter, Hadj Hassan ayant pu le demander par ailleurs.

Impossible de se procurer ici de chameaux (pour un convoi sur Taroudant). Je conserve quand même en magasin, marchandises suffisantes, pour pouvoir à la première occasion ravitailler ce poste.

23 décembre 1911

Je reçois à l'instant une lettre de Taroudant… Le ravitaillement de ce poste via Agadir serait rendu presque impossible par les coupeurs de route, les rivalités de tribus nous vaudraient le pillage de nos convois si nous nous hasardions à envoyer des marchandises par cette piste. Hadj Hassan qui conserve les meilleures relations avec les pillards et qui est aimé d'eux à cause de l'antagonisme avec son frère le caïd Guellouli, pourrait seul aplanir les difficultés que présentent l'expédition des marchandises d'ici à Taroudant. Le rekkas venant de ce point porteur du courrier n'a pu passer qu'en se recommandant de son nom.

Je puis assurer que Hadj Hassan n'acceptera pas de prêter son concours à la solution de cette question. Il a toujours argué des difficultés de la route pour nous refuser des chameaux qu'il dit ne pouvoir trouver. Le stock de sucre que j'ai conservé pour Taroudant n'a pas eu son agrément et j'ai failli me fâcher voyant son obstination à demander pour lui tous les bénéfices. Je serai tout de même obligé à en passer par là si je ne puis former de convoi pour Taroudant.

97 Voir article de « L'Echo de Paris » du 21 novembre 1911 qui anticipe l'évènement. La protection de Hadj Hassan par la France en tant qu'associé de la S.E.C. ne fut envisagée que plus tard.

Hadj Hassan semble être revenu de son alerte de dimanche dernier, malgré cela il ne voyage qu'avec 2 ou 3 gardes du corps armés. Il est descendu d'Agadir pour me demander sa lettre et a repris ses relations commerciales…

Je vous confirme ma commande d'une jumelle Vion grande luminosité de 8 à 10 de grossissement.

Veuillez également vous procurer 200 cartouches Browning (50 en remplacement pour ma défense personnelle et 100 pour Hadj Hassan).

J'espère que vous me ferez suivre bientôt divers papeterie, ainsi que les tarifs que vous pourriez avoir en double. Un catalogue de St Etienne me rendrait service pour armes, coffres, malles fort demandés par les indigènes.

Salutations cordiales et souhaits les meilleurs de prospérité.

24 décembre 1911

Lettre personnelle de M. Honnorat à M. Crété :

> Je vous aurais vu avec joie à Agadir si les circonstances dont vous m'avez tenu au courant, ne vous avaient empêché d'y venir. J'espère que le crochet que vous avez été obligé de faire ne vous a pas trop endolori, et que vous avez pu regagner Mogador sans autres accidents.
>
> Je profite d'un rekkas venu de Taroudant pour vous envoyer cette lettre. Il vous mettra au courant mieux que je ne pourrais le faire de la situation politique de la région, en même temps qu'il vous donnera des nouvelles de Moulay Omar.
>
> Si je vous écris particulièrement, c'est que j'ai un tas de services à vous demander et mon éloignement vous fera, je pense, excuser cette liberté.
>
> C'est bientôt la fin de l'année, et je désirerai une situation bien nette de mes comptes avec la société. Je vous envoie copie de la lettre que j'adressai à M. (illisible), peu après avoir quitté l'agence de Casablanca, lettre qui n'a eu, que je sache, aucune réponse. J'aimerais être fixé à son sujet et je me permets, comme vous l'avez promis, de compter sur vous…
>
> Je suis confus de vous parler de ces affaires là.
>
> Passant à un autre ordre d'idées, je vous dirai que si je ne m'amuse pas, la vie à Founti ne me déplait pourtant pas, mais pour la bonne marche des affaires aussi bien que pour traiter des terrains, un interprète est indispensable. Je pense que vous me donnerez satisfaction.

Quoique moins urgent, une monture me rendrait aussi des services. Ne craignez pas de moi des imprudences. Avez-vous toujours ma cravache ? Vous voudrez bien me la retourner quand vous n'en aurez plus besoin, je vous prie…

Hadj Hassan paraît être plus attaché à l'Union des Mines qu'à notre Société. Vous feriez bien de lui écrire, lui proposant notre protection et lui parlant de l'affaire des terrains…

30 décembre 1911

(…) Sintés est bien arrivé. J'ai pris note des instructions le concernant. Il m'a annoncé qu'un convoi de diverses marchandises l'avait précédé de quelques jours. Je n'ai encore rien reçu…

Ainsi que me le dit Sintés, je ne m'étais pas trompé sur la qualité plutôt inférieure des produits fournis par Hadj Hassan. Je lui en ai fait l'observation hier. Vous ne m'avez à ce sujet ni accusé réception de l'envoi ni communiqué vos appréciations. Je pense que votre lettre du 20 me parlera de tout cela, je pourrai agir en conséquence si les difficultés dans lesquelles Hadj Hassan se débat en ce moment[98] permettent de le faire utilement…

A propos de terrain, trois juifs de Mogador, des maisons Afriat et Corcos, sont arrivés le 25 en vue d'effectuer des achats. Afriat s'étant abouché avec Hadj Hassan, je n'ai jamais ressenti comme ces derniers jours la nécessité d'un interprète. Dès l'arrivée de Sintés, j'ai mandé hadj Hassan. La seule combinaison à l'heure actuelle étant de nous l'attacher le plus possible, pour éviter qu'avec sa mauvaise foi coutumière, il ne joue double jeu avec l'Union des Mines, les juifs ou autres.

Pour des motifs que j'expliquerai plus bas, Hadj Hassan ne s'étant pas rendu à mon appel, je me suis transporté à Agadir avec Sintés pour l'entretenir de nos visées d'achat. Il a promis de nous servir soit directement, soit par intermédiaire autant qu'il serait en son pouvoir.

Je vais dès aujourd'hui me mettre en campagne pour trouver pour nos installations futures un endroit assez grand et assez plat dans l'endroit désigné par M. Crété.

La maison autre que celle que nous habitons et que M. Crété m'avisait d'occuper subit depuis quelques jours des réparations complètes. Un employé

98 Souligné dans le texte original.

de la maison Boulle[99] de Mogador en surveille l'achèvement depuis le passage de M. Fleury. J'ai fait à Hadj Hassan d'énergiques protestations, lui demandant également des explications sur cette façon d'agir à notre égard, M. Crété m'ayant bien fait entendre que cette maison appropriée nous reviendrait et que j'aurais à quitter le local actuel.

Hadj Hassan s'est défendu d'avoir voulu donner cette habitation à M. Crété. Ayant laissé la latitude de choisir entre 2 maisons, celui-ci ayant opté pour la mienne, je dois rester dans cette demeure. L'argument est un peu spécieux, le local actuellement mis en état tombait en ruine et ne pouvait raisonnablement être habité à l'époque.

J'ai demandé à notre interlocuteur si lui, notre associé, songeait à favoriser ici même l'établissement d'un concurrent dans une maison à lui ? Il s'en est défendu, a dit que cette habitation était pour son usage quand il descendait d'Agadir et pour ses amis.

J'en ai pris acte, mais je serais heureux, puisque M. Crété doit venir plus tard, que ce point soit élucidé.

J'ai reçu par ce courrier une note relative à une fourniture de tabacs au nommé Yacob Abesror demeurant à Agadir. Ceci concerne sans doute notre future représentation du Monopole des Tabacs. Je voudrais avoir quelques explications…

… J'aimerais que vous m'envoyiez aussitôt que possible du vin[100] dont nous allons manquer, du sel, des épices, des conserves, de l'eau car on ne peut rien trouver dans ce pays déshérité.

30 décembre 1911

Rapport de synthèse :

Ma lettre du 20 décembre vous a donné une idée de la situation d'Agadir ; il est indispensable que j'y revienne, car c'est le nœud d'une politique locale dont la gravité peut avoir des conséquences redoutables et inattendues.

Il y a malaise dans toutes les tribus. Le caïd Guellouli qui a craint un moment des représailles après l'accord franco-allemand ; voyant qu'elles tardent à se produire, a repris toute son insolence d'antan. Vous êtes au courant de ses rivalités

99 Représentant de la Compagnie Paquet et de la Compagnie d'Agadir à Mogador.

100 Souligné dans le texte original.

avec les Ksima. Il a sommé son frère Hadj Hassan d'Agadir, de marcher avec lui contre cette tribu, car il se sent le plus faible, et Hadj Hassan a de nombreux partisans ; à eux deux ils en seraient venus facilement à bout, renouvelant les exploits de leur père : le grand Guellouli[101].

Hadj Hassan qui a des attaches avec les Ksima et qui est partisan des Français, a refusé de joindre ses forces à celles de son frère. Leur inimitié n'en est devenue que plus grande et le Guellouli veut se venger en faisant assassiner Hadj Hassan. Depuis plus de 10 jours, les exécuteurs sont à la recherche du moment favorable. Celui-ci a failli se produire le 27 de ce mois. Hadj Hassan, montant à Agadir, trouvait au premier bastion le chemin barré par une dizaine d'hommes le tenant en joue ; il avait heureusement sa garde qui ne le quitte plus, et payant d'audace, sous la menace de faire feu lui-même, il s'est fait ouvrir le chemin. Depuis, il s'est enfermé de nouveau et sa maison est redevenue une véritable forteresse. Si le guet-apens n'a pas réussi, c'est parce que les juifs de Mogador, habillés à l'européenne et habitant chez le khalifa étaient sur la route. Le secret de l'opération aurait été vite connu et il aurait sans doute fallu se débarrasser de témoins fâcheux.

Hadj Hassan, à qui nous avons rendu visite le 29, lui-même ne pouvant – et pour cause – se déplacer, craint pour notre sécurité du fait même de son association et de notre amitié. Il nous a dit de redoubler de vigilance pour éviter des vols et même un meurtre.

Sans prendre au tragique ces déclarations, il est certain que les Français perdent peu à peu de leur prestige par suite de leur inaction. Plus que jamais s'imposerait l'apparition d'un bateau de guerre.

Les indigènes croient être redevenus « makhzen » et le « roumi » n'y gagne pas en autorité. Les caravanes sont arrêtées ou détournées de leur piste. L'interprète européen, par vous envoyé, a dû payer à une nzala un droit imprévu de péage. Des rekkas sont arrêtés et subissent pour passer un véritable interrogatoire.

Toutes ces exactions et ces actes arbitraires, s'ils se prolongent risquent d'amener une déflagration générale qui ruinera pour longtemps les efforts faits jusqu'à ce jour.

Il serait nécessaire de porter tous ces faits soit par voie diplomatique, soit par la presse à qui de droit, pour qu'une solution quelconque intervienne, et en

101 [**Addi Aguiloul (Guellouli en arabe), père d'Abderahman et de Hajj Hassan. Puissant caïd ihihi qui, envoyé par le pouvoir central, mettra cinq ans (1897-1900) à réduire par la force toute la région du Sous en état de révolte suite à la mort du sultan Moulay Hassan (1894) – note de R.A.**].

tous cas, exiger que le caïd Guellouli rappelle ses agents de meurtre pour que les affaires commerciales reprennent leur cours normal.

Je me suis surtout étendu dans mon rapport mensuel sur les gestes du caïd Guellouli, qui ne laissent pas d'être inquiétants. Je n'ai fait qu'enregistrer la conversation que j'ai eue le 29 avec Hadj Hassan, Sintés me servant d'interprète. Ce ne sont pas des déductions que je porte à votre connaissance par ce rapport, mais des informations provenant de telles sources que je les crois fondées. Communiquez en ce que vous croyez devoir au consul. Envisagez aussi l'envoi d'un bateau qui, tout en tranquillisant les esprits, serait pour nous, commerçants, source de revenus appréciables. Ceci est tout à fait personnel.

2 janvier 1912

Nous ne pouvons guère compter sur Hadj Hassan ni pour nos ventes, ni pour nos achats de terrains. Je le crois entièrement aux ordres de l'Union des Mines et ses manières sont presque hostiles depuis quelques temps… Pour ce qui est des terrains, il ne veut traiter qu'avec M. Crété en personne et dit avec un grand sérieux que je ne puis acheter parce que c'est trop cher.

C'est pour 3 jours fêtes arabes, aussi je ne compte pas recevoir avant le 4 janvier le convoi parti de Mogador le 20 décembre !!

J'espère que vous ne confiez pas les dépêches aux chameliers, elles auraient du retard. J'ignore ce que ce convoi nous amène, je suis depuis un mois sans pommes de terre, sans eau, sans sel, ni épices et bientôt sans vin. J'aime à croire que tout cela fait l'objet de cette expédition, si les lampes, chaises, table et lit sont avec, c'est parfait.

La situation politique est toujours aussi tendue. Les ennemis de Hadj Hassan ne désarment pas. La moitié d'Agadir surveille l'autre partie ; il en est de même à Founti. La tribu Haha, est montée contre les Français, les Ksima et Chtouka par contre demandent l'occupation. On reconnaît bien dans la première de ces tribus l'influence du caïd Guellouli qui nous est malgré tout resté hostile.

5 janvier 1912

Un baleinier norvégien « Johan S… » est en rade. Ce vapeur muni de la T.S.F. l'a mise gracieusement à ma disposition. Il doit rester quelques jours à Agadir. Si M. Crété n'est pas parti, il pourrait trouver arrangement peut-être à Mogador, cela nous donnerait, surtout si M. Crété trouve encore le baleinier à son arrivée, grande avance pour nos communications.

Si ce bateau reste assez longtemps, je pourrai me procurer sur place divers objets mobiliers et denrées. Toujours pas de nouvelles du convoi du 20 écoulé, celui de Taroudant ne peut passer disent les chameliers qui se sont arrêtés à Agadir, Mounchar refusant de bouger. Vous devez connaître ce fait par le rekkas envoyé en cours de route par le convoyeur. Je vous en envoie confirmation en ayant été informé de vive voix au passage de ce dernier à Agadir.

Le juif des tabacs absent ou en fête compte inventorier dimanche.

Les mokhaznis du Guellouli ont quitté Agadir ; des nouvelles intéressantes arrivent de l'intérieur. La paix semble régner partout.

16 janvier 1912

L'Européen croisé par M. Crété (sur la route de Mogador) a nom David, il est envoyé pour acheter des lots urbains par une société ayant pour raison sociale « Busset et Cie » de Casablanca. Il a déjà opéré dans les Doukala…

Cet individu est âgé de 28 ans, il sort de l'Ecole d'Agriculture de Tunis et est actuellement propriétaire du bar « Rodo » près de la porte Bab el Rah à Casablanca.

Il est venu à Agadir avec une lettre d'introduction pour Hadj Hassan – toujours – et a semé pendant son voyage des cadeaux qui l'ont bien fait recevoir partout. Connaissant bien la langue de l'indigène, il tâte le terrain, louvoie, s'informe avant d'opérer ses achats. J'ai eu sa visite, je lui ai fait du pays un épouvantail, mais ayant mené cette vie pendant 14 ans en Tunisie, assure-t-il, cela paraît peu l'effrayer… Pour l'instant David opère sur la croupe de la montagne d'Agadir ; peut-être cherche-t-il l'emplacement d'une carrière pour fournir à la ville future les matériaux nécessaires à son édification. S'il borne là ses désirs, ce sera un concurrent peu dangereux, mais le fera-t-il ?

La « Compagnie d'Agadir »[102] l'a recommandé. A ce sujet, ne serait-il pas de toute nécessité de demander à M. Fleury si le véto imposé par lui aux propriétaires de terrains d'Agadir ne s'étend qu'à notre société !!!

Hadj Hassan est encore chez son frère le caïd Guellouli. Son absence retarde nécessairement mon entretien au sujet de l'acquisition de sa maison, près de la source, et des terrains qu'il pourrait nous céder.

Depuis le 7 du courant, la route directe sur Taroudant a été rouverte. Jusqu'à maintenant peu de passages de convois, cela s'explique assez facilement.

102 Société commerciale et foncière liée à l'Union des Mines, représentée par M. Boulle, agent de la Compagnie Paquet, rivale de la S.E.C. à Agadir.

Pluies continues depuis près d'une semaine et labours consécutifs. Ce qui fait que, nonobstant l'état et la difficulté de la route, pénurie de bêtes de somme pour effectuer les transports. Ceci ajouté à la hausse des principales marchandises rend les échanges peu actifs.

J'ai écrit à Moulay Omar, comme convenu, lui disant qu'il n'aurait pas à payer les chameliers qui s'étaient immobilisés à Agadir et de les renvoyer à l'agence pour le règlement de leur compte.

La vie au Maroc est pour le moins bizarre ; il y a chez les Arabes de tels revirements qu'il faut bien se pénétrer de ces vérités, pour ne pas taxer celui qui les rapporte d'exagération ou de fantaisie. Hadj Hassan dont la tête est mise à prix par son frère le caïd Guellouli, il y a de cela moins de quinze jours, est maintenant l'hôte de ce dernier.

Il se trouve au Dar Guellouli [**Tamanar**], avec des membres influents des tribus Ksima et Chtouka adversaires de la veille du caïd. J'ai hâte de savoir le résultat de cette entrevue, mais je ne peux rien préjuger. Ce qu'il faut souhaiter, c'est que cette réconciliation véritablement extraordinaire, ne se fasse au détriment des Européens de la région.

Hadj Hassan et le Guellouli étaient ennemis jurés depuis des années. Je ne peux pas croire que ce soit l'annonce de l'apparition d'un bateau de guerre français dans les eaux d'Agadir – nouvelle si souvent controuvée –, ni même un ordre du sultan, qui ait motivé ce rapprochement imprévu.

Commençant à connaître assez bien les tribus berbères (Chelhah), je crois ne pas me tromper en assurant que ce qui a primé tout dans cette réunion, c'est la question de se garer de la « casse prochaine » et de sauvegarder au mieux tous les intérêts des puissants en jeu. Je donne cette appréciation pour ce qu'elle vaut ; je continue à croire que les agissements de ces gens-là méritent d'être surveillés de très près, l'installation d'un bureau arabe, une police organisée, une frégate en rade[103] seront pour nous un gage de sécurité et le commencement d'une ère de profit pour le commerce, quand bien même l'ouverture du port d'Agadir ne devrait se produire que très tard.

Les travaux agricoles battent leur plein, les tribus des environs sont des plus calmes. On dit même que les Haouara et les Chtouka sont prêts à bien accueillir les

103 Ce projet était tout à fait proche de son aboutissement, et comportait l'installation d'un nouveau khalifa proche du pacha de Mogador et d'une centaine de mokhaznis, quand il fut annulé le 3 avril 1912 sur ordre de Paris.

Français si ceux-ci ont avec eux un firman du sultan Moulay Hafid. Cette décision de pays « ciba » constitue un indice de bon augure sur la pénétration du Sous.

Mais là encore la politique arabe, faite de mensonge et de roueries vient contredire cette assertion. Il paraîtrait que Moulay Hafid aurait envoyé au pacha Kabba de Taroudant une lettre de félicitations et de remerciements qui fut lue publiquement dans les mosquées de la ville où l'enthousiasme fut grand.

Kabba ayant été toujours le plus ferme soutien des Allemands dans le Sous, on ne peut s'expliquer à quoi rime cette manifestation pour le moins insolite.

Serait-ce fanatisme ! En tout cas les populations sont peu émues de la présence en rade d'Agadir depuis le 13 du garde-côtes maghzen « Fez » et des visites que lui font les deux autres bateaux « Mequinez » et « Marrakech ». On sait que l'état-major est français, mais ni le Khalifat, ni les indigènes ne se mettent en frais pour le recevoir quand il descend à terre. Il est vrai que ces bateaux n'ont pas du tout l'aspect guerrier et qu'ils battent pavillon rouge du Maroc.

Espérons le dégel général lors de la venue, si impatiemment attendue, du « Du Chayla ».

16 janvier 1912

Autre lettre datée du même jour :

Le « Johan Bryde » ayant levé l'ancre le 10, et l'état de la mer nous ayant empêché de nous rendre à bord les derniers jours, nous n'avons pu avoir votre radio. Le mal n'est pas très grand…

A défaut du « Du Chayla », nous avons un garde-côtes maghzen muni de la T.S.F. Si quelque chose d'intéressant survenait, je demanderai à vous le télégraphier, mais j'ignore la durée du séjour de ce petit bateau… Le temps est à la pluie et la mer est mauvaise.

20 janvier 1912

Le sucre et le thé, dont vous m'annoncez l'envoi, suffiront, je l'espère, à donner une nouvelle impulsion aux ventes absolument insignifiante depuis le commencement du mois. Ils m'aideront aussi à écouler les marchandises de même nature que j'ai en magasin et qui pèsent sur mon stock : thé inférieur et sucre concassé.

Bien qu'il y ait aujourd'hui 7 jours que le convoi a quitté Mogador, je ne puis me formaliser de son retard, la pluie n'ayant cessé de tomber toute la semaine.

Dès son arrivée, j'interrogeai les chameliers à l'effet de savoir le taux exact de la nzala qu'a fait payer le caïd Guellouli ; à la première occasion, je vous le ferai connaître mais je crains que fondé ou non, les chameliers m'assureront d'avoir payé le maximum.

Agadir a vu ces derniers jours deux garde-côtes battant pavillon maghzen : « Fez » et « Marrakech ». Ce dernier a quitté hier la rade mettant le cap sur Mogador. Capitaine et mécanicien sont descendus à terre et l'état de la mer les a obligés à y séjourner 2 jours.

J'ai pu avoir d'eux la promesse de m'apporter lors de leur retour à Agadir les tôles et les chevrons que je vous ai commandés et que les chameliers se refusent de porter. Tâchez d'y arriver en faisant surtout qu'aucune indiscrétion ne se commette.

J'ai visité aujourd'hui même tous les terrains disponibles suivant la plage jusqu'à la nzala. Ces terrains sont si accidentés et leur bornage si vague qu'il m'est difficile de vous envoyer un schéma de leur configuration. Le nommé Hadj Malek, habitant de la tribu des Ksima que j'avais mandé, est disposé à vendre 2 lopins de terre de part et d'autre du cimetière juif, ainsi qu'un lot surplombant la plage en deçà du port aux barcasses…

Hadj Hassan étant encore chez son frère au Dar Guellouli, je n'ai pas encore eu l'occasion d'aborder la question de l'achat de la maison que nous occupons…

Malgré la présence des bateaux maghzen, peut-être même à cause du pavillon rouge, j'envisage d'une façon moins optimiste la situation de la région. Hadj Hassan est chez le Guellouli et toutes sortes de bruits courent à son sujet. Les uns disent qu'il va devenir caïd des Ksima, d'autres khalifa d'Agadir. Ces on-dit, que je persiste à croire tendancieux, montrent cependant un revirement dans la manière de faire de Guellouli qui inclinerait du côté des Français. C'est toujours l'intérêt qui agite les indigènes de ces régions. Nous avons tout à craindre d'un Hadj Hassan khalifa dont la rancune à satisfaire nous vaudrait peut-être un soulèvement. Il supprime – le fait date du 16 – les gens ayant des titres de propriété pour s'emparer de ceux-ci et faire passer les Européens par ses exigences. (Son beau-frère Si Abdellah a failli être tué par un esclave d'Hadj Hassan chargé de le faire disparaître, au sujet de la maison que nous habitons[104], dit-on.)

Ce soir, au retour de ma visite aux propriétés qui m'avait amenée jusqu'à la nzala des Ksima, le boy qui m'accompagnait, a été frappé par les gardiens de la nzala qui lui ont reproché d'amener les Européens jusque-là.

104 Souligné dans le texte original.

J'ai bien dû être abreuvé d'injures de mon côté, mais je ne les ai pas comprises. Ma protestation a été bien platonique quoique les poings me démangeassent assez. Je vais faire écrire au caïd des Ksima pour que sanction soit donnée à cette brutalité, me réservant d'y répondre de mon côté comme [il se] doit, si mes affaires m'amenant encore dans ce sens, récidive se produisait de la part des gardiens de la nzala.

31 janvier 1912

J'ai retenu jusqu'à ce jour le rekkas Mohamed ben Hadj, pour me permettre de pouvoir vous envoyer par lui rapport et pièces comptables de fin de mois.

Cet indigène est assez peu commode et a refusé ici de m'obéir, ce qui lui a valu de coucher dehors, il a fait amende honorable, mais il convient de le tenir un peu durement, car il se fait fort de son rôle de rekkas pour n'en faire qu'à sa tête…

… Vous trouverez inséré dans la lettre un original signé en double (hébreu et français) des existants de (tabacs) à Agadir. J'ai pris possession des dits et les ai sous clefs dans mon magasin…

1er février 1912

Janvier a été un mois de revirements qui dénotent des orientations nouvelles de l'état d'esprit des tribus et de leurs dirigeants.

Mon rapport de fin décembre mentionnait la lutte sans merci du caïd Guellouli et de son frère Hadj Hassan. Le 3 janvier, les agents de meurtre du premier étaient rappelés ; le 8, Hadj Hassan, qui avait pourtant des raisons majeures de s'abstenir, se rendait au Dar Guellouli avec de nombreux cheikhs des environs. Entre-temps, le transit d'Agadir était rouvert et la route Mogador-Taroudant par les Ksima devenait libre.

Hadj Hassan est resté absent jusqu'au 25 janvier. Ma lettre du 20 du même mois se faisait l'écho des divers bruits qui couraient au sujet du séjour prolongé de Hadj Hassan chez son frère. Pas de rumeurs de mauvais augure cependant : réconciliation des frères et Hadj Hassan promu caïd des Ksima ou khalifa d'Agadir.

Cette deuxième hypothèse s'est trouvée confirmée – malgré lettre de M. Crété du 23 janvier – qui me dit « d'entretenir Hadj Hassan (pour nos besoins) dans une idée (celle de l'obtention du khalifa) qui entre nous ne se réalisera jamais… »

J'ajouterai que Hadj Hassan, je crois, ne détient ce pouvoir que par son frère, et qu'il est probable qu'il n'ait pas qualité officielle pour la possession de ce

titre, c'est-à-dire ne possède pas de mandat régulier du sultan, ni du gouverneur français. C'est un point à élucider.

Quoi qu'il en soit, Hadj Hassan arrivé le 25 janvier à Agadir, mettait en demeure l'ex-khalifa Si Mohamed Lhassen [**Oulhout**] de vider les lieux, ce qu'il fit le 28, et essayait, c'est dans les mœurs, de lui confisquer propriétés et ce qui lui appartenait. Depuis Hadj Hassan s'est installé dans la citadelle, se proclamant maître du pays, et il redevient le potentat absolu, dont les exactions lui valurent déjà un retrait d'emploi, il y a quelques années[105].

Il accapare les titres de propriété, loue et vend ce qui ne lui appartient pas, oblige amis et surtout ennemis à passer par ses exigences, fait disparaître ceux qui le gênent…

Somme toute, malgré ses protestations d'amitié à M. Crété et à moi, je persiste à croire cet individu comme très redoutable, et ses bonnes manières comme astuce et hypocrisie. Il n'en est d'ailleurs pas ainsi qu'avec nous. Les Européens ne sont pas plus écoutés qu'ils l'étaient dans les débuts. J'ai signalé l'agression dont mon domestique fut l'objet à la nzala voisine, alors que je m'y étais rendu pour étude de terrains à acheter. Aucune sanction n'a été donnée : Hadj Hassan dit que la réclamation concernait son prédécesseur. Celui-ci a en effet effectué la démarche auprès de son collègue des Ksima. En voici le résultat : le caïd des Ksima, Si Mohamed Abderrahman, a donné ordre de s'emparer de moi, si j'allais encore de ce côté ; de me conduire chez lui où il me ferait bastonner. Je me suis laissé dire d'autre part que le caïd Guellouli avait donné, il y a déjà quelques temps ordre aux mokhaznis de la nzala de couper le cou à quiconque Européen qui s'aventurerait par là.

Je n'irai donc plus sur la plage qu'accompagné de mokhazni que je demanderai à Hadj Hassan, mais cela n'est pas pour avancer, ni assurer nos affaires.

Depuis que l'on parle de l'arrivée de la « frégate »[106] et de troupes, les indigènes se sont lassés d'attendre, ils croient que les Français, malgré leurs promesses, les traitent en quantité négligeable ou encore ont peur de venir dans le pays. Cela n'est pas pour rehausser notre prestige – après le geste allemand – et cela ne laisse pas de diminuer l'autorité morale des Européens résidant dans la région.

… Le « Mequinez » est présentement en rade. J'ai eu l'occasion de voir les officiers. Ceux-ci sont très discrets. Je suis forcé de supposer que ces vaisseaux

105 Hadj Hassan avait déjà été révoqué de ses fonctions de khalifa en 1910 pour malversations et abus de pouvoirs.

106 Le croiseur français « Du Chayla ».

viennent ici par ordre, pourquoi alors ne pas envoyer une « unité » plus forte arborant pavillon français ? L'effet serait bien autre que ces petits bateaux du sultan, la région y gagnerait en calme et sécurité.

Des pluies continues ont sévi durant tout le mois. Les indigènes labourent et sèment les céréales. L'orge surtout est de bonne venue. Bien que les rafales aient à demi démoli Founti, les indigènes se réjouissent du temps pluvieux qui leur fait présager une bonne récolte future. Au point de vue commercial les tempêtes successives que nous traversons nuisent à la bonne activité des affaires. La mer démontée empêche les atterrissages, et une hausse des prix des marchandises est constatée ; les chemins détrempés et les ondées empêchent ou retardent les convois de circuler ; les Arabes en outre ont mis leurs mulets et leurs chameaux à la charrue. Bien que depuis le 7 janvier les caravanes peuvent traverser Founti pour se rendre dans les Ksima ; le transit est presque insignifiant ; le chiffre d'affaires du comptoir est, comme je le présentais, pour le mois écoulé, très peu important.

6 février 1912

Lettre de l'agence de Mogador à F. Honnorat à Agadir :

> Nous ne pouvons que déplorer la situation actuelle occupée par Hadj Hassan qui, quoiqu'à notre avis n'est que passagère, n'en est pas moins réelle. Tâchez, dans la mesure du possible, de conserver avec lui de bonnes relations en attendant que les effets du protectorat français depuis si longtemps attendus, viennent enfin rétablir l'ordre dans le pays.

15 février 1912

Les Ksima se trouvent présentement ennemis de Hadj Hassan qui a abandonné leur cause par son alliance avec son frère Guellouli. La situation est devenue dangereuse ; Hadj Hassan oubliant les services à lui rendus par cette tribu, agit avec elle très maladroitement. Le consul de France a obtenu comme vous le savez, suppression des droits de péage en territoire Anflous et Guellouli[107]. Ce dernier pourtant n'est pas allé jusqu'au bout de sa promesse, une de ses nzala qui fonctionne à la limite des Ksima a été conservée et le taux antérieur de 4 p.h. ½ la charge a été élevée à 6 p.h. ½. Colère des Ksima ; ceux-ci le 4 février sont venus manifester en armes sur le mamelon couronnant la nzala. Hadj Hassan a envoyé contre eux une trentaine de ses partisans. Les Ksima s'étant retirés, il n'y

107 Inquiet de l'envoi prochain d'un navire de guerre français à Agadir pour y installer un nouveau khalifa et un élément du tabor chérifien, prémices de l'ouverture au commerce du port à laquelle il est hostile, de crainte de perdre tous ses droits de nzala, le Guellouli avait accepté le 9 janvier un compromis avec le consul de France.

a pas eu d'effusion de sang. Le calme n'est pourtant pas revenu. L'établissement de 2 nzala de la part du caïd des Ksima a été la réponse de ce dernier ; l'une d'elles demandait un certain jour 20 p.h. la charge de chameau pour pouvoir passer. C'est l'interdiction presque absolue de communiquer avec les Ksima et Taroudant.

Il y a donc à l'heure actuelle 3 nzala qui demandent des prix fantaisistes sur une distance de moins de 2 km : une à Founti même ; à la descente à la plage au bout du village ; et l'ancienne, maintenue au point dit « Bir Er Roumi » [**Tanout Ouroumi**].

Les pluies abondantes et la crue des rivières rendant presque impossible les communications, je suis sans nouvelles intéressantes sur ce qui se passe dans les tribus voisines : M'Seguima, Chtouka et Haouara.

Le mauvais temps empêchant les navires d'accoster à Mogador, la valeur des marchandises a atteint sur la place une grande plus-value ; les difficultés de communications empêchant Agadir de suivre le mouvement opportun. Tout le monde ici manque des marchandises les plus demandées, d'où vente presque nulle. Il faut aussi considérer la misère extrême des gens de la région que la mer démontée empêche de se livrer à la pêche. Les économies sont passées à l'achat de semences, les pluies faisant augurer une année de bonnes récoltes. Les vols sont ces derniers temps très nombreux…

Hadj Hassan ne m'a plus reparlé de marchandises depuis qu'il est au pouvoir. Il fait la sourde oreille à mes demandes d'argent. Ses dispositions étant peu favorables et ses dettes assez importantes, maintenant que je commence à être connu, je fais directement le gros et le demi-gros avec les « mercantis » du souk et les traitants Ksima. Tout au comptant bien entendu.

J'ai entretenu Hadj Hassan de l'achat de la maison dont il est co-propriétaire avec Si Abdallah, son beau-frère, qu'il tenta de faire assassiner. Si Abdallah se désintéresse complètement de cette question car il redoute une nouvelle vengeance…

… Hadj Hassan a vendu soit directement, soit comme intermédiaire au nommé David de la Cie Busset de Casablanca, les flancs-coteaux de la colline d'Agadir, et de celle surplombant le cimetière juif vers les barcasses…

… Les intempéries m'ont privé de nouvelles pendant trois semaines. L'état sanitaire est bon.

17 février 1912

(…) M. David a fait borner les parcelles, mais se trouve maintenant en butte à des difficultés nombreuses. Des propriétaires spoliés par Hadj Hassan ont surgi et s'adressent au consul (à Mogador) pour la défense de leurs droits. Je ne sais ce qui résultera de ces faits regrettables. Depuis que Hadj Hassan est khalifa une effervescence, dont je ne présage rien de bon, se manifeste. Il serait urgent que la tranquillité soit rétablie par un moyen quelconque.

M. David compte descendre bientôt à Mogador, je lui confierai sans doute le courrier. Vous aurez donc l'occasion de le voir et il vous donnera des renseignements édifiants sur la situation politique, foncière et commerciale d'Agadir. Je crois sans peine que vous vous associerez à ses protestations, car il y va de notre intérêt général puisque nous allons être également acheteurs et que les mêmes difficultés pourront se produire.

Pour y obvier une partie, il me serait de toute utilité de posséder un interprète taleb. Je redoute les manigances d'un peuple aussi astucieux que les Chelha, et je ne possède pas assez la langue, et ai la preuve du peu de sincérité de certains actes…

J'ai été informé par la rumeur publique de la suppression des nzala Anflous et Guellouli. Ce dernier ne s'est pourtant pas décidé à abolir tous les droits qu'il prélevait… Un conflit a failli éclater à la suite de ces abus. Les Ksima ne déposent pas les armes et le commerce se trouve encore de ce fait bien entravé…

Hadj Hassan trouve que je le fatigue avec mes demandes incessantes d'argent et il dit qu'il paiera directement à l'Agence quand il voudra bien se décider. Devant cette nouvelle preuve de mauvaise foi, et comme il est aussi répondant de cheikh Lhassen assez gros débiteur, je refuse de lui passer de nouvelles marchandises – ses nouvelles fonctions le lui interdisent peut-être aussi.

La région pacifiée et pouvant me déplacer nous trouverons de l'écoulement tant que nous voudrons pour nos marchandises…

La bonne saison arrivant, je crois qu'il y a cela de bon de supprimer les rekkas supplémentaires et de forcer à la célérité Mohamed ben Hadj qui aime bien s'arrêter en route. Bien reçu par lui matelas et divers articles que je vous avais demandé.

18 février 1912

Je vous suis reconnaissant de votre bienveillante sollicitude… j'accepte volontiers le baril de vin…

Je garderai la mule un peu plus tard. Ne craignez pas de gourmander le rekkas Mohamed ben Hadj qui en prend à son aise… Je suis resté – il est vrai qu'il y a eu un temps affreux – 3 semaines sans aucune nouvelle. Et le séjour ici n'est pas ce qu'il y a de plus délicieux. J'ai eu une certaine veine de n'avoir presque plus d'avaries chez moi après ces pluies. La moitié de Founti s'est effondrée et il en est de même d'Agadir. Hadj Hassan, que vous avez eu le plaisir d'entrevoir, est, entre nous, une fieffée canaille. Il est difficile de le ménager. J'attends, vous ne savez avec quelle impatience, l'arrivée du tabor et de la frégate, les indigènes sont aussi impatients que moi.

21 février 1912

Lettre de l'agence de Mogador au siège de Marseille :

> Etant donné les exigences d'Hadj Hassan et le peu de garanties qu'il offre pour l'acquisition de terrains, nous allons rechercher, comme nous l'avons déjà fait, les propriétaires d'Agadir résidant à Mogador. M. Honnorat aura ainsi sa tâche facilitée ; nous espérons pouvoir lui envoyer avant la fin du mois un interprète. Au sujet d'Hadj Hassan, nous allons voir aujourd'hui même le consul de France pour lui faire part des nouvelles reçues afin qu'il fasse comme d'habitude les démarches nécessaires pour enrayer les excès commis par ce despote. Notre consul, M. Marc, est d'ailleurs toujours très bien disposé envers nous…

22 février 1912

Lettre de l'agence de Mogador à M. Honnorat :

> La situation actuelle d'Agadir est tout à fait anormale et ne saurait durer ; notre consul avec lequel nous avons eu un entretien hier nous a déclaré que l'état d'anarchie régnant dans cette ville et provoqué par Hadj Hassan, cesserait à bref délai. Il nous a certifié que nous pouvions être tranquilles, Hadj Hassan allant être détrôné définitivement pour ne plus jamais occuper les fonctions de khalifa ; la pacification va être rétablie et les transactions commerciales ainsi que achats et ventes de terrains se feront sans difficultés aucune. Il a même ajouté que, sous peu[108], vous ne seriez pas le seul Européen résidant à Agadir, ce qui nous fait espérer que vous aurez bientôt de la troupe ou tout au moins de la police chérifienne avec leurs instructeurs français. Nous vous prions donc de vouloir bien patienter encore un peu, les évènements ne tarderont pas à prendre une tournure nouvelle et nous serons les mieux placés pour profiter de la situation.

108 Souligné dans le texte original.

Inutile d'insister pour le paiement des factures de Hadj Hassan en suspens ; pour le moment bornez-vous à n'avoir aucun conflit avec lui étant donné la situation privilégiée qu'il occupe ; nous nous chargerons de lui faire rembourser le solde qui est en notre faveur, non « quand il voudra bien se décider », mais lorsque nous jugerons le moment opportun. Le consul de France se met d'ailleurs bénévolement à notre disposition pour obtenir de Hadj Hassan par la force ce qu'il ne voudra pas donner de son propre gré.

Bien entendu nous nous passerons de l'intermédiaire de Hadj Hassan qui ne peut que nous causer des ennuis et des difficultés dans le genre de celles auxquelles David est aux prises avec les affaires de terrains.

24 février 1912

Je juge intéressant de vous adresser le nommé Ahmed ould Lhassen ould Bellah qui vous communiquera les titres de propriétés qu'il possède près de Taroudant au lieu-dit Bou Lajelet… Il me dit qu'elles sont copieusement arrosées et se trouvent à une heure de mulet de Taroudant (environ 10 à 15 km)… au pied du djebel et, chose particulièrement intéressante, un filon de minerai de fer d'une richesse extraordinaire court sur la montagne prenant naissance dans ses propriétés mêmes… Tâchez de traiter avec cet indigène et donnez des ordres en conséquences à Moulay Omar. Dès que la route Agadir-Taroudant sera sûre, j'irai moi-même visiter ces intéressantes propriétés…

Difficile pour moi de ravitailler Taroudant. Les chameliers se plaignent de ce que la route est infestée de brigands, surtout dans la région Haouara. De ce fait, ils me demandent 4 douros de transport… ce qui est des plus exagérés, la route ne demandant que deux jours.

26 février 1912

Votre lettre (du 22) m'a rassuré au sujet des intérêts que nous avons à Agadir. Notez que seuls ceux-ci étaient cause de mon insistance bien compréhensible.

Je crois être assez aimé des indigènes de Founti et de la région pour n'avoir rien à redouter pour ma sécurité, quant au confortable il viendra peut-être plus tard… quand le port sera ouvert ; comme je suis fait à cette vie de bled, j'aurai la patience que vous désirez, attendant le jour où je ne constituerai pas à moi tout seul toute la colonie européenne d'Agadir.

J'ai vu Hadj Hassan pour la maison… Si j'insiste pour l'achat de (celle-ci), c'est que je crains, connaissant l'individu, d'être mis à la rue malgré le contrat de location, à cause de l'imprécision du texte. Hadj Hassan en effet s'est défendu

d'ajouter la spécification du local d'entre toutes les maisons qu'il possède à Founti. De même qu'il se refuse à toutes réparations étant donné qu'elles ne sont pas mentionnées sur l'accord et que MM. Crété et Fleury ont accepté la maison en l'état actuel. Ceci est la négation formelle de toutes les promesses qu'Hadj Hassan m'a faites avant d'être élevé au khalifat… alors qu'il avait besoin de nous…

… Le Dr. Otto Mannesmann fait effectuer des achats de terrains par un indigène à lui, assez loin de la plage, vers la nzala à l'intérieur des terres…

… J'ai liquidé tout le stock de sucre petits pains. Cette affaire nous laisse un bénéfice, sur 34 sacs, d'environ 10 p.h. par sac. Je crois en l'occurrence que j'aurais fait mieux, si j'avais possédé l'interprète qui m'aurait amené les indigènes Ksima, Chtouka et d'au-delà, et si j'avais pu traiter directement avec eux au lieu d'écouter la coalition des mercantis de Founti. Quoi qu'il en soit j'ai gagné à cette vente de me faire connaître et j'aurai des clients pour le thé et le sucre concassé…

29 février 1912

Lettre de M. Fleury, de l'Union des Mines, à M. Honnorat :

> Le consul m'annonce qu'avant quinze jours une démonstration va être faite (à Agadir). Hadj Hassan ne perd rien pour attendre. Il me fait poser à Mogador mais qu'importe. Tout ça se réglera ensemble. Il jouit ici comme là bas de la plus mauvaise réputation…

2 mars 1912

Veuillez demander officiellement au consul de France aide et protection à mon sujet, plus particulièrement comme citoyen français, et pour la sauvegarde de tous les intérêts engagés à Agadir.

Mon rapport, que je n'ai pas encore fait dans l'attente des évènements, vous donnera tous les détails en ma possession.

Ne pouvant retarder le rekkas, je puis seulement vous dire que Chtouka, Ksima et M'Segguima ont fait cause commune pour abattre l'influence de Hadj Hassan et de son frère le caïd Guellouli et secouer leur joug redouté. Ils sont aux portes de Founti nombreux et décidés. Le caïd a envoyé 20 hommes armés à son frère qui est parti ce matin à cheval en tête de ses partisans.

Il est à craindre, le motif principal étant les droits de nzala et de vieilles rivalités, que les révoltés s'en prennent au « roumi » supposé allié des Guellouli depuis la suppression des nzala Mogador-Founti, droits reportés en territoire Ksima.

Je compte que le consul ne faillira pas à son devoir et enverra immédiatement[109] les secours demandés[110].

2 mars 1912

L'attente d'évènements graves m'a fait retarder jusqu'au 2 mars l'établissement de mon rapport de fin de mois.

Mes notes antérieures vous ont appris les difficultés qui surgissaient dans la région depuis que Hadj Hassan est khalifa et les conséquences que j'en prévoyais.

Les évènements ne m'ont pas démenti. Les tribus Ksima et Chtouka se sont dressées contre l'arbitraire des frères Guellouli et la poudre parle depuis deux jours aux portes même de Founti, et ce soir voyant les forces adverses massées sur le mamelon qui surplombe la mer vers la nzala, je suis forcé de croire que les évènements n'en resteront pas aux premières escarmouches. Il y a eu 2 blessés que j'ai soigné du côté des Haha (Guellouli) et deux morts ; 2 blessés et un cheval tué chez les Ksima, dit-on.

Il y a eu à Founti un véritable affolement de la part des représentants et des protégés des maisons européennes, car le mouvement est, d'après eux, nettement xénophobes. Les représentants de la « Compagnie d'Agadir » et de la maison Corcos de Mogador se sont réfugiés à la citadelle. Je n'ai pas voulu en faire autant, Hadj Hassan ne m'en ayant pas prié et ne pouvant quitter la maison qu'avec l'assurance qu'elle serait défendue, le cas échéant par le caïd responsable de la sécurité. A la tombée de la nuit, Hadj Hassan me fait dire de prendre 4 ou 5 gardiens pour faire des rondes et m'assister, car il craint une attaque de nuit, la lune étant à son plein.

J'ai fais répondre par son mandataire que ce soin ne m'incombait pas, qu'étant chef et responsable Hadj Hassan devait me fournir une garde, car je ne pouvais pas impunément héberger des inconnus et risquer des vols pour lesquels je n'aurais dans ce pays aucun recours, Hadj Hassan ne les ayant pas choisis et pouvait arguer, je le connais, qu'il n'en était pas responsable.

Je ne crois pas à un danger immédiat, mais j'ai tout à redouter d'un guet-apens ou d'une explosion de fanatisme.

Vous connaissez les causes de ce soulèvement ; les droits perçus auparavant

109 Souligné dans le texte original.

110 Ceux-ci ne pouvant arriver que de la mer, F. Honnorat cherche à faire venir un navire de guerre français dont la présence pourrait ramener le calme et les Guellouli à la raison après le passage des stationnaires allemands. Une lettre du 3 mars de M. Crété à Casablanca ne lui en laisse aucun espoir.

par le Guelloulli sur la piste de Mogador à Founti et reportés par lui sur la nzala Ksima qui est à l'heure actuelle de 12 p.h. par charge au lieu de 4 et demie antérieurement, soit 7 pour le Guellouli, 0,50 pour le khalifa d'Agadir, 4,50 pour le caïd des Ksima.

Les tribus voisines n'acceptent pas ce dernier chiffre et elles se sont toutes ralliées au caïd Mohamed Abderahman pour obtenir raison par la force.

Le caïd Guellouli a de son côté envoyé des renforts à son frère Hadj Hassan. C'est une preuve de la gravité de la situation et une constatation de sa durée.

J'ai cru bien faire de commettre l'agence de Mogador pour effectuer une démarche officielle auprès du consul de France à l'effet de demander protection.

On me dit ici que nous sommes, Français, alliés du Guellouli, que nous avons obtenu la suppression des nzala pour nos seuls avantages et que les douars voisins en supporteront les frais. Quoique les Européens ne soient pour rien là dedans, il n'en est pas moins vrai que le sucre très rare atteignait à Mogador même un taux exorbitant, que les Haha, tribus de Guellouli, dégrevés des droits de péage qui retombaient de tout leur poids, augmenté du transport, sur les pays du Sous, rendant le prix du sucre, denrée de première nécessité au Maroc, absolument inabordable.

Dans l'esprit simpliste des indigènes, il n'est pas étonnant qu'on nous accuse de pactiser avec les caïds prévaricateurs de l'endroit.

A cette cause de défense économique s'ajoute, paraît-il, une arrière-pensée de jalousie et de convoitise. Les Ksima, nos plus proches voisins surtout, sont envieux d'Agadir pour les bénéfices et l'argent qui s'y amassent du fait de la spéculation sur les terrains. Ils disent avec quelques raisons, que des terrains valant à peine 100 douros sont vendus à un prix décuple.

Ils voudraient partager l'aubaine et même se l'accaparer, en s'emparant de Founti et faire main basse sur les propriétés et les valeurs. Cela n'a pas besoin d'explication, le pillage étant l'instinct dans les mœurs des Arabes ; mais dans le cas actuel, le fait semble plutôt viser la présence et l'influence des Européens à Agadir.

Cet état anarchique ne fait pas baisser les prix des terrains, car il ne surprend pas les indigènes qui y sont accoutumés. Le champ de bataille se trouve actuellement entre les barcasses et la nzala où nous nous proposons d'acheter et il y a véritable danger à s'y aventurer pour le moment… Je cherche dans

Founti même une maison ou un emplacement où je pourrai m'installer si Hadj Hassan m'obligeait à déménager du lieu où j'habite. Les derniers prix que celui-ci demande pour sa maison est de 2000 douros, je n'en parlerai plus.

Au point de vue général, les propriétés achetées à Agadir ont une sûreté précaire en raison des louches manœuvres de Hadj Hassan qui a défendu qu'on vende sans son autorisation et qui, après coup, refait les limites, faisant intervenir, comme le cas s'est produit, le consul d'Italie[111] dont il est le protégé, pour obtenir raison.

Un terrain vendu à M. David par Hadj Hassan a sur la plainte même de celui-ci fait l'objet d'une réclamation de la part du consul d'Italie sur des propriétés achetées par lui. Des bornes en maçonnerie qui délimitaient ont été enlevées pendant la nuit du 28 février d'ordre de Hadj Hassan et celui-ci pour détourner l'orage dit que ce sont les Ksima qui se sont rendu coupables du méfait…

… J'ai eu plusieurs offres de gisements miniers ; il faut être très circonspect en ces affaires, mais je crois qu'il y aurait lieu de les étudier.

On m'a proposé également des terrains dans la plaine du Sous ; étant donné le climat de cette partie du Maroc, les cultures tropicales y viennent très bien, canne à sucre, orangers, bananes et sans doute coton. Dès que je pourrai m'y transporter, j'irai me rendre compte des ressources du pays et vous les communiquerai dans le cas où elles vous seraient utiles.

3 mars 1912

Je viens vous confirmer ma lettre d'hier et vous accuser réception de votre courrier remis par Lahoussine ben Abdel Malek.

Inclus mon rapport qui vous documentera ; j'ajouterai qu'aujourd'hui les partisans de Hadj Hassan ont brûlé le gourbi de la nzala ; que des hommes de [**Tamraght**] et des Aït Ameur sont venus renforcer Agadir et qu'ils logent une cinquantaine dans la maison du Guellouli au fondouk de Founti. Des courriers sont partis et chez les Ksima et chez les Haha pour demander une trêve ; en admettant que les opérations soient suspendues, ce ne peut être qu'une solution provisoire et la question reste entière.

Le curieux dans cette affaire est que Founti ne prend position ni pour un parti, ni pour un autre. Mais plusieurs habitants m'ont manifesté leurs inquiétudes à mon sujet. Je ne quitterai pas Founti malgré tout…

111 Hadj Hassan cumulait par prudence plusieurs protections de la part de diverses nations européennes, dont celle de l'Agent consulaire d'Italie à Mogador, Vittorio Lombroso.

… Les paiements de cette région se font presque exclusivement avec de la monnaie dit « azar » (faute d'impression dans la frappe des pièces de p.h. 0,50). Comme je puis être amené à vous faire un versement et que je sais que les indigènes de Mogador refusent ces espèces, veuillez me dire si les banques acceptent cette monnaie ou si je dois par tous moyens m'en débarrasser ici. C'est important dans le cas où une réforme monétaire procédant du protectorat aurait lieu[112].

La maison de Hadj Hassan que lui nous a loué appartient peut-être bien à son beau-frère, mais ce dernier est dépossédé et ne veut rien savoir…

… Noté la disparition projetée (du comptoir de Taroudant), et vu avec plaisir que vous vous occupiez de l'affaire Lhassen ould Bellah qui peut devenir très intéressante.

4 mars 1912

Lettre de l'agence de Mogador au consul de France :

> Nous avons l'honneur de vous donner ci-dessous copie d'une lettre que nous recevons à l'instant de notre représentant à Agadir, M. Honnorat.
>
> En présence de la situation particulièrement dangereuse dans laquelle se trouve notre employé à Agadir, nous vous prions, Monsieur le Consul, de vouloir bien prendre immédiatement les mesures que vous croirez nécessaires pour assurer toute sécurité à notre collaborateur.
>
> Nous profitons de cette occasion pour protester énergiquement contre l'état de désordre et d'anarchie qui règne dans le sud ; nous vous serions obligés, Monsieur le Consul de vouloir bien être notre interprète auprès du gouvernement français pour qu'une prompte solution soit prise afin de sauvegarder la vie de notre personnel et les nombreux intérêts que nous avons engagés dans cette région.

4 mars 1912

Lettre de l'agence de Mogador au siège social à Marseille :

> Nous joignons à la présente copie de nos lettres à Agadir et au consul de France à Mogador. D'après leur contenu, vous verrez que la situation est excessivement difficile et que la vie de M. Honnorat est en danger.
>
> La lenteur avec laquelle opère le gouvernement français dans une région

112 Cette monnaie étant rejetée par la Banque d'Etat du Maroc, F. Honnorat fut prié de s'en débarrasser au plus vite.

où nos intérêts commerciaux et les jours de ses nationaux sont en jeu ne peut s'expliquer surtout si on considère la propagande active faite par nos voisins d'outre Rhin et les intérêts qu'ils ne cessent d'y créer. Si nous voulons arriver à exercer notre influence dans cette contrée où l'indigène n'a pas l'air de croire au protectorat français puisqu'il n'en voit aucune conséquence immédiate, nous estimons que l'envoi de troupes s'impose sans plus tarder. Nous avons fait part à notre représentant, M. Marc, des difficultés qui pourraient naitre pour exercer librement notre activité commercial le jour où un conflit éclaterait entre les chefs de plusieurs tribus comme c'est le cas aujourd'hui ; nous croyons que notre consul a fait son possible pour aplanir les inconvénients du moment, qu'il a obtenu certains résultats positifs, entre autres la suppression des droits de nzala, mais il n'en est pas moins vrai que nous sommes toujours dans une période d'attente que nous ne voyons pas près de terminer. Notre décision de faire rentrer M. Honnorat à Mogador a été prise d'accord avec le consul ; notre principale préoccupation étant de mettre notre agent en lieu sûr. Nous nous sommes souciés des intérêts et surtout des marchandises que nous allions abandonner à Agadir, mais devant le danger imminent en présence duquel nous nous trouvions, nous n'avons pas hésité à prendre la détermination que vous connaissez. Nous profiterons de cette circonstance pour retirer notre employé de ce poste et mettre à la place un indigène conformément à votre désir.

M. Marc nous a déclaré que s'il avait eu un bateau de guerre sous la main, il l'aurait envoyé à Agadir pour porter protection à M. Honnorat. L'escorte qui protégera M. Honnorat sera fournie par le caïd Anflous et le caïd Guellouli auxquels le pacha et le consul de notre ville ont envoyé un message particulier à cet effet ; les Ksima ont également été prévenus qu'ils étaient rendus responsables de tout ce qui pouvait arriver à notre collaborateur…

D'autre part nous apprenons que le caïd Nassar et le caïd Aïda[113] sont en train de se battre sérieusement, nous ne connaissons pas encore le résultat de leur affrontement. Le caïd Aïda a tenté de faire disparaître le Dr. Mannesmann qui a échappé à sa condamnation moyennant le paiement d'une forte somme. Il a quitté Taroudant…

113 [**Puissant caïd du Sous (tribu des Menabha), répondant au nom complet d'Haïda Ou Mouays. Il meurt le 7 janvier 1917 à Igalfen (Aït Brayyim) en combattant les tribus de l'Anti-Atlas occidental – note de R.A.**].

4 mars 1912

Lettre de l'agence de Mogador à M. Honnorat :

> Etant donné l'état actuel d'excitation et de troubles qui règne dans la région d'Agadir, nous avons décidé d'accord avec M. le Consul de France, de vous faire rentrer à Mogador où vous resterez en attendant que le calme se rétablisse ou que le gouvernement français intervienne. M. le Consul met une escorte à votre disposition pour vous protéger contre toute attaque éventuelle.
>
> Apportez avec vous tous les fonds dont vous disposez et laissez les marchandises aux soins d'un indigène de confiance.

4 mars 1912

Lettre du consul de France à Mogador à M.Honnorat :

> En raison du danger que présente pour vous le séjour d'Agadir dans les circonstances actuelles, je vous invite à rentrer immédiatement à Mogador.
>
> Les caïds Guellouli et Anflous sont chargés de vous fournir l'escorte nécessaire et de veiller à ce que votre voyage s'accomplisse dans les meilleures conditions de sécurité.
>
> ***signé :*** *Marc.*
>
> *Cette lettre vous sera remise par un homme de confiance du caïd Anflous.*

5 mars 1912

Ne voyant pas arriver de rekkas, je vous envoie mon gardien Si Abdellah. Ne le gardez pas longtemps. Il y a suspension des hostilités entre les chefs tout au moins, mais les tribus semblent moins facilement accepter les choses, car on voit encore de nombreux dissidents à la nzala. Les indigènes venus pour appuyer Hadj Hassan ont rejoint leurs foyers pour la plupart ; malgré ça les gens d'Agadir, au contraire de leurs coutumes, ne sont pas allés au marché du Souk el Tleta des Ksima.

8 mars 1912

Je vous accuse réception de votre honorée du 4 accompagnant la lettre du consul de France de la même date.

Veuillez vous rassurer sur mon sort, et remerciez, je vous prie, en mon nom, comme je pense aussi, au nom de la Société, M. Marc, pour la promptitude avec laquelle il s'est empressé de nous être utile.

Je lui suis pour ma part infiniment reconnaissant et compte sur vous pour lui expliquer de vive voix ma gratitude.

L'émissaire est arrivé dans l'après-midi du 7, au moment où je suivais avec la lunette les péripéties de l'entrevue des chefs des deux partis. Une première fois Hadj Hassan s'était rendu sur le mamelon couronnant la nzala et n'ayant pas trouvé le caïd Mohamed Abderrahman et son beau-frère Si Saïd qui lui avaient assigné ce rendez-vous, il était revenu à Founti et j'augurais mal de cette défaillance.

Un peu plus tard, vers les 4 heures du soir, les Ksima arrivaient à la nzala et le cheikh Ahmed ould Mançour, qui fut dans toute cette affaire le délégué des tribus rivales, venait prévenir Hadj Hassan qui de nouveau avec quelques cheikhs Haha et une escorte armée de 30 hommes se rendait à la nzala pour l'entrevue qui a duré une demi-heure à peine.

A sa clôture, de nombreux coups de fusils ont été tirés…, c'était en signe de réjouissance, la paix étant conclue entre les deux camps[114].

Voulant avoir l'assurance formelle de Hadj Hassan que mon séjour à Agadir ne présentait plus aucun danger, je l'ai fait venir et devant le F'kih (en l'occurrence le cadi Si Lhassen ben Brahim, grand ami des Français) et l'envoyé du consul, cheikh Ahmed, Hadj Hassan m'a assuré qu'il n'y avait aucun risque pour ma sécurité, et que je pouvais en toute tranquillité vaquer à mes occupations coutumières. Il doit même venir avec moi en territoire ksima au sujet des achats de terrains.

Ce résultat a été obtenu grâce à l'abdication du caïd Guellouli sur les droits de nzala qu'il avait arbitrairement reportée des Haha (sa tribu) dans les Ksima, et que ceux-ci considéraient comme une mesure de représailles. Autant que l'on peut croire Hadj Hassan, les droits de péage à Founti ont été ramenés à 6 p.h. entièrement perçus par le caïd des Ksima.

Je crois la tranquillité revenue pour un temps. Vous ne me ferez pas grief, je l'espère, de ne pas suivre les indications de votre lettre et celle du consulat. Un départ serait mal interprété par l'indigène, d'autant plus qu'il n'a plus maintenant sa raison d'être, et qu'au contraire ma présence est très nécessaire pour nos intérêts[115].

Etant seul Européen à Agadir, je pense avoir plus de chances pour nos affaires de terrains, et je crois que les Ksima vont mettre à profit cette accalmie pour venir en masse m'acheter sucre et thé que j'ai en magasin.

114 [**Trêve ou paix conclue, les deux partis déchargeaient leurs fusils dans une salve rituelle que l'on appelle *aderbach* en tachelhit – note de R.A.**].

115 Souligné dans le texte original.

Peu avant la nuit, un vapeur anglais, que je suppose être le bateau des touristes, a fait sans s'arrêter le tour de la rade et a continué vers le Sud[116].

10 mars 1912

Hadj Hassan n'a jamais été plus aimable que ces derniers jours. J'espère arriver à une solution acceptable pour la maison. Si Abdellah, l'assassiné, lui a confié ses intérêts ! Ce qui m'obligera, si je conclus, à donner le maximum…

… Les transactions reprennent peu à peu, les caravanes commencent à circuler. Le calme est revenu. Bannissez toutes inquiétudes et envoyez marchandises et ravitaillement.

11 mars 1912

Lettre du siège social de Marseille à l'agence de Mogador :

> Dès que nous avons eu en mains votre télégramme nous annonçant qu'étant donné la situation troublée à Agadir, le consul agissait, nous avons par télégramme, saisi le Ministère des Affaires Etrangères et demandé la protection de la France pour M. Honnorat.
>
> Nous vous avons fait suivre le télégramme rassurant que nous a adressé le Ministère. Entre temps, notre administrateur M. Delpech allait voir aux Affaires Etrangères le Directeur du Maroc qui lui donnait de bonnes nouvelles.
>
> Nous comptons recevoir très incessamment l'avis de la bonne arrivée à Mogador de M. Honnorat.
>
> Nous n'envisageons son retour à Agadir que lorsque la situation politique sera modifiée par l'occupation française. En attendant que M. Honnorat travaille à vos côtés et se mette au courant des affaires commerciales sur votre place. Lorsque les évènements se seront éclaircis, nous vous donnerons des instructions précises pour l'orientation de nos affaires dans cette région…

14 mars 1912

Lettre de l'agence de Mogador à M. Honnorat :

> … Nous avons appris avec plaisir que le calme était rétabli à Agadir et que les diverses tribus avaient fait la paix entre elles. Le consul auquel nous avons fait part de cette nouvelle s'est montré particulièrement satisfait

116 Depuis plusieurs années déjà des touristes anglais fréquentaient les côtes marocaines et des Canaries, notamment Mogador où résidait une colonie britannique.

de cette situation et a été très sensible aux remerciements que vous lui adressez. Il est tout à fait disposé à nous aider pour résoudre toute difficulté qui pourrait surgir. Nous préférons que vous n'ayez pas été obligé de quitter précipitamment votre poste, ce qui nous aurait entraîné de grands préjudices ; nous vous en avions donné l'ordre uniquement pour éviter toute attaque éventuelle.

Le consul a appris que lors du passage du vapeur des touristes anglais à Agadir, vous aviez élevé le pavillon français au-dessus de la terrasse de votre maison. Il nous a prié de vous dire très bonnement de vouloir bien vous abstenir à l'avenir de toutes manifestations de ce genre : « Le bateau allemand, nous a-t-il dit, n'est plus là et la question du drapeau n'a plus sa raison d'être, et il est préférable de ne pas manifester trop hautement en faisant ressortir notre domination, ce qui pourrait nous créer des ennuis dans un pays qui est loin d'être civilisé… »

15 mars 1912

(…) Comme à aucun moment je n'ai pensé à quitter Agadir, la lettre du consul m'avait légèrement surpris, car je m'attendais à toute autre manifestation[117].

Il est trop tard maintenant si je quitte Founti d'arguer de l'insécurité des lieux. Je n'ai d'ailleurs pas le moyen de partir, et comme la tranquillité est revenue pour assez longtemps, j'espère, je gagnerai le moment venu Mogador par nos propres moyens…

Je ne pourrai le faire qu'après avoir réalisé une grande part des marchandises en magasin, réglé les questions de terrains, et vu l'inspecteur des tabacs. D'ores et déjà, je puis vous assurer que je ne pourrai écouler le fer en barres et le thé « Melilla » que j'ai en magasin… Il est inutile de faire suivre du ravitaillement, j'en aurai suffisamment pour la route.

… Je suis depuis 3 jours propriétaire de la maison de Hadj Hassan et Si Abdellah de Founti. Je suis arrivé à traiter pour la somme de 900 douros, plus une remise en marchandise de 285 p.h….

Envoyez-moi, je vous prie, un lit Picot sans matelas pour la route[118].

---

117 L'intervention du croiseur « Du Chayla » pour impressionner les tribus en conflit et renforcer sa propre position en tant que seul Européen vivant encore à Agadir.

118 Au même moment, début mars, le Conseil d'Administration de la Société à Marseille décidait de diminuer l'importance du comptoir d'Agadir en raison du profit insuffisant et du peu de perspective qu'il présentait, et de le confier à un représentant marocain. Il en faisait part à M. Honnorat.

15 mars 1912

(…) Aujourd'hui, un descendant du prophète, le chérif Si Mahmoud el Gabrit, traverse Founti pour se rendre dans le Sous avec une nombreuse escorte. Rien que des démonstrations bien pacifiques à son sujet.

La tranquillité me paraît donc parfaite pour le moment. Dès que mon remplaçant sera ici, je pourrai sans risque me rendre à Mogador.

L'inspecteur des tabacs et Mme du Gast, dont le départ était annoncé pour Agadir, ont dû sans doute être retardés dans leurs projets par suite des nouvelles venant de cette région du Sous. Le calme rétabli, je les attends sous peu.

Hadj Hassan m'assurait devant témoins que les droits de nzala pour les Ksima n'étaient plus que de 6 p.h. par charge depuis son entente avec le caïd. Je me suis rendu compte depuis qu'il m'avait menti. Ce taux de 14 p.h. exagéré et la cherté des denrées de premières nécessités font que les tribus s'abstiennent d'acheter. L'insécurité aidant sur les routes est aussi pour beaucoup dans la stagnation des affaires. Il y a peu à faire en ce moment à Agadir, et il y aurait peut-être lieu d'instaurer le commerce de détail. L'indigène devant me remplacer a sans doute des instructions à ce sujet. Je ne doute pas, de cette manière, d'un débouché plus grand pour nos articles.

La région, surtout les montagnes du Sous, présente de grandes ressources en hommes et en bêtes de somme. A simple titre d'indication on pourrait, je crois, arriver à trouver dans ce pays et à assez bon compte, la main-d'œuvre qui manque aux entreprises de la Chaouïa.

A l'ouverture du port d'Agadir, une société représentante de compagnie de navigation verrait dans l'émigration une source de profits appréciables.
Les chevaux et les mulets de la région sont aussi une ressource non négligeable. Toutes les bêtes de montagnes sont infatigables et leur prix est à peu près la moitié de celui de la Chaouia. M. David voulait mettre l'essai à exécution. Il a manqué de temps.

22 mars 1912

(…) Hadj Hassan me refuse les pièces établies à la suite de l'achat de sa maison de Founti tant que je ne lui aurai pas remis le contrat de location que M. Crété lui fit. C'est un résultat auquel je ne m'attendais pas. J'ai eu beau lui dire qu'il devenait caduc du fait de la vente et qu'il était de ce fait annulé. Il ne veut rien entendre…[119]

119 Hadj Hassan n'a d'ailleurs pas manqué de s'en plaindre auprès du consul à Mogador, n'osant s'attaquer

Je vous laisse seul juge (du) manque de parole du khalifa d'Agadir. Vous devez d'ailleurs être édifié.

30 mars 1912

Lettre du siège social à Marseille à M. Honnorat :

> J'ai en mains, avec votre rapport de deuxième quinzaine de février les copies de vos correspondances jusqu'au 18 mars. Je suis très aise que les incidents fâcheux qui nous ont alarmés n'aient pas eue de suite. Je vous félicite bien sincèrement pour votre sang froid, me rendant parfaitement compte de votre courage et de votre adresse.
>
> Je vous ai dit que le Conseil d'Administration désirait réduire l'importance d'Agadir, ce poste ne produisant rien. Je relève dans votre correspondance une phrase intéressante puisque vous affirmez pouvoir sous peu, payer par les bénéfices sur marchandises, les frais du poste. Ceci peut modifier nos intentions.
>
> Aussi, est-il important que vous nous établissiez un projet de budget indiquant quel est le stock et quel chiffre de vente il faudrait atteindre mensuellement pour arriver à couvrir nos frais.
>
> En fait, votre long séjour dans cette région, à un moment important et difficile vous donne une connaissance approfondie que nous voudrions pouvoir utiliser largement pour notre mutuel avantage.
>
> Il nous semble que ce qu'il faudrait trouver c'est un gérant indigène, choisi par vous, formé par vous, que vous surveillerez par des séjours prolongés ou des visites fréquentes. Libre ainsi de vous déplacer, vous iriez, évidemment quand il n'y aurait aucun danger, soit à Taroudant, soit plus au sud, dans la région d'Ifni, vous rendre compte de ce qui peut être fait dans l'avenir.
>
> En fait, puisque cette région ne comporte pas pour le moment de poste européen, vous seriez l'agent de toute cette région et il vous appartiendrait de nous signaler toutes affaires commerciales à traiter, toutes initiatives à prendre donnant des bénéfices.
>
> Nous communiquons ce programme à MM. Crété et Pous.
>
> Nous vous demandons de nous faire part de vos réflexions et après échange de vue, nous déterminerons la formule d'exploitation de cette région…

à M. Crété.

31 mars 1912

L'inaction des Français est mal interprétée dans toute la région du Sous, d'autant plus que les Mannesmann continuent leur politique et leurs opérations à Taroudant et dans les environs. Des indigènes qui avaient opté et manifesté leurs sentiments francophiles croient avoir fait fausse route devant l'indifférence de la France et sont prêts à embrasser la cause des dissidents. Chaque jour, l'influence française perd du terrain qu'il sera onéreux et difficile de ravoir.

Des tribus fort bien informées croyant à tort ou à raison que nous sommes le jouet de l'Espagne, n'ont plus pour les Français que dédain, et leur morgue se fait jour qui n'aurait jamais apparue si au lendemain de l'accord franco-allemand un bateau de guerre avait montré à tous le droit des Français et leur puissance.

Des symptômes inquiétants se font jour. Alors qu'il y a quelques mois l'occupation de la basse vallée du Sous aurait pu se faire sans coup férir, toutes les tribus avoisinant la mer se proposent de lutter à outrance dès l'instant où le Makhzen voudra imposer son autorité. Cela semble dater du jour où Hadj Hassan s'est emparé du khalifat d'Agadir, et de nombreux indices indiquent qu'il est pour beaucoup l'artisan de ce revirement.

Hadj Hassan est en rapport journalier avec les fils et successeurs du marabout et célèbre agitateur Moulay Aïnin. Des bruits circulent, que je vous communique sous toutes réserves, qu'un des fils du marabout serait nommé Sultan du Sud et proclamerait la guerre sainte. Hadj Hassan et son frère le Guellouli seraient les premiers à s'y rallier. Hadj Hassan sent que ces agissements l'ont fort compromis et il cherche maintenant à s'enrichir au plus vite. Les gens d'Agadir et de Founti sont exaspérés car il les pressure avec une rigueur sans pareille : rapt de propriétés, corvées, etc. Il se fait livrer par tous les moyens les maisons restants à vendre à Founti. Son premier soin… c'est sérieux… sera de les offrir à Mme du Gast dans laquelle il voit un acheteur de conséquence.

Le 27, il arrivait à Founti le caïd Lhabib Baka[120] se rendant à Tiznit, caïdat qui lui était attribué par le sultan Moulay Hafid et approbation des autorités françaises. Le 29, Lhabib Barka était de retour, obligé de rétrograder par les Chtouka, tribu qu'il devait traverser pour se rendre à Tiznit.

Il est actuellement au dar Guellouli où il s'est mis en communication avec le pacha de Mogador lequel par TSF doit demander des renforts pour permettre l'installation de force de l'envoyé du Sultan.

120 [**El Hbib Baqqa, caïd rha originaire des Infdouaq (Haut-Atlas), il se noie le 10 mai 1913 devant Aglou (Sous) en tentant de débarquer pour rejoindre son poste de Tiznit où il avait été nommé – note de R.A.**].

On ne s'explique pas à Agadir que le caïd ait été obligé de rebrousser chemin devant les menaces des Chtouka. Il est en effet connu dans la région où il a exercé à Tiznit même, sous le règne d'Abdelaziz, les fonctions qui lui sont de nouveau attribuées.

Il est un bruit que sa persistance porte à croire exact et qu'on se répète à Founti, c'est que Hadj Hassan aurait prévenu et encouragé les Chtouka à s'opposer au passage du caïd Lhabib Baka. Celui-ci y croit. Peut-être en a-t-il quelques preuves. Dans l'intimité, il n'a pas caché ce qu'il pensait de Hadj Hassan qu'il rend responsable de cet échec, malgré les faveurs et amabilités dont celui-ci l'accable à son passage à Founti.

Un prospecteur anglais, du syndicat F.W.M. Coventry House – South Palace – Londres, est depuis le 30 à Agadir. Il voudrait gagner la région de Tazeroualt. Hadj Hassan ne se prononce ni pour ni contre. Je crois imprudente cette entreprise qui n'a pas encore eu de précédent et les gens bien informés que j'ai pu avoir croient qu'il sera impossible à ce prospecteur d'atteindre la région projetée, partant d'Agadir.

Le caïd Guellouli a fait dans les derniers jours du mois distribuer un demi-réal aux nécessiteux d'Agadir. Si ce n'est un ordre du sultan, c'est sûrement pour s'attacher la population dans le cas d'un soulèvement. Il ne peut guère y compter pour Agadir-Founti qui appelle de tous ses vœux l'occupation étrangère qui les délivrera du joug redouté des Guellouli.

Toute cette effervescence latente qui ne demande qu'à se montrer nuit énormément au commerce local. Je suis également d'avis qu'un Arabe fera mieux que moi son affaire dans cette région où il aura moins à vaincre de suspicion qu'un Européen, et où il pourra se déplacer et aller voir directement la clientèle que je crois, comme les Ksima et les Haoura, fort intéressante.

On voit peu de produits traverser Founti. La difficulté qu'ont les Européens de fréquenter les marchés ne permet pas de se procurer aisément les échantillons de produits du pays. D'autre part, un intermédiaire comme Hadj Hassan prête trop à des soupçons de malhonnêteté pour avoir de nouveau recours à lui. Je tâcherai par mes seuls moyens d'établir une échelle des différents produits et de leurs prix pour la région et ferai parvenir tous échantillons à Mogador comme cette agence le demande.

6 avril 1912

Le calme actuel paraît bien trompeur vu les évènements qui de temps en temps surgissent et qui prouvent une situation fort délicate. Sans revenir sur les

complications dont je vous parlais, de nouveaux incidents se sont produits qui ne laissent pas d'être inquiétants.

Les « tolba » venus des Ksima n'ont pas craint de prêcher la résistance dès que les Européens prendraient définitivement pied dans le pays.

Une mésaventure fâcheuse est arrivée à l'Allemand Hermann Vilbert. Ce dernier sous l'habit arabe se rendant de Taroudant dans la région de Tazeroualt a été reconnu sous son déguisement. Six hommes l'ont assailli et lapidé en cours de route. Il a dû remettre 5 douros à chacun d'eux pour avoir la vie sauve.

Les assaillants se sont retirés, mais pour prévenir à une « djemma » voisine une quarantaine d'hommes qui se sont portés au devant de Vilbert pour l'empêcher de passer. L'Allemand a distribué une quarantaine de douros, et, s'il s'en est tiré à si bon compte, c'est qu'un cheikh de l'endroit, Lhassen Chaaga, ami des Français, s'est interposé. On l'a donc, de tribu en tribu, évacué sur Agadir qu'il doit quitter aujourd'hui ou demain.

Vous aurez sans doute à Mogador la version exacte, car ici les interprétations changent suivant les rapporteurs. Certains disent que les quarante douros ont été restitués dans la crainte de représailles et de la fermeture du marché de Mogador aux tribus du Sous.

A Agadir, le khalifa est toujours exécré. Peut-être et c'est navrant, ce sera la protestation de l'Allemand Vilbert qui nous vaudra l'apparition d'un bateau de guerre français, satisfaction et droit jusqu'à ce jour refusé aux nationaux…

… Le khalifa Hadj Hassan, dont la conscience peu nette, redoute l'arrivée en « mission officielle » de Mme du Gast, est disposé à éteindre la totalité de sa dette…

… L'Anglais French Williams, du syndicat dont je vous ai parlé, a été accaparé par le caïd Hadj Hassan qui veut lui vendre des terrains ; je ne crois pas que le susnommé traite devant les difficultés qui peuvent surgir du fait des terrains dont il ne connaît pas l'origine, et aussi devant les exigences de Hadj Hassan.

7 avril 1912

Le rekkas arrivé cette nuit de Taroudant désire repartir de suite pour vous mettre au courant de certains faits qui ne souffrent aucun retard, au sujet de Moulay Omar[121]. Ce dernier se refuserait énergiquement à quitter la place et a tenté de faire intervenir – au dire du rekkas – le caïd Kahba et les Mannesmann qui se sont récusés.

121 Moulay Omar est le représentant de la S.E.C. à Taroudant dont le poste vient d'être supprimé.

10 avril 1912

Madame du Gast, arrivée à 5 heures et demie le 8 courant a logé chez moi le soir même, et campe actuellement en terrain Corcos à Founti, n'ayant pas voulu accepter l'hospitalité forcée de Hadj Hassan à la citadelle.

15 avril 1912

C'est la tribu des Ksima qui cette quinzaine est à l'ordre du jour. Deux Allemands venant de l'intérieur déguisés en Arabes, se trouvant dans ce pays ont été reconnus, pris et séquestrés par le caïd dissident Mohamed Abderahman. J'ai relaté la fâcheuse mésaventure de Herman Vilbert.

Le deuxième, Steinwaert, est retenu chez le caïd susnommé depuis une semaine. Mohamed Abderahman et son acolyte Hadj Hassan ne veulent lui rendre la liberté qu'après versement d'une rançon de 20000 p.h., assure-t-on. Le secrétaire du vice-consul d'Allemagne est arrivé à Agadir pour négocier le rachat. D'autre part, le consul de France a été saisi et chargé de s'entremettre pour la libération de l'Européen.

Le professeur anglais French Williams a réussi, moyennant le paiement de 1500 p.h. à Hadj Hassan à gagner la région de l'oued Massa (au nord de Tiznit). Vêtu à l'arabe, il est parti à la nuit guidé par un mokhazni du khalifa sous la conduite d'un cheikh de la région de Sidi Ahmed Moussa [**Tazeroualt**]. Il doit traverser la tribu des Chtouka, actuellement partagée en deux camps qui se font la guerre et qui est une zone dangereuse.

Mme du Gast demeure à Founti dans une maison qu'elle a acheté. Je continue, sur son invitation, à partager les repas de la mission. Hadj Hassan n'est pas très satisfait du refus de Mme du Gast à habiter à Agadir. C'est pour lui une humiliation, et il cherche par tous les artifices à attirer les membres de la mission à la citadelle. On ne peut guère accuser que lui d'avoir semé le bruit d'un éventuel enlèvement de Mme du Gast par les Ksima et autres choses aussi invraisemblables. J'ignore la durée du séjour de la mission. Il n'a pas fallu longtemps à Mme du Gast pour démasquer le jeu de Hadj Hassan qui n'aura sans doute pas à s'en féliciter. Pour notre part, je crois, il y a lieu de s'en réjouir, le consul tenu au jour le jour au courant de ce qui se passe ici, se décidera peut-être à demander une intervention armée.

Jamais le chiffre d'affaires n'a été moins élevé que pendant cette première quinzaine. Mon départ éventuel me faisant exiger pour toutes les ventes un paiement immédiat, bien rares sont ceux qui peuvent le faire. Je me doute un peu

aussi que depuis l'éloignement de Hadj Hassan de nos affaires, ce dernier n'use de son autorité pour éloigner les clients.

Il se plaint que les maisons françaises ne font pas un assez long crédit, mais il m'a tout de même promis de me remettre une lettre pour son chargé d'affaires de Mogador qui nous remettra 2500 p.h. sur notre créance…

…Mme du Gast qui ne croit pas à l'ouverture très prochaine du port se propose de revenir ou d'envoyer quelqu'un qui dans un an ou deux mettra à profit la crise d'immobilisation des capitaux chez les petits acheteurs pour avoir à bon compte les lots de terrains éparpillés que ceux-ci ont à Agadir. Par l'intermédiaire du consul de France, Mme du Gast a acheté le « herri », grande maison avec fondouk et magasin dont le caïd Guellouli s'était emparé, et dont le véritable propriétaire a fourni les titres. Il y aura, je crois de grandes difficultés à l'entrée en possession. C'est la maison qui loge présentement la mission. On m'a dit que le chiffre d'achat était de 8000 douros. Mme du Gast a également acheté du terrain appartenant au caïd Anflous situé près de la nzala. C'est à cet endroit que des goumiers postés par le caïd Mohamed Abderahman devaient l'enlever. Elle s'est abstenue heureusement de s'y rendre une deuxième fois pour procéder à la délimitation…

18 avril 1912

Lettre de l'agence de Mogador à M. Honnorat :

> M. le Consul de France qui vient de nous faire appeler nous prie de vous donner l'ordre de rentrer immédiatement à Mogador. Veuillez donc au reçu de la présente vous mettre en route sans perdre un instant. Si Mme du Gast n'est pas encore partie vous pourrez venir en sa compagnie et profiter ainsi de la même escorte. M. Marc va faire son possible pour envoyer un bateau makhzen (garde-côte) pour vous prendre, mais il est bien entendu que s'il n'est pas rendu avant le porteur de la présente vous devrez rejoindre immédiatement Mogador par terre.
>
> Nous vous informons à titre tout à fait confidentiel que des troubles ont éclaté à Fez[122] et craignant qu'ils n'aient une répercussion sur d'autres régions votre départ s'impose. Si vous avez un indigène de confiance, remettez-lui vos marchandises, mais que ceci ne soit pas un motif de retard, car c'est une question secondaire.
>
> Il n'y a cependant pas lieu de s'affoler, mais c'est une mesure de prudence à laquelle il convient d'avoir recours. Ne laissez rien entrevoir aux indigènes.

122 Le 30 mars était signé le Traité de Fez instituant le protectorat de la France.

18 avril 1912

Circulaire du consul de France à Mogador :

> Le Consul de France invite les Français se trouvant à Agadir à se mettre en route pour Mogador dès réception du présent avis.
>
> Des troubles graves ont éclaté à Fez, qui ont déjà fait des victimes parmi la population européenne, et il est à redouter que la nouvelle de ces évènements n'ait dans le Sous une répercussion dangereuse pour la sécurité des étrangers.
>
> Le consul recommande à ses compatriotes d'éviter, au moment de leur départ comme en cours de route, tout ce qui serait de nature à renseigner les indigènes sur les motifs de leur retour à Mogador.
>
> Dans le cas où il se trouverait à Agadir des étrangers d'une autre nationalité, il y aura lieu de leur communiquer le présent avis afin qu'ils puissent rentrer également à Mogador.
>
> Le consul essaie en ce moment de télégraphier à un bateau de surveillance du Contrôle de la Dette auquel il donnera, le cas échéant, l'ordre de se rendre à Agadir pour embarquer les résidants français et étrangers. Mais, si le présent courrier arrive à Agadir avant qu'un bateau n'y ait fait son apparition, c'est qu'il n'y aura plus lieu d'attendre un vapeur et que les Français devront se conformer au présent avis sans retard.
>
> La présente mesure est inspirée au Consul par l'unique souci de devancer l'arrivée dans le Sous des nouvelles de Fez et de donner ainsi le temps à ses compatriotes et autres étrangers de regagner Mogador sans panique.
>
> ***Signé : Marc[123].***

18 avril 1912

Si Ahmed[124] arrivé aujourd'hui de Taroudant me met au courant des difficultés qui ont surgi dans ce poste. Son retour sur Agadir a été retardé par un incident qui s'est heureusement terminé. Arrivé hier soir vers cinq heures à la nzala située à 2 km environ de Founti, il a été soudainement cerné par une trentaine de Ksima armés qui trouvant bizarre qu'une des mules ne fut pas montée, l'accusèrent de conduire un Européen qui se serait caché. Menacés du fusil, fouillés et obligés de rebrousser chemin avec un homme en croupe, ils ont été ramenés chez le Caïd Mohamed Abderahman où ils ont passé la nuit sous la surveillance de 4

123 Texte différent du texte officiel du 20 avril figurant dans les Archives.

124 Employé de l'agence de la S.E.C. à Mogador.

gardiens armés mis là pour prévenir une fuite. Le lendemain, interrogés et ayant pu prouver leur identité, ils ont été relâchés.

Si Ahmed menacé d'être jeté dans un puits s'il était ami des Français, a réussi lors de l'arrestation à s'éloigner un instant et il a pu détruire le courrier qu'il portait sur lui, à vous adressé, et qui aurait pu être compromettant pour sa sécurité.

Je soupçonne fort Hadj Hassan d'avoir sa part dans les difficultés que cause actuellement le poste de Taroudant.

Il est en effet en correspondance et en rapports suivis avec Moulay Omar. Si Ahmed pourra vous l'assurer. Je ne voudrais pas que vous voyiez une monomanie de ma part à accuser cet individu, mais on sent son influence partout dans les ennuis créés à tous les Européens[125].

Ce que je vous dis pour Si Ahmed, ce que mon rapport vous apprend pour les Allemands vous fera comme moi jugé scabreux de s'aventurer sur la route de Taroudant, où l'on est porté à croire qu'une chasse à l'Européen est organisée. Aussi m'abstiendrais-je de me rendre là-bas…

… Les 20000 p.h. de rançon demandés pour la libération de l'Allemand détenu ont, parait-il, été versés. Steinwaert n'est pourtant pas encore à Agadir.

Je réponds à la lettre du siège social. Etant donné l'effervescence locale et le peu de sécurité pour les Européens, le premier projet de diminuer l'importance du poste d'Agadir me parait pour le moment le plus sage.

Je ne pense pas qu'on puisse pénétrer plus avant tant qu'une sérieuse répression n'aura pas lieu.

23 avril 1912

Lettre de l'agence de Mogador au siège social à Marseille :

> … Nous vous informons que M. Honnorat ainsi que l'interprète[126] sont arrivés cet après-midi à 4 heures ; le voyage s'est parfaitement bien effectué et nos employés n'ont eu aucun ennui en cours de route…

26 avril 1912

Lettre de M. Honnorat au siège social à Marseille après son retour à Mogador :

J'ai depuis quelques jours votre lettre particulière du 30 mars ; arrivée à

125 Souligné dans le texte original.

126 J. Sintès n'avait été mis à la disposition du poste d'Agadir que pendant quelques semaines. Il avait été remplacé par un Tunisien, Sadok Milad.

Agadir peu avant l'ordre d'évacuation donné par le consul, je n'ai pas eu le loisir de lui donner plus tôt la réponse.

La crise du sucre à Mogador provenant du manque de cette marchandise sur la place, avait donné un élan pas encore atteint au comptoir d'Agadir. J'ai été peut-être un peu loin dans mes prévisions lorsque je croyais que la clientèle qui me valait cet état de chose, continuerait à fréquenter mon magasin et me donnerait le moyen de compenser les frais généraux du poste.

On se trouve à Agadir en face d'une situation particulière. L'habitude donnée par les juifs et les Allemands est la vente à crédit à échéance très lointaine. La maison Marx & Maur de Mogador fait jusqu'à un an et davantage ; elle arrive ainsi à vendre quelques fois un peu plus cher, mais je ne pense pas que cette légère bonification suffise à couvrir les risques nombreux d'un pays dont la législation est soumise à l'arbitraire et en raison de l'insécurité du pays.

On est venu chez moi et en payant comptant parce que les mercantis ayant réalisé la totalité de leurs marchandises avaient de l'argent disponible et ne trouvaient à acheter à Mogador. Cette raison n'existe plus à l'heure actuelle et depuis l'annonce de mon retour à Mogador, le paiement comptant que j'exigeais a réduit dans d'énormes proportions le chiffre des ventes.

En toute logique, on ne peut donner des avances en marchandises, même moyennant des arrhes, à des indigènes dont le territoire vous est interdit. Le client emporte la marchandise et se sachant à l'abri peut ne plus revenir.

Tant qu'on ne pourra pas librement circuler, on doit donc se contenter de la mesquine clientèle du souk. Les mercantis prennent au début du mois une certaine quantité de marchandises qu'ils soldent par acomptes dans le courant.

Le plus grand obstacle pour l'extension de notre commerce dans le Sous est, je crois, le suivant : les caïds, cheikh et notables sont tous marchands. Leur clientèle est constituée par des indigènes dépendant d'eux, à qui ils forcent la main pour consommer les marchandises qu'ils commandent à Mogador. Ils obligent leurs serfs à fournir des chameaux, d'où peu ou pas de frais de transport, et comme avec cela ils se contentent d'un bénéfice minime, une maison de commerce européenne ne peut guère être en mesure de lutter.

De ce qui précède, il découle que seule la façon envisagée par M. Crété, lors de son séjour à Agadir, c'est-à-dire l'alliance avec un indigène influent, était susceptible de donner un résultat favorable. Mais je crois que s'ils n'ont pas

la rapacité de Hadj Hassan, les notables avec qui nous pourrions traiter ne m'inspirent guère plus de confiance.

C'est d'après cette idée que je me suis trouvé d'accord avec vous pour la réduction importante du comptoir d'Agadir et de mon remplacement par un employé indigène.

Celui-ci, tenu en haleine par mes visites et obligé de parcourir les souks, irait relancer l'acheteur, collecterait les produits du pays et, sans intermédiaires, s'assurerait de la qualité, du prix, de la quantité de toutes choses qu'un Européen est dans l'impuissance de faire en ce moment dans la région du Sous.

J'ai aussi parlé d'instaurer le commerce de détail qui nous fera mieux connaitre et qui nous permettra d'écouler petit à petit quelques marchandises qui nous pèsent en magasin.

A mon avis, tant que le port d'Agadir ne sera pas ouvert, il sera inutile de maintenir dans ce poste l'employé européen, l'interprète, etc. dont les frais de traitement et de nourriture ne répondent pas à l'importance du comptoir et en grèvent considérablement le budget.

En effet, pour le poste d'Agadir, avec son personnel au complet, pour couvrir les frais, environ 425 francs et 550 p.h., il faudrait une immobilisation constante en magasin d'une quinzaine de milliers[127] de pesetas hassani, représentée en sucre, thé, bougies, étoffes, fers, semoules, biscuits, etc., articles presque exclusivement demandés.

Pour les motifs exposés plus haut, le bénéfice sauf pour le thé est le plus souvent dérisoire, surtout quand on est obligé d'accorder un délai, d'où perte d'intérêts.

Quant au présent, avec vous, je crois que la solution la plus pratique est celle que j'ai précédemment indiquée. Les frais généraux seront réduits des deux tiers, et puisque l'argent est rare, si l'on arrive à troquer dans de bonnes conditions nos marchandises contre des produits locaux, il n'y aura pas de très fortes immobilisations et pertes d'intérêts, et on pourra attendre sans trop de dommages l'occupation du Sud[128].

127 Souligné dans le texte original.

128 Ainsi fut fermé définitivement le poste d'Agadir et la tentative d'extension des activités de la S.E.C. vers le Sous et les confins fut définitivement abandonnée. Elle ne fut jamais reprise par la L.U.C.I.A., qui absorba la S.E.C. en 1918, même au moment le plus actif du développement d'Agadir après la Première guerre mondiale.

Correspondance de M. Pous

28 avril 1912

Nous vous tiendrons au courant des agissements de l'agent de la Compagnie Paquet[129] qui, depuis quelques temps, cherche à se rapprocher de nous. Peut-être a-t-il compris qu'il a fait fausse route et s'est rendu compte qu'il avait à faire à forte partie ; il ne faudrait pas cependant s'étonner qu'il nous crée indirectement de nouveaux ennuis. Dans ce cas nous ne manquerions pas de vous faire la lettre très complète que vous nous demandez sur nos rapports avec lui…

13 mai 1912

Adressée au Consul de France :

> Nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'ordre que vous nous avez donné de faire rentrer M. Honnorat à Mogador, notre employé a confié la garde de notre maison et marchandises à un indigène ; ce dernier nous avise qu'en présence de la vive effervescence qui règne dans la région contre les Européens et tout ce qui dépend d'eux, il craint quelque attaque des rebelles et les conséquences correspondantes, vol et pillage.
>
> De plus, Hadj Hassan, pour se mettre à couvert et afin de laisser les mains entièrement libres à ses sujets, a déclaré en présence de notre gardien et devant adoul, qu'il ne se portait pas garant de nos existences en cas de troubles…
>
> D'autre-part, le khalifa d'Agadir, avec qui nous sommes en relations d'affaires, nous doit la somme de 3087 pesetas hassani…, nous lui avons écrit dernièrement à ce sujet et n'avons pas eu de réponse.
>
> Le départ précipité de M. Honnorat ne nous a pas permis de conclure certaines affaires importantes en suspens et de rentrer dans nos fonds pour avances faites à divers clients, ce qui nous a causé un préjudice qui ne peut être évalué à moins de 5000 francs, et afin d'éviter de nouvelles pertes nous vous serions très obligés, Monsieur le Consul de France, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos marchandises et nous faire rentrer dans nos débours…

129 La Compagnie Paquet n'était pas qu'une entreprise de transports maritimes. Elle pratiquait aussi l'import-export et son agent à Mogador voyait d'un mauvais œil la présence à Mogador et Agadir d'une firme concurrente, marseillaise de surcroit, susceptible de nuire à ses positions acquises depuis près d'un demi-siècle.

13 mai 1912

Depuis quelques temps, il règne un calme des plus décourageants sur le commerce local ; il est presque nul et celui des caravanes est très réduit. Les derniers évènements survenus à Fez et l'effervescence générale qui règne dans la majeure partie du Maroc en sont, croyons-nous, les causes principales. Les chameliers s'aventurent difficilement craignant d'être pillés par des tribus ennemies. C'est ainsi que ces jours derniers il a été volé, aux portes même de Mogador, et pendant la nuit, 12 chameaux avec leurs charges, alors que nous avions 3 croiseurs dans notre port. Il serait à souhaiter que le calme revienne bientôt pour que nous puissions non seulement reprendre le courant des affaires, mais les développer comme il convient de le faire.

Le bateau de guerre « Friant » se trouve depuis quelques temps dans notre port, mais ne fait aucune opération ni manœuvre. Il y a huit jours, le « Condé » et « La Gloire » ont mouillé dans nos eaux où ils sont restés 4 jours pendant lesquels l'amiral et le consul se sont rendus des visites réciproques. Jeudi, ces deux derniers navires ont appareillés sur Agadir où ils ont passé deux jours. Les tribus du Sud, Ksima, M'Seguima, Haouara, Haha, sachant qu'un ou deux bateaux devaient se rendre à Agadir, ont fait cause commune pour résister à toute intervention européenne et au débarquement éventuel des troupes françaises. Dès l'arrivée des croiseurs, des coups de fusil ont été tirés en signe de protestation et la guerre sainte a été proclamée. Hadj Hassan qui, jusqu'à maintenant, n'a cherché qu'à exciter les esprits, parait rester indépendant, mais encourage indirectement le mouvement révolutionnaire, il se met ainsi à couvert vis-à-vis des autorités et attend que le moment propice soit arrivé pour se mettre de la partie ou bien encore pour s'enfuir dans l'intérieur. Pendant leur séjour dans les eaux d'Agadir, les croiseurs ont gardé la plus grande tranquillité, personne n'est descendu à terre, aucun bateau de pêcheurs ne s'est approché d'eux à tel point que les indigènes paraissent croire que nous n'osons pas nous mesurer à eux. Nous ne nous expliquons pas cette tactique du moment où avec l'amiral étaient partis le chancelier du consulat et un sous-officier français (instructeur du tabor) et un officier indigène.

La situation générale est critique. Il court même le bruit que Moulay Aïnin[130] a été proclamé sultan du Sud depuis jeudi dernier. On ne peut guère attacher une grande importance à cette nouvelle qui a déjà circulé à plusieurs reprises et qui n'a pas été encore confirmée. Elle n'est cependant pas dépourvue de fondement et il ne faudrait pas s'étonner de voir cette proclamation s'effectuer à bref délai…

130 Il s'agit en réalité de El Hiba, fils de Ma-el-Aïnin. Ce dernier avait déjà donné du fil à retordre au colonel Gouraud dans le nord de la Mauritanie et avait motivé un voyage de celui-ci à Mogador en mars 1910.

… Nous mettons le consul au courant de ce qui se passe à Agadir (par lettre de ce jour) afin que nos intérêts y soient sauvegardés. Malgré toutes les mesures qui peuvent être prises, nous nous attendons d'un jour à l'autre à un pillage, toute intervention directe n'étant pas possible dans un pays où règne l'anarchie dans la région, seuls les Mannesmann sont à Taroudant. Les représentants indigènes des Compagnies européennes ont eux-mêmes regagné Mogador.

21 mai 1912

Cristobal Benitez[131], de nationalité espagnole, âgé de 55 ans, marié et chargé d'une nombreuse famille, est établi depuis de longues années à Mogador. Il occupe les fonctions d'interprète au consulat d'Espagne et celle d'agent des « Correos de Africa ». il s'occupe aussi, mais de façon indirecte, de nombreux petits commerces qu'il confie d'ailleurs à un juif qui lui sert de couverture.

24 mai 1912

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'heureuse détermination que vous avez prise en décidant la suppression du poste de Taroudant sur lequel toute surveillance était impossible. Nous étions d'autant moins éclairés sur la marche des affaires que le gérant ne savait écrire que d'une façon imparfaite, et était obligé de confier sa correspondance à un taleb. Comme vous le verrez d'après les comptes, les frais qui nous étaient occasionnés sont excessivement élevés, surtout si l'on considère que le poste était géré par un indigène… Après cette chère expérience, il faut en conclure qu'il n'est pas prudent de procéder à la création de nouveaux comptoirs dans des régions peu accessibles comme celle du Sous, à moins de poursuivre un but déterminé comme nous le faisions lors de l'établissement de celui de Taroudant.

La région du Sous, malgré sa richesse et sa fertilité, est d'autant moins intéressante que les moyens de transport n'existent pas et les communications, même pour les indigènes, sont fréquemment interrompues par les soulèvements des tribus.

D'autre part, les Mannesmann, établis depuis près d'un an à Taroudant, sont en train d'accaparer les meilleurs lots de terrain et s'occupent également d'importation et d'exportation. Mieux que personne, ils peuvent le faire avec profit car ils traitent eux-mêmes les affaires qui les intéressent. Ils seront de sérieux concurrents le jour où l'on pourra se rendre commodément dans cette contrée.

131 Accompagna, en 1878, l'explorateur allemand Oskar Lenz au cours de son voyage au Sahara. Les « Correos de Africa » étaient la compagnie de navigation espagnole qui desservait Mogador et les Canaries.

A Agadir, la situation est inchangée. Il y règne une grande effervescence. Les vols sont nombreux, aussi bien dans les souks que chez les particuliers. Une tentative a été faite chez nous, l'indigène que nous avons chargé de surveiller notre stock a tiré quelques coups de fusil qui ont mis en fuite les voleurs. On nous signale que le nouveau sultan se trouvait, il y a trois jours, aux portes d'Agadir. D'après les nouvelles, l'enthousiasme que démontrent les tribus en sa faveur n'est pas des plus grands. Cela tiendrait à ce qu'il est peu fortuné.

Au point de vue politique, rien n'est à signaler à Mogador. Sur le plan commercial, elle est des plus calmes qu'on ait jamais connu. Le mouvement des caravanes du Sous, d'Agadir, de Marrakech n'existe plus. L'importation aussi bien que l'exportation pour les régions de l'intérieur sont à peu près arrêtées.

… Nous ne pouvons pas trouver de chameaux pour Marrakech, mais nous pensons cependant pouvoir former un convoi de 15 à 20 bêtes dans le courant de la semaine, ce qui nous permettra d'envoyer les marchandises les plus urgentes.

27 mai 1912

Nous ne manquerons pas de rester en bonne intelligence avec les officiers des croiseurs avec lesquels nous sommes appelés à traiter des affaires importantes. Nous avons déjà fait quelques fournitures au « Friant ». Il n'est malheureusement resté que trop peu de temps dans notre rade. En ce moment, nous avons « La Surprise », d'un effectif de 90 à 100 hommes…

12 juin 1912

Les affaires sont toujours dans le même marasme… On annonce sous peu que la route sera coupée entre Marrakech et Mogador. Il parait y avoir une certaine détente à Agadir, mais on ne le note guère.

A la suite de la lettre adressée au consul de France, ce dernier a écrit au Guellouli, l'informant qu'il le rendait responsable de tout ce qui pouvait arriver à Agadir et l'a engagé à donner des ordres en conséquence à son mandataire, le khalifa d'Agadir Hadj Hassan… Malgré les bruits qui courent et les nouvelles de presse sur le Sous, les Mannesmann ne paraissent pas trop tracassés. Nous apprenons qu'ils continuent les achats de terrains d'une façon active ; ils voyagent librement entre Marrakech et Taroudant, ce qui porte à croire que la situation dans cette contrée n'est pas des plus tendues.

Un incident est survenue à Mogador entre le consul d'Espagne à Mogador et un entrepreneur français de travaux publics… chargé de réparer en dehors de la

ville la conduite d'eau qui traverse le jardin appartenant au premier. Il y avait là une perte d'eau considérable dont souffraient les habitants de la ville. Le consul (s'est rendu sur les lieux) avec la prétention de faire cesser le travail. M. Leroux a refusé et fou de colère le représentant espagnol a sorti un revolver de sa poche. Leroux a été ensuite quelque peu malmené… (Prévenu) le consul de France a immédiatement envoyé un détachement du tabor, (à l'approche duquel) le consul d'Espagne et ses acolytes se sont empressés de rentrer chez eux…

Correspondance de M. Vernay

12 juillet 1912

La situation politique dans le Sud est de moins en moins rassurante. Le khalifa du sultan du Sud[132] serait à Taroudant d'où les Allemands sont partis pour Agadir. On pense les voir arriver ici d'un jour à l'autre. D'autre part, un de nos convois s'est arrêté n'osant continuer sa route sur Marrakech. Les bruits les plus fâcheux circulent et le consulat s'en fait l'interprète, sans toutefois rien affirmer d'une façon certaine : il paraitrait qu'on aurait fait évacuer Marrakech aux Européens, les avisant que s'ils restaient c'était sous leur entière responsabilité. Pourtant nous avions hier encore une lettre de M. Cousiniery où il n'était question de rien de semblable.

19 juillet 1912

Le garde-côte chérifien « Marrakchi » est parti hier de Mogador pour bombarder Agadir, escorté du croiseur « Cosmao » qui doit l'appuyer au besoin. M. Honnorat a été interrogé hier par le commandant du « Marrakchi » à qui il a donné tous les renseignements en sa possession et les photographies qu'il possédait.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle de Marrakech depuis la lettre du 13. Le receveur de la poste anglaise, dont le frère est là-bas, m'a montré une lettre de lui datée de dimanche, dans laquelle il annonçait que la ville était calme mais que la plupart des Français l'avaient quittée pour Safi.

Des israélites réfugiés de Marrakech sont arrivés ici mais ils sont restés très longtemps en route et ne pouvaient donc donner de renseignements sur la situation.

132 El Hiba, fils et successeur de Ma-el-Aïnin, chef de la Confrérie de Smara dans la région du Rio-de-Oro.

27 juillet 1912

Le « Cosmao » est rentré hier d'Agadir et nous avons eu l'occasion de voir des officiers qui nous ont dit que le bombardement s'était borné à peu de choses, quelques coups de canon sur la nzala et les habitations de Si Abderahman. Quelques coups de fusils partirent de Founti, un seul obus y fut envoyé en réponse.

On dit ici que cette action aurait été décidée sur les plaintes des Mannesmann qui auraient été molestés à Agadir lorsqu'ils y passèrent, il y a une quinzaine, rentrant de Taroudant. Quoi qu'il en soit, les officiers sont revenus enthousiasmés par la beauté du port et de la situation d'Agadir[133], et nous ne serions pas surpris si on se décidait prochainement à une occupation effective et permanente de ce point.

Le « Friant » qui remplace le « Cosmao » a à son bord, avec le commandant Massoutier, un officier de l'état-major du général Lyautey, le commandant Verlet-Hanus[134]. Naturellement, nous ne savions rien de leurs intentions, mais la présence même du dernier semble bien indiquer que le général Lyautey commence à être préoccupé des progrès du sultan du Sud, et Agadir serait certainement le point indiqué pour le surveiller et le tenir en échec.

L'affaire Leroux avec le consul d'Espagne n'a pas encore reçu de solution. Nous avons vu le texte de la plainte adressée au général Lyautey pour demander une réparation et une sanction officielle.

7 août 1912

Nous recevons aujourd'hui un rekkas d'Agadir portant des nouvelles du bombardement : un coup de canon tiré sur le magasin du Makhzen et un sur la mosquée ont causé deux morts.

Du côté des Ksima, on a bombardé la maison de [**Si Mohamed n Aït el Arbi**][135], démolissant une chambre du rez-de-chaussée et une du premier et provoquant la fuite des habitants.

---

133 La Marine française a depuis toujours été séduite par les possibilités d'Agadir, à mi-chemin entre Brest et Dakar, proche des Canaries où se situait une menace pour les communications atlantiques occidentales nord-sud en cas de collusion politique et militaire entre l'Espagne et l'Allemagne. Les premiers aménagements portuaires d'Agadir furent faits au cours de la Première Guerre modestement au profit de la marine militaire, et une base militaire aéro-navale fut installée à la fin de la dernière guerre jusqu'après l'indépendance du Maroc.

134 Ancien membre de la mission Fourreau et Lamy parti d'Alger au Tchad (1899-1900). Envoyé en mission à Marrakech, il fut capturé par El Hiba et ne fut libéré que le 6 septembre par l'offensive du colonel Mangin.

135 [**C'est un des principaux notables des Aksimen ; établi dans le village de Dcheïra – note de R.A.**]

Le gardien avise que les habitants d'Agadir et de Founti ont pris la fuite et sont remplacés par 2000 hommes des Ida-ou-Tanen, 500 meskines et 100 cavaliers des Ida-ou-Guelloul.

Deux cents Ida-ou-Taneni gardent notre maison jour et nuit, n'attendant qu'un ordre de pillage de Moulay Hiba qui a, à Agadir, un de ses frères comme khalifa, tandis qu'un autre est parti sur Marrakech et un pour Houra.

Notre gardien resterait seul des anciens habitants d'Agadir et ne serait pas sans craindre pour sa propre existence, étant au service d'Européens.

A Mogador, il s'est produit une désertion au sein du tabor, il y a 5 jours, et 5 avant-hier.

12 août 1912

La situation politique devient de jour en jour plus mauvaise dans le Sud et Moulay Hiba fait des progrès constants. On dit maintenant qu'il sera proclamé à Marrakech et nous recevons de M. Cousinery avis que tous les Européens habitant la ville peuvent être obligés de l'évacuer d'une heure à l'autre.

A Mogador même, les désertions se multiplient dans le tabor qu'on a dû désarmer. Hier, c'était un sous-officier et six hommes qui partaient emportant dix fusils et des cartouches. Il semble qu'on ne puisse plus raisonnablement retarder davantage une occupation effective de la côte avec des troupes françaises.

Nous avons pu croire un jour que le débarquement à Agadir était chose décidée, sur la foi du commandant du « Marrakchi » qui était arrivé en nous disant précéder de peu le « Friant » et le « Du Chayla » avec des troupes de débarquement. Ceci ne s'est pas confirmé, peut-être à cause des évènements de Mazagan. Tout ce qu'on sait maintenant d'une façon à peu près certaine c'est que le « Cosmao » a bombardé la citadelle d'Agadir…

17 août 1912

(…) Ayant entendu dire que tout avait été détruit à Agadir par le bombardement et d'autre part des bruits courant avec persistance que notre magasin à Founti aurait été pillé, nous avons cherché à obtenir des renseignements du consulat de vive voix et par lettre. Nous n'avons pas encore de réponse, et le chancelier du consulat nous dit hier que le pillage était plus probable, mais qu'on ne pouvait encore nous le confirmer. D'autre part, nous sommes sans nouvelles de notre gardien et ne sommes pas sans inquiétude à son sujet…

… Nous vous avons télégraphié hier vous mettant au courant de la situation et vous avisant en même temps que M. Cousinery devait être sur la route de Safi. Nous avons reçu ce matin une lettre de lui nous demandant de vous aviser qu'il était arrivé le 12 à Safi avec Belhoussine, la comptabilité et l'encaisse.

Il pense venir quelques jours ici et nous serons heureux de le voir et de causer avec lui des questions qui intéressent nos deux agences.

Hier à Mogador, (le sultan) Moulay Youssef a été reconnu par les notables sans incidents sinon sans peine[136], pourtant on n'a pas pu les décider assez tôt pour qu'il puisse être proclamé à la mosquée et la cérémonie est remise à vendredi prochain. Le « Du Chayla » restera, dit-on, sur rade jusque-là par crainte de troubles, car la candidature de Moulay Hiba a fait beaucoup de progrès dans l'esprit des indigènes depuis un mois et le moment n'est guère favorable pour la proclamation d'un nouveau sultan. Il faut espérer qu'on pourra bientôt infliger au sultan du Sud un échec du côté de Marrakech qui diminue un peu son prestige.

21 août 1912

Lettre adressée au consul de France :

> Nous avons reçu par rekkas d'Agadir une lettre de notre gardien arabe nous informant du pillage de notre maison de Founti. En présence de ce fait nouveau, nous croyons devoir vous résumer la situation dans laquelle nous nous trouvons :
>
> Encouragés comme vous le savez, nous avons créé une Agence à Mogador, malgré la peu brillante perspective qu'offrait cette place pour notre genre d'affaires, pensant toutefois qu'avec les postes qu'on nous demandait de créer à Agadir et Taroudant, nous arriverions à un chiffre d'affaires à peu près suffisant pour couvrir nos frais. Mais à peine étions-nous installés que des troubles éclataient dans ces régions et que nous étions obligés de rappeler notre poste de Taroudant, faisant revenir nos marchandises à Mogador non sans de grands frais et une dépréciation importante, et devions évacuer précipitamment Agadir, laissant notre maison à la garde d'un indigène.
>
> Nous vous avons à cette époque (13 mai) remis copie de l'inventaire des marchandises alors laissées à Agadir, marchandises qu'on nous annonce

136 Le consul d'Espagne avait mené campagne contre la proclamation de Moulay Youssef. Certains milieux à Madrid s'irritaient de voir la France se substituer à l'Espagne sur une terre considérée comme étant dans sa mouvance historique naturelle après la Reconquista, la bataille des Trois Rois à Ksar-El-Kébir en 1578, et surtout depuis la perte des restes du grand Empire colonial, avec les Philippines et Cuba.

avoir été pillées entièrement dans la nuit du 8 au 9 août.

D'autre part, Mogador, même privé de ses débouchés, n'a pu arriver à couvrir ses frais et nos pertes pour le 1er semestre s'élevant à

- Mogador 8213,18
- Agadir 3780,10
- Taroudant 1920,75
- Total 13914, 03 pesetas hassani

Auxquelles il faut ajouter :

- marchandises pillées 12087,28
- créances irrécouvrables 1404,50

soit en tout 27405,01 p.h.[137], montant auquel il serait juste d'ajouter le manque à gagner sur un capital engagé de 50000 à 60000 francs.

Nous espérons que vous voudrez bien prendre en considération notre réclamation faite en toute bonne foi et qui porte sur des faits et des sommes faciles à vérifier…

22 août 1912

(…) Par suite d'un orage, le télégraphe n'a pu encore transmettre le télégramme nous annonçant le pillage de l'Agence de Marrakech. Le consul nous a demandé si nous avions des nouvelles directes. Il est inquiet du consul à Marrakech et des officiers restés là-bas. On dit que toutes les maisons européennes ont été pillées, sauf la maison Marx ; après quoi l'ordre aurait été promptement rétabli par Moulay Hiba qui aurait emprisonné les pillards.

… Nous attendons demain la visite de M. Cousinery (chef de l'agence de Marrakech) qui doit venir de Safi par l'« Anatolie ».

30 août 1912

A tort ou à raison, nous ne saurions le dire, le consul de France jugeait la situation inquiétante et demandait instamment des troupes. Chaque vendredi en particulier depuis la proclamation de Moulay Youssef, le croiseur sur rade devait se tenir prêt à bombarder la ville et à effectuer un débarquement. Enfin, aujourd'hui on a mis à terre 150 hommes du « Du Chayla » qui ont pris les postes occupés par la police marocaine et seront casernés en ville jusqu'à l'arrivée d'une garnison. Le « Jurien de La Cravière », le « Du Chayla » et le « Cosmao » sont sur rade.

Hier soir, le consul de France avait prévenu ses collègues de ce débarquement et il est à remarquer que le consul d'Espagne a cru devoir faire de son mieux

137 La Banque d'Etat changeait 150 pesetas hassani contre 100 francs environ.

pour provoquer une panique en faisant répandre par ses protégés des nouvelles pessimistes, en sorte qu'au milieu de la nuit, les israélites fuyaient leurs maisons et se réfugiaient à la casbah.

Il semble donc enfin décidé que nous aurons quelques troupes en permanence ; on parle d'une compagnie d'infanterie (alpine)[138], un demi-escadron de spahis et 2 batteries d'artillerie. Sera-ce confirmé ?

10 septembre 1912

On annonçait hier officiellement que les troupes du Colonel Mangin étaient entrées à Marrakech et avaient délivré les Français prisonniers. Moulay Hiba se serait retiré refusant le combat.

L'effet de ces heureuses nouvelles n'a pas tardé à se faire sentir. Le caïd Anflous s'est empressé de faire annoncer au consulat à Mogador que les nzala avaient été rétablies en son absence et contre son agrément. Il renouvelle ses protestations d'amitié pour la France et viendra sans doute faire sa cour au Résident général la semaine prochaine. L'action énergique enfin entreprise dans le Sud semble bien avoir arrêté les progrès de la propagande d'El Hiba ; elle encourage les résistances et a déjà provoqué de nombreuses défections. Il est possible que les routes vers Marrakech redeviennent praticables assez rapidement…

12 septembre 1912

Le mauvais résultat des opérations du mois d'août doit être attribué à de multiples causes… Il a fallu compter avec :

- la crise politique arrivée à sa période la plus aigüe
- le Ramadan
- un certain arrêt des commandes et par suite des arrivages correspondant au changement d'argent et à de nouvelles études d'orientation à donner aux affaires.

Bien qu'en septembre la liquidation des sucres se fasse encore sentir, les autres causes de mauvais résultats tendent à disparaitre et d'autre part l'arrivée des troupes apporte un facteur important d'activité…

16 septembre 1912

Vous avez sans doute appris que le Résident général a entrepris une tournée de visites dans le Sud marocain. Il est allé samedi jusqu'à Agadir où le « Du Chayla » a pu évoluer sur rade en toute tranquillité sans observer à terre aucun signe d'hostilité.

138 Deux bataillons de chasseurs alpins faisaient partie du corps d'occupation au Maroc, les 7ème et 14ème B.C.A. remarquables pour leur efficacité manœuvrière reconnue par le général Lyautey. Le 14ème participa aux opérations de dégagement de Dar-el-Cadi.

Le général, descendu hier matin à Mogador, se fit présenter au consulat toute la colonie française et causa simplement et cordialement avec chacun, sollicitant les informations ou réclamations de toutes sortes. Comme de juste, les commerçants se sont attachés à faire ressortir les avantages de leur port et le général a paru frappé d'apprendre des agents des douanes et de l'aconage qu'on y pouvait travailler toute l'année même en l'état actuel et qu'en hiver on y débarquait des marchandises à destination de Safi et même Casablanca. M. de Saint Aulaire[139], également, a reconnu l'urgence de faire quelque chose pour le port de Mogador, où l'on peut à très bon compte faire d'énormes améliorations, et il faut espérer qu'on aura promptement au moins un appontement et un remorqueur.

Le résident se rend dans une huitaine de jours à Marrakech ; nous ne savons si M. Cousinery y sera déjà rentré. M. Marx nous disait qu'il comptait repartir pour Marrakech aujourd'hui directement de Mogador. Nous apprenons maintenant qu'il y a renoncé à la nouvelle que le caïd Anflous, décidément tout à fait compromis avec El Hiba, avait réuni une harka pour marcher contre Mogador.

Nous recevons un télégramme de Rabat demandant quand doit partir M. Vernay, ce à quoi nous ne pouvons pas répondre avec précision. Il n'y a pas de vapeur en ce moment et étant donné la quarantaine instituée à Casablanca, il sera sans doute préférable de choisir un vapeur allant à Rabat tel que le Correo espagnol ou le Paquet qui ne repartiront pas avant une semaine.

Correspondance de F. Honnorat (succédant à M. Vernay)

12 octobre 1912

(…) Notre stock en magasin sera aussi réduit que possible et comprendra de préférence les produits dont nous avons l'exclusivité.

A notre avis, il faut se garder de se lancer à fond dans l'article indigène qui, de la façon dont il est traité ici par les juifs, peut entraîner des déboires et dont la vente demande presque obligatoirement le crédit.

Les matériaux de construction sont des articles à avoir en magasin. On parle de l'amélioration du port et déjà tout un plan de démolition et de réorganisation est en projet.

139 Après avoir été en poste à Tunis, en Amérique latine et au Caire, il fut conseiller de la Légation de France à Tanger de 1902 à 1912, et après un bref séjour à Vienne, il fut appelé auprès du général Lyautey, comme Délégué diplomatique à la Résidence générale à Rabat. Il termina sa carrière comme ambassadeur à Londres après avoir été à Bucarest et à Madrid.

Nous avons déjà vendu aux Travaux Publics, et nous pourrons vendre, croyons-nous, aux troupes.

Nous porterons tous nos efforts à développer nos affaires sur les marchandises lourdes et encombrantes, telles que : carreaux, tuyaux, chaux, alcool, farine, etc.

Le transit de Marrakech sera l'objet du plus grand soin. Il n'est pas douteux que pendant l'hivernage Mogador enlève à Safi tout le trafic de Marrakech. Nous tâcherons de traiter avec des chameliers d'une façon avantageuse dès la reprise des transports ; nous pensons y arriver par les chameliers des Haha que laisseront disponibles les réquisitions qui peuvent se produire du fait de l'autorité militaire du côté de Safi et de Mazagan…

20 octobre 1912

Une compagnie du 3ème zouave est partie hier à la rencontre de la colonne Mangin qui doit venir jusqu'ici et rayonner dans les environs. La région est tranquille et les convois peuvent dès maintenant s'acheminer sans encombre sur Marrakech et dans le Sous.

Il paraîtrait que le colonel Mangin attend, le 24 courant, les caïds du Sud qu'il a convoqués à l'effet d'enregistrer leur soumission.

Le caïd Anflous, un moment en défaillance, s'est rallié à la cause française et forme une harka, dressée par les instructeurs du tabor, pour marcher contre El Hiba, et au besoin sur le Guellouli, son beau-frère, si celui-ci ne demandait pas l'aman. On dit que ce dernier s'est démis de ses fonctions. Nous tenons d'un officier de la garnison que l'occupation d'Agadir sera remise à plus tard.

27 octobre 1912

(…) La colonne Mangin, forte de 3500 hommes, neufs jours après son départ de Marrakech, est arrivée à Mogador dans l'après-midi du 24 octobre. Aucun coup de fusil n'est venu troubler cette promenade militaire, et l'on peut considérer comme close la période d'insécurité de la région du Haouz.

La réquisition des chameaux n'a provoqué aucun désordre dans les tribus traversées…

Le colonel Mangin[140] a reçu la colonie française. Il a promis de s'occuper particulièrement de la route Mogador-Marrakech et d'y établir une piste praticable.

140 Ancien officier au Soudan, puis compagnon de Marchand lors de l'affaire de Fachoda en 1898, il dégagea Douaumont en 1916, et dirigea l'offensive de Villers Coteret en juillet 1918, ce qui permit la victoire des Alliés. Il commanda ensuite les forces d'occupation en Allemagne.

D'ores et déjà les convois peuvent s'acheminer sans aléa sur cette ville, et les Européens se sont réinstallés. Nous allons nous occuper de la question transport et tâcher d'amener un maître chamelier à traiter avec nous pour assurer d'une façon continue et sur un prix fait, les convois pour les marchandises reçues à l'adresse de Marrakech…

Les marchandises en transit sont à ce jour peu nombreuses ; l'agence de Mogador en ayant pris une bonne part pour les besoins des troupes. Le dernier envoi pour Marrakech était porté à destination de Saffi.

Nos magasins sont presque vides. Nous avons profité de la présence des troupes pour vendre à la caisse ou au détail beaucoup de marchandises qui nous pesaient.

Les troupes ont quitté Mogador hier matin, se divisant en deux sections. Elles regagneront Marrakech en longeant l'Atlas, par Souk el Arba, Amezmez et le col de Tameskrout.

Une des colonnes doit aller jusqu'au Dar Anflous, on dit même jusque chez Guellouli, mais l'itinéraire en reste caché.

Le bruit court, avec une grande amplitude, de l'occupation d'Agadir ; et le colonel Rueff, en l'absence du général Brulard, aurait la direction de ce secteur.

Nous tenons la nouvelle d'officiers ; mais cette opération ne pourra se faire que par un débarquement. Toutes autres combinaisons par terre étant trop risquées pour qu'à notre avis, on se hasarde de les tenter.

2 novembre 1912

Une colonne légère, faisant partie du groupe Mangin, pendant que le gros des troupes retournait à Marrakech, a effectué une randonnée dans la direction d'Agadir, jusqu'à mi-chemin du Dar Guellouli, en passant par chez le caïd Anflous.

Cette tournée de police n'a donné lieu à aucun incident. Les troupes, ayant à leur tête le colonel Mangin, regagnaient Mogador quelques jours après, d'où elles reprenaient la route de Marrakech le 1er novembre.

Le caïd Guellouli a un successeur en la personne de Hadj Lhassen, son cousin germain. Aucun bruit n'est venu jusqu'à nous de difficultés au sujet de ce remplacement. Les tribus paraissent accepter le fait le plus calmement du monde. Guellouli aurait, parait-il, dit qu'il démissionnait pour rester fidèle à ses sympathies allemandes. Le propos aurait été tenu chez M. von Maur, consul

d'Allemagne. Nous vous permettons de croire que ce sont d'autres raisons que ce point d'honneur qui l'ont poussé à céder à un autre une place si avantageuse.

Le sultan Ma-El Hiba est abandonné de tous ses partisans. La tribu des Ida-ou-Tanen (celle qui pilla nos magasins de Founti) qui constituait un des plus fermes soutiens de la cause hibiste, parait revenir au sentiment des réalités et semble prête à déposer les armes. Une lettre reçue d'Agadir nous apprend que les tribus d'Aglou, El Maader, Aït Bou Omran et Sidi Mohamed El Houssine ne veulent pas reconnaitre El Hiba pour sultan. D'autre part, les tribus Chtouka, Ksima et Haouara doivent déléguer chacune d'elles 40 notables auprès du roghi. On ne nous dit pas si c'est un mouvement belliqueux ; nous supposerions plutôt le contraire. Hadj Hassan est resté en dehors de toute cette agitation ; il demeure toujours dans un bordj isolé de la région des Haha. Il a fait assassiner le secrétaire de son frère Guellouli qui était le véritable maître, pensant peut-être par ce coup de force se faire bien voir des Français et obtenir la succession au caïdat.

Agadir est toujours aux mains de El Hiba qui y entretient une garnison de 300 hommes. Des considérations de haute politique paraissent empêcher l'occupation immédiate de ce point.

9 novembre 1912

Nous avons l'honneur de vous rendre compte d'une tournée effectuée dans le Sud des Chiadma, où nous nous sommes rendus à l'effet de visiter un terrain dont nous vous avions entretenus.

Parti le 5 novembre de Mogador avec une lettre d'introduction du consul auprès du caïd Lhadji, nous avons suivi la route de Safi en longeant la mer pendant 12 heures. La demeure du caïd, constituée par un bordj fortifié, se trouve à 2 heures de l'océan. On y arrive en franchissant des dunes et en traversant des bois rabougris d'arganiers. L'oued Tensift se trouve non loin de là.

Nous sommes restés peu d'heures chez le caïd. Celui-ci nous a donné un mokhazni comme garde du corps, qui nous a accompagné jusqu'à la propriété où nous parvenions le 7 novembre après avoir traversé à deux reprises le Tensift…

… Le voyage nous a confirmé dans l'idée du peu de richesses de l'hinterland de Mogador. Pendant ces quatre jours de dures marches, nous avons pu considérer que le pays était pauvre et peu peuplé. Des jours entiers, on ne trouve que des plateaux parsemés de palmiers nains poussant en terre sablonneuse. Les rares forêts d'arganiers qu'on a l'occasion de traverser sont d'une végétation moins dense que celle qu'on rencontre sur la route d'Agadir. Seul dans les remplis de

terrain, l'olivier parait très bien se faire à l'aridité du sol. On était en train de récolter l'olive qui cette année parait être particulièrement abondante.

La seule région traversée par nous, et digne d'intérêt, se trouve au dessous de la maison du caïd Lhadji. Cette partie située dans une boucle de l'oued Tensift sert de pâturage aux troupeaux. Les parcelles irriguées sont très fertiles et le terrain léger parait se prêter admirablement aux cultures telles que vigne, oliviers, amandiers, etc. Il faudrait peu de travaux pour rendre cette plaine entièrement irrigable et son voisinage avec la mer, à égale distance de Mogador et de Safi, mérite peut-être qu'on y porte attention.

18 décembre 1912

Une colonne, sous les ordres du commandant Massoutier, s'est mise en route sur un ordre télégraphique le 16 courant vers la route d'Agadir, à Souk el Had Smimoun, pour pousser la harka commandée par Moulay Rachid, concentrée en ce point et qui refusait de marcher.

De très graves nouvelles nous arrivent de divers côtés concernant cette expédition. Des rekkas arrivés et d'indiscrétions de militaires de la place, nous avons appris que la colonne avait été tournée et complètement encerclée[141]. Nous vous donnons ce renseignement sous toutes réserves, n'ayant pas officiellement la confirmation, mais un évènement de ce genre n'est pas pour nous surprendre. Quoi qu'il en soit, il vous appartient, s'il est dans vos moyens, de vous informer très exactement sur ce qui a pu motiver cette intervention qui nous parait constituer le premier pas vers l'occupation effective d'Agadir.

Nous manquons de tous moyens ici pour nous documenter, l'autorité militaire ayant pris en main la direction politique du pays, et évitant d'en communiquer tout ce qui pourrait intéresser les négociants de la place. Il ne fait aucun doute que si un échec a été infligé à la colonne Massoutier, forte de 300 hommes à peine, une répression ne tardera pas à avoir lieu.

23 décembre 1912

Le général Brulard, amené par le croiseur « Du Chayla » a débarqué hier. Il doit prendre la direction des opérations qui, croyons-nous, vont conduire très loin. Un très mauvais temps a nui au débarquement des troupes et retardé la mise en route de la colonne de secours.

---

141 Il s'agit de l'affaire de « Dar-el-Cadi » où parmi les tués du côté français se trouvait le lieutenant Chamand. Le commandant Massoutier était instructeur en chef du Tabor chérifien de Mogador depuis 1908 et avait été nommé commandant du cercle des Haha-Chiadma après l'instauration du Protectorat.

Les zouaves et askri du commandant Massoutier sont cernés à Aïn Smimoun dans une casbah de caïd. Privés d'eau et de vivres, on les croit à toute extrémité. La défection du caïd Anflous est la cause de ce désastre, et le retard mis à porter du secours aura pour effet de décider les tribus hésitantes à marcher contre les troupes. C'est plutôt un mouvement anti-français qu'un mouvement hibiste ; les tribus berbères étant très peu fanatisées en principe, et les rekkas des consuls étrangers ayant liberté de parcours.

Quoi qu'il en soit, les chemins ne sont plus sûrs, les Arabes désertent la place, et le revirement des caïds a paralysé entièrement le commerce. Le mouvement d'affaires a été nul cette deuxième quinzaine.

Il faut pourtant tenir compte de la pénurie de marchandises causée par le retard prolongé des bateaux. « Circassie » et « Oued Sebou » sont arrivés il y a trois jours. Aucun débarquement n'a encore été effectué, tant à cause du mauvais temps que de la mobilisation des barcasses.

D'autre part, la réquisition de toutes les bêtes de somme que font peser sur nous les autorités militaires et le contre coup de la révolte qui peut se produire sur la route de Marrakech nous font craindre de ne pouvoir de quelques temps ravitailler cette Agence.

Le chef du bureau arabe nous a parlé d'un effectif de 4000 à 5000 hommes qui seraient appelés à résider provisoirement à Mogador en vue de la marche en avant.

Nous ne pouvons penser, de cet hiver, transiter les marchandises de Marrakech à cause de cette situation.

Pour ne pas laisser M. Cousinery démuni, nous lui avons conseillé de se servir à nouveau à Safi en attendant que les évènements se tassent…

5 janvier 1913

Cette nuit, un groupe d'Arabes est venu tout près de la ville pour tirailler sur le camp. L'investissement de la ville est complet. Les rekkas ne réussissent à passer ni sur la route de Marrakech ni sur celle de Safi. Les courriers sont donc acheminés par voie de mer et seulement quand il y a un bateau en partance.

L'état de siège proclamé n'a duré qu'un jour, mais l'état-major continue à assurer les télégrammes.

Une colonne de répression s'est mise en route sous les ordres du général Brulard ; elle doit (progresser lentement) pour éviter les pertes…

Nous éprouvons toujours les mêmes difficultés à avoir nos marchandises du fait de la réquisition des barcasses.

Des évènements mentionnés plus haut vous tirerez comme conclusion qu'on ne saurait songer à ravitailler maintenant Marrakech par notre Agence…

Nous avons écrit à M. Legrand, représentant de la compagnie Paquet d'user de son influence pour demander au capitaine de l'« Iméréthie » de décharger à Safi les marchandises du bord destinées à M. Cousinéry. Nous serions très satisfaits si cette solution était adoptée…

20 janvier 1913

Nous nous sommes décidés à vous passer commande importante bois, non seulement pour assurer un écoulement constant de cette marchandise, mais aussi sur l'insistance de l'entrepreneur du Génie, M. Dalichamp, installé depuis une quinzaine à Mogador et chargé de l'édification des baraquements militaires.

M. Dalichamp vient de Casablanca.

5 février 1913

(…) Des négociants grecs venant s'installer à Mogador, l'Agence de Casablanca a jugé bon de vendre à des prix dérisoires, sinon à perte, des marchandises que nous possédons en stock, nous privant ainsi de l'écoulement et mettant aux mains d'individus inconnus nos exclusivités à des prix vraiment sacrifiés… L'opération en soi n'est pas très brillante ; elle devient désastreuse si l'on considère que les Grecs[142] n'ayant pas de frais généraux à couvrir, se contentent par habitude de faibles bénéfices, vont écouler leurs produits à un tel prix que la quantité considérable de liquides que nous avons stockée court le risque de nous rester sur les bras… Mettant à part notre profit qui s'en va, le préjudice moral est considérable…

Ce n'est pas tout ; on parle du prochain rappel des troupes débarquées et le résultat de cet envoi inconsidéré va être le suivant : les Grecs en surnombre depuis quelques temps à Mogador vont acheter des chameaux et très probablement partir pour Marrakech avec leurs marchandises. Vous rendez-vous compte de la mauvaise posture de notre agence qui, encore bien plus que la nôtre, a d'autres frais à supporter ?

142 Les Grecs effectuaient un commerce de colportage et de « cantine », suivant au plus près les troupes en campagne et fournissant aux militaires les produits que ne leur distribuait pas l'Intendance : denrées alimentaires de complément, petits objets d'usage courant, pacotille et, bien sûr, vins, apéritifs, alcools.

11 février 1913

Lettre au consul de France :

> A la date du 13 juin 1912, nous vous écrivions au sujet de notre protégé El Matti, du Kousimat, qu'un cheikh de son douar avait dépouillé, non seulement de ses biens, mais de marchandises que nous lui avions également confiées.
>
> Nous savons qu'à la suite de nos démarches, une lettre fut adressée du consulat au caïd Mtougui, à l'effet de faire rentrer chez El Matti les bêtes, bijoux, produits et marchandises dont on l'avait dépossédé ou, à défaut, une indemnité correspondante outre le dommage qui devait revenir tant à notre protégé qu'à nous-mêmes à la suite de ce vol.
>
> Sans nouvelles depuis plusieurs mois d'El Matti, nous avons l'honneur, M. le Consul, de vous prier de vouloir bien nous dire où en est le règlement de cette question. La disparition d'El Matti, si elle a lieu, ne peut que corroborer nos craintes d'une vengeance plus complète.
>
> En tout état de cause, nous vous serions reconnaissants, M. le Consul, des démarches que vous pourrez entreprendre pour nous fixer à ce sujet…

14 février 1913

Lettre au consul de France :

> Nous avons l'honneur de vous adresser le porteur de ce pli, El Matti ben Saïd El Kousima, notre protégé agricole, qui vient vous expliquer les exactions dont il est victime de la part du cheikh Abdellah ben Moktar, du Kousima, et qui ont fait l'objet de ma lettre du 11 février.
>
> Nous confirmons notre réclamation du 13 juin 1912…

22 février 1913

(…) Le général Lyautey, arrivé hier à bord du « Friant », a voulu donner à sa visite un caractère spécialement militaire. Une revue des troupes débarquées a eu lieu dans l'après-midi, il s'en est suivi la dislocation des effectifs, dont une partie commence à embarquer, et l'autre partie plus importante doit rejoindre la Chaouïa par Marrakech.

Des bruits contradictoires circulent sur le nombre de soldats qui auront Mogador comme garnison. Le bataillon de zouaves qui fit Dar-el-Cadi doit demeurer, augmenté, dit-on, d'un bataillon de tirailleurs algériens ou sénégalais et d'une batterie de montagne. Rien n'est bien sûr jusqu'à maintenant.

Ce qui parait décidé, c'est la nomination du général Brulard comme chef du secteur Sud-marocain ; il réunirait les cercles Doukala, Marrakech et Haha-Chiadma…

Toute visée vers Agadir parait écartée. La politique semble devenir toute d'expectative. A notre avis, on va laisser les caïds libres de leurs mouvements, sur la foi de la parole donnée…

Au point de vue commercial, l'exportation ne donne rien dans notre port depuis trois mois. L'huile dont la récolte a été très abondante, pourrait alimenter cette branche ; mais les caravanes n'ont pas encore commencé l'apport.

Les autres productions s'annoncent précaires, surtout pour l'orge à qui les faibles pluies tombées récemment ne peuvent faire grand bien, celles-ci étant venues très tard.

L'importation, contre coup de la venue des troupes, a marché fortement. Des débits de boissons, des épiceries se sont créés en nombre mais ces installations subissent une crise consécutive au rappel des effectifs. Les marchandises, amenées à grands frais de Casablanca ou de France, abondent ; on commence à s'en débarrasser à vil prix. Après le beau chiffre d'affaires de ce mois-ci, il convient de s'attendre à la stagnation des transactions pour quelques temps. Nous reprenons les convois pour Marrakech à qui nous réservons une partie de nos stocks.

25 février 1913

Les affaires ont été fructueuses tant qu'a duré la présence des troupes. Celles-ci se sont mises en route le 24 pour Marrakech. Nous éprouvons de grandes difficultés pour former des convois, Grecs et autres offrent 10 douros pour le transport des marchandises à Marrakech pour chaque chameau…

6 mars 1913

Il nous semble nous rappeler qu'au cours d'une conversation, vous fîtes allusion à des irrégularités commises pour l'exécution de certains travaux d'intérêt général qui motivèrent de votre part une protestation auprès des services compétents… Il s'agissait en l'espèce de construction à Rabat d'édifices : casernes, hôpitaux, baraquements, etc.

Il se passe à Mogador un fait analogue. On est en train de construire un hôpital indigène, une prison, une gendarmerie, une école de filles, tous marchés faits de gré à gré, à l'insu des gens pouvant soumissionner pour une adjudication (nous parlons d'entrepreneurs locaux)…

Nous connaissons les attaches de (certains) avec des personnes influentes de la Résidence. Cela expliquerait-il cette faveur ? ou un contrat a-t-il été passé ailleurs au sujet des travaux en question ? Nous n'avons rien vu d'analogue sur les journaux, ni rien d'affiché au consulat…

Le bénéfice nous échappe du fait de l'accaparement par un entrepreneur bien posé qui ne prend chez nous que ce qui lui manque, et dont les arrivages : 100 tonnes de ciments, 100000 carreaux rouges, sont exemptés de droits de douane. Nous avons peine à croire que tous ces matériaux sont à l'usage du Génie militaire qui seul a la franchise.

7 mars.1913

(…) L'apaisement général règne dans la région, sans pourtant que les transactions se ressentent de cette sérénité. L'exportation est toujours arrêtée, fait qui risque de se produire également sur les affaires d'importations. Les marchandises vendues par Casablanca pour notre part sont presque en totalité encore à la douane où elles paient du magasinage et seront liquidées à vil prix.

Une bonne part de la colonie européenne a suivi les troupes à Marrakech, ne pouvant rester à Mogador où la garnison a été ramenée à la portion congrue. Les formations se disloquent, l'hôpital militaire cesse d'exister le 10 mars, l'Intendance évacue son stock de denrées sur Marrakech au prix exagéré de 60 p.h. la charge de chameau.

Cette exagération dans les prix et l'appel qui se fait de ce côté pour des chameaux, nous interdisent pour quelques temps encore de penser au ravitaillement de l'agence de Marrakech. Nous pensons que la régularité de transit reprendra après le départ des unités…

P.S. La garnison doit sortir lundi 10 mars pour aller en tournée de police jusqu'à l'oued Tensift.

20 mars 1913

Quelques meurtres isolés commis par des partisans d'Anflous retiennent la colonie européenne dans les murs de la ville. Des nzala nombreuses et exigeantes empêchent tout commerce par voie de caravane sur Agadir et le Sous.

La route de Marrakech est libre mais l'autorité militaire accapare les chameaux pour ses transports propres au taux exorbitants de 12 douros la charge. Ce qui, ajouté aux déchets nombreux occasionnés par les dernières campagnes rend impossible la tâche du transit pour Marrakech.

Des troupes ont été envoyées dans cette direction pour l'aménagement d'une piste Mogador-Marrakech qui permettra aux voitures de circuler plus aisément. C'est une œuvre d'assez longues haleines, mais il est à espérer que cette initiative nous vaudra une diminution de prix des transports et un gain de temps.

11 avril 1913

Le colonel Ruef prend la direction du secteur sud du Maroc, en remplacement du Lieutenant-colonel Massoutier, nommé à la direction de l'artillerie à Valence et qui doit partir incessamment.

Le détachement chargé de la mise en état de la piste Mogador-Marrakech poursuit son œuvre et les relations entre ces deux villes se font sans aléas.

A Agadir, le calme est profond. El Hiba parait avoir été abandonné par ses derniers partisans. Les habitants de Founti réintègrent et quelques uns se sont préoccupés de réparer la maison que nous y avons. C'est un indice excellent.

Hadj Hassan est au Dar Guellouli ; Anflous est réfugié dans les Ida-ou-Tanen.

Les produits du Sous, malgré l'abondance de la récolte en huile, n'affluent pas sur notre place. L'orge est hors de prix, et il y aura peut-être à amorcer une affaire avec Casablanca pour la vente de ce produit. Les dernières pluies ont sans nul doute réparé pour une partie les méfaits d'une sécheresse prolongée ; malgré cela la récolte est considérée comme médiocre. Par contre, celle qui s'annonce pour les amandes s'annonçait très bien ces derniers temps.

Les importations chôment de toute part. Nous pourrions désormais reprendre le transit de Marrakech, le transport se faisant à l'heure actuelle régulièrement et à un prix acceptable.

Si le service créé à Safi enlève cette ressource à l'agence de Mogador, malgré l'appoint que peuvent nous donner les matériaux de construction, il y aura lieu d'envisager la réduction des frais généraux de notre agence par la suppression d'un employé européen et de l'interprète dont le besoin ne s'impose plus, tant que le port d'Agadir ne sera chose faite…

Le Génie est encore indécis sur l'emplacement où il doit établir les baraquements des troupes.

6 mai 1913

(…) Mogador a reçu un coup mortel du fait du retrait des troupes. C'est par dizaines que l'on compte les épiceries et cafetiers installés depuis quelques mois.

Les premiers ont un stock personnel qu'ils n'écoulent pas, les seconds fabriquent d'abominables mixtures qui empêchent la vente des liquides de marque. Ceci pour les articles d'Europe.

Pour les articles plus spécialement à l'usage des indigènes : sucres, thés, bouilloires, bougies, lait… tout se vend au rabais.

Il y a, à l'heure actuelle, 22000 sacs de sucre en douane et au moins autant en ville…

L'indigène, n'ayant cette année pas de récoltes, ne peut acheter et cette crise risque de se prolonger plusieurs mois.

L'agence de Marrakech aurait peut-être intérêt à constituer un stock de sucre si cette place n'est pas engorgée. Nous lui indiquons la situation et elle vous demandera votre avis.

Pour notre compte, les seuls matériaux de construction peuvent nous donner quelques profits, aussi attendons-nous impatiemment l'arrivée du voilier de bois. Nos expéditions à Marrakech nous ont démunis de la plus grande partie de notre stock…

19 mai 1913

Hadj Hassan est à Mogador où il s'est rendu à l'appel du Bureau des Services de Renseignements. Il se fait tout petit et prend l'allure d'un notable commerçant sans autre. Il est venu nous voir mais nous n'avons rien pu en tirer. On dit qu'il constitue une harka pour marcher contre El Hiba qui est toujours à Taroudant… Les impôts rentrent mal dans les Haha mais on a ordre de temporiser et il n'y aura pas là motif à expédition.

Les transports sur Marrakech chôment faute d'aliment. La piste qu'on est en train d'aménager vers cette ville va jusqu'à une trentaine de kilomètres de Mogador. On compte que les équipes qui travaillent de chaque côté ne tarderont pas à se réunir.

Le général Brulard a projeté de se rendre de Marrakech à Mogador en automobile vers la fin du mois.

Nous sommes en plein marasme des affaires et c'est désespérant. Les boutiques d'épiciers et les débits de boisson ferment en grande partie leurs portes. 50 à 60000 sacs de sucre sont à Mogador… D'un autre côté, les exportations se trouvent ralenties par suite du manque de récolte. On importe de l'orge. La semoule et le riz sont de bonne vente, mais il faut se contenter du bénéfice du juif.

Autre arrêt complet dans les ventes d'épicerie et vente précaire pour les boissons. Seul le bois pourrait nous en sortir mais, ayant eu à approvisionner Marrakech sur la réserve du « Lisboa », nous sommes à peu près démunis de stock.

Les matériaux de construction ne s'écoulent pas comme nous le voudrions. L'ingénieur Blanchenay détourne de nous Leroux par qui il a commandé du ciment R.B. qu'il lui rétrocède aux conditions du fournisseur. Nous en avons avisé Marseille…

On nous apprend que le voilier « Alberta », chargé de bois, s'est mis en route le 9 courant. Nous l'attendons impatiemment…

… Nous rapatrions l'interprète Sadok Milad et trouverons sur place un Arabe sachant le français qui, payé moins cher, nous rendra les mêmes services.

En résumé, la situation commerciale est des plus mauvaises et nous ne prévoyons pas une reprise immédiate…

28 mai 1913

Le « Du Chayla » depuis quelques jours en rade a reçu l'ordre de se rendre aux Canaries en longeant la côte marocaine jusqu'à l'oued Dra. D'après certaines conversations, il devait s'arrêter devant Agadir, ce qui ne nous a pas été confirmé par le capitaine du bateau makhzen « Meknassi » qui doit l'accompagner dans les eaux territoriales.

El Hiba a été chassé de Taroudant et vendredi dernier, 23 mai, les Ida ou Guelloul occupaient Agadir que les partisans hibistes abandonnaient. La situation redevient normale et les nzala qui empêchaient tout trafic avec le Sous seront, pensons-nous, limitées ou même supprimées.

A la suite de ce mouvement, le bruit de l'occupation prochaine d'Agadir a couru avec persistance.

Il nous a été dit au Bureau Arabe que l'affirmation était prématurée et qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet en haut lieu. On nous a pourtant dit que de nombreuses maisons françaises et étrangères faisaient pression à la Résidence pour arriver à ce but…

Nous profiterons de la première occasion pour aller à Agadir nous rendre compte de l'état des lieux. Nous espérons le faire prochainement en empruntant un bateau makhzen si le consul de France, ou encore le capitaine du Bureau Arabe nous donnent leur autorisation…

Hadj Hassan est demeuré quelques jours à Mogador sans être inquiété. Il vient de repartir.

Le caïd Bakka, désigné par le sultan pour être pacha à Tiznit, s'est noyé en gagnant son poste par Aglou.

6 juin 1913

Le général Brulard, arrivé en auto-mitrailleuse le 31 mai, a quitté Mogador le jeudi 6 juin. Les conditions de voyage ont été excellentes. L'auto a fait en 7 heures le trajet qui n'a été pénible que dans les environs de Mogador à cause du sable des dunes.

Bien que voyageant sans escorte le général n'a nullement été inquiété sur la route et il pense que son initiative sera suivie.

Dans ce même temps, le « Du Chayla » se trouvait en rade. Il a été envoyé à Agadir que les Ida ou Guelloul ont occupé. Les officiers ont pu descendre à terre où les Arabes leur ont fait fête. Un khalifa vient d'être nommé. C'est, dit-on, le caïd Kaïa Mohamed ould Bellah, des Ida ou Guelloul, dont le choix attend la ratification du sultan.

Le « Cosmao » est allé relever le « Du Chayla » qui était de retour aujourd'hui. Un officier du Bureau Arabe, rencontré ce matin, nous a dit que la maison de la Société Foncière du Maroc à Founti avait été en partie brûlée. Nous irons aux renseignements pour savoir exactement le dommage causé…

Bien que le général Brulard, dans une conversation que nous avons eu avec lui, n'ait rien voulu affirmer et semblait vouloir laisser la charge de la pacification aux partisans indigènes, il se pourrait que les circonstances amenassent l'occupation prochaine d'Agadir.

Il est des précédents que dans des périodes de disettes le port d'Agadir a été provisoirement ouvert pour l'importation de grains. Si ce fait se produit cette année, nul doute qu'une telle décision ne soit le signal d'une mesure plus complète et nous vaille l'ouverture définitive de ce port.

Ceci est une opinion personnelle mais il devient intéressant de suivre la politique de la Résidence pour son action dans le Sud.

Les opérations commerciales dans le Sous seraient les bienvenues pour donner un peu de vie à notre agence.

10 juin 1913

Notre télégramme de ce matin vous apprenait qu'une brusque décision au sujet d'Agadir était intervenue.

Une partie de la garnison de Mogador se tient prête à embarquer sur l'affrété « Ste Hélène » de la Compagnie Paquet qui doit arriver jeudi. Un peu plus tard, l'« Anatolie » doit amener de nouveaux renforts. Ce sera l'occupation pure et simple par les militaires ; on ne parle pas encore de l'ouverture du port mais d'ores et déjà les commerçants commencent à s'agiter…

Nous pensons qu'il y a un intérêt primordial, la compagnie Paquet devant être assurément choisie pour le transport de troupes et de vivres, qu'un employé de la S.E.C. soit envoyé à Agadir… Ce serait pour nous un grand appoint pour le transbordement des marchandises et des matériaux à Agadir, quoique nous puissions user pour cela des croiseurs et garde-côtes makhzen.

M. Puech devant arriver incessamment, nous demandons à la Place la permission de nous rendre à Agadir, et en revenir de suite bien entendu, pour connaître de la bouche des chefs l'orientation à donner…

16 juin 1913

Situation du personnel de l'Agence de Mogador…

> Honnorat : engagé en septembre 1910 aux appointements de 300 francs par mois ; même somme pendant son séjour à Agadir, logement et nourriture à la charge de la Société ; gérant de l'agence de Mogador à 350 francs par mois dont une retenue de 25 frcs pour le logement, nourriture à sa charge…

27 juin 1913

Nous prenons acte de votre volonté de ne rien entreprendre à Agadir tant que la situation ne sera pas bien définie et l'ouverture du port réalisée.

Nous vous dirons à ce sujet que les autorités locales consultées ne nous ont pas fait entrevoir comme très prochainement cette opération. Il est vrai que les difficultés qu'a la garnison d'Agadir, faute de ressources locales, peuvent précipiter le mouvement et provoquer l'ouverture anticipée du port.

Avant même la réception de votre télégramme nous avons cherché à nous rendre à Agadir par les vapeurs affrétés de la compagnie Paquet. Nous nous sommes heurtés à un veto formel du général Brulard qui n'autorisait aucune

personne que les militaires à débarquer. Une seule exception a été faite pour un cantinier qui a commissionné à cet effet.

Nous avons vu depuis le consul et le capitaine chargé du Service des Renseignements. La voie de terre nous est déconseillée comme prêtant à trop de risques. Les bandes d'Anflous étaient ces derniers temps à l'oued Tidsi, à quelques kilomètres de Mogador, malgré la présence dans la région de la colonne Joseph, de Marrakech, venue en tournée de police dans le Mtouga et les Haha, avec Dar el Cadi Smimoun comme terminus, et une visite probable à Mogador…

Lors de notre entrevue avec le chef du Service des Renseignements, nous avons agité la question du remboursement pour les réquisitions de janvier et l'affaire El Matti…

Ces demandes ont été transmises avec avis favorable à la Résidence… Le capitaine nous a montré sur le bulletin officiel du 13 juin, la nomination d'une commission chargée de l'étude des réclamations consécutives aux troubles du Sud.

Pour ce qui est des constats de pillage et d'incendie de Founti, ceux-ci devront être établis devant le nouveau cadi désigné par le Makhzen pour le poste d'Agadir, et qu'on attend incessamment.

7 juillet 1913

Lettre au général, commandant les Territoires du Sud du Maroc :

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de prendre passage sur un des bateaux makhzen ou de la Marine militaire se rendant au port d'Agadir. Nous vous donnons ci-dessous les motifs qui nous font demander cette faveur… (suit le rappel des faits mentionnés dans les correspondances précédentes des deux années antérieures)…

Une sévère consigne empêche tout Européen de se rendre par mer à Agadir. Il ne faut pas, d'autre part, compter y arriver par la route de terre. En présence de ce dilemme, nous ne savons pas quand nous pourrons être à même d'effectuer sur place les constats inhérents aux dommages qui nous furent causés dans cette ville…

8 juillet 1913

La colonne Joseph, forte de 300 hommes, était de passage à Mogador le 1er juillet. Le général Franchet d'Esperey[143], venant en automitrailleuse de Marrakech,

143 Futur maréchal de France, après avoir commandé la 5ème Armée en 1914 et l'Armée d'Orient qui libéra

a assisté à la revue avant de se rendre à Agadir sur le « Friant ». Le général Brulard est arrivé peu après. Il y a eu convocation de tous les caïds amis rassemblés pour envisager les remèdes à apporter à la crise dont souffre actuellement Mogador.

Il n'apparaît pas qu'un résultat satisfaisant s'en soit de suite fait sentir.

Une réunion des commerçants de toutes nationalités s'est aussi tenu au Club de Mogador pour discuter de la situation commerciale présente, de l'avis de tous, désastreuse.

Une délégation envoyée aux généraux, et fort bien reçue par eux, a pu rapporter l'assurance que tout sera mis en œuvre pour obtenir par des moyens pacifiques le libre passage des routes de caravanes qui ravitaillent notre ville en produits du pays.

De la patience sera nécessaire. En attendant, les stocks de sucre, thé, riz, semoule… constituent des immobilisations très lourdes pour notre place, alors que dans l'intérieur l'huile et les amandes très abondantes ne trouvent à s'écouler.

L'argent est rare, les ventes se font à perte et, pour peu que cette situation se prolonge, on prévoit des faillites nombreuses chez les négociants de la place.

16 juillet 1913

Nous venons de faire une nouvelle démarche pour obtenir l'autorisation de nous rendre à Agadir et prendre en même temps réponse de la lettre adressée le 4 juillet au général commandant les Territoires du Sud à Marrakech.

Cette réponse transmise selon toute probabilité à la Résidence n'est pas encore parvenue…

Comme il est indispensable qu'un constat dressé devant les autorités compétentes vienne de toute sa force appuyer les réclamations relatives à nos marchandises pillées, à nos magasins détruits, il conviendrait que vous demandiez à la Résidence d'autoriser ce voyage.

C'est ce qu'ont fait tous les Allemands, et en cas de refus cette démarche permettrait de prendre date et vaudrait pour notre réclamation qui, faite plus tard, serait considérée comme trop tardive par la commission déjà réunie à cet effet…

On pourrait envisager, faute d'autre solution, de demander à la Résidence la possibilité de faire établir les constats de la S.E.C. et de la Société Foncière du

---

les Balkans en 1918. Il commandait auprès du général Lyautey les forces françaises en opération sur l'ensemble du Maroc, succédant au général Moinier.

Maroc, non valorisée, par les représentants respectifs du Protectorat (chef du Bureau Arabe d'Agadir) et du Makhzen d'autre part (caïd récemment nommé).

De toute façon, veuillez nous télégraphier… (pour) nous dire si nous pouvons déposer nos réclamations sans nous être rendu compte de visu des dommages et si on peut charger le Bureau Arabe d'Agadir d'établir les constats nécessaires ainsi que tous les renseignements complémentaires pour qu'elles aient plus de chances d'être prises intégralement en considération.

23 juillet 1913

(…) Les autorités militaires et consulaires s'opposent absolument à un voyage à Agadir, le prétexte étant la non-réouverture du port. C'est la réponse du général Brulard, et celle faite verbalement par le consul de France que nous avons à nouveau visité.

Nous avons pu avoir des renseignements précis sur l'état de l'immeuble de la Société Foncière à Founti. Il n'en reste que les 4 murs ; une des chambres attenante à la maison, à peu près conservée, est occupée par les troupes qui y ont installé le poste téléphonique qui les relie à la citadelle.

Les Services du Protectorat, à notre avis, veulent par les empêchements qu'ils mettent à défendre l'accès d'Agadir, faire situation nette avant l'ouverture du port.

Il paraitrait, ce qui nous fut dit par un officier du Bureau Arabe d'Agadir, que le Makhzen revendique comme sa propriété tous les terrains partant du marché (Sidi bou Knadil) jusqu'à la fontaine…

Les militaires, a-t-on rapporté, ont fait main-mise sur notre maison parce qu'appartenant à des Français, acte dont ils se seraient dispensés si le propriétaire était de nationalité étrangère…

29 juillet 1913

(…) Le général Brulard, commandant la région de Marrakech[144], est depuis deux jours à Mogador où il s'est rendu à l'effet de la remise des décorations à la promotion du 14 juillet.

La colonie française a été convoquée par lui au Consulat, pour y exposer ses desiderata et envisager de concert les remèdes à apporter à la crise actuelle du commerce.

144 Le général Brulard commanda par la suite une des deux divisions d'infanterie du Maroc sur le front français. Il avait participé au dégagement de la ville de Fès en avril 1912, commandant une colonne opérant parallèlement à celle du général Gouraud.

Plusieurs questions ont été débattues, notamment l'amélioration du service douanier, la construction de nouveaux magasins et l'aménagement du port. Le général Brulard nourrit une affection particulière pour notre ville et a promis d'appuyer de tout son pouvoir ces revendications.

Aux doléances des négociants exportateurs et des marchands de sucre qui se plaignaient, les uns de la non-arrivée des produits du pays, les autres de la mévente de leurs marchandises, le général n'a pu que leur conseiller la patience.

Les exportateurs souffrent actuellement de la fermeture des routes du Sous qui réduit à un quart la quantité des produits exportés. Seule la région des Haha commence à évacuer ses huiles et ses amandes, mais en portions bien insuffisantes pour permettre aux commerçants qui ont passé des marchés de tenir leurs engagements…

Pour ce qui est des sucres, la crise ne parait pas être prête à se dénouer de sitôt. Les stocks sont importants et les arrivages ne cessent pas. Le cultivateur qui n'a pas de récolte préfère acheter des denrées plus indispensable telles que l'orge, le riz, la semoule ; mais là encore, les quantités reçues sont si grandes que le produit de la vente est peu rémunérateur. Le général a assuré que la route terrestre Agadir-Mogador était libre, nous savons par preuve que ce n'est qu'une façon de parler.

Aux questions posées sur Agadir, le commandant des territoires du Sud a répondu que cette forteresse était considérée comme « préside »[145] et que son occupation était purement militaire et localisée. L'ouverture du port se fera mais pas avant que la situation en Europe ne se soit détendue.

Le général a conclu en conseillant aux Français de surveiller ce point, et de s'y installer en maîtres le moment venu, assurant qu'il ne ménagerait ni son temps, ni sa peine pour nous soutenir.

145 L'ouverture du port d'Agadir et l'occupation du Sous étaient en effet remises à plus tard sur ordre du général Lyautey désireux de ne pas disperser ses forces et d'obtenir au plus vite la « pacification » des régions reliant Rabat et Fès au Maroc oriental et à l'Algérie à travers le couloir de Taza afin de rendre plus homogène et cohérente la présence française.

Epilogue

Ici s'arrête la correspondance de F. Honnorat retrouvée dans ses vieux papiers. On peut regretter qu'elle ne se soit pas poursuivie plus longtemps. S'il nous importe peu de savoir s'il put se rendre enfin à Agadir pour régler le problème des indemnités réclamées par sa Société, nous aurions cependant aimé en connaitre plus sur les conditions dans lesquelles Mogador est entrée dans l'ère nouvelle du Protectorat français et comment elle a vécu cette nouvelle phase de son histoire, en connaitre plus aussi sur les manœuvres allemandes qui se sont poursuivies dans la région avec acharnement. Nous ne saurons jamais pourquoi ces lettres se sont interrompues à la fin du mois de juillet 1913, presque un an avant que la Grande Guerre ne commence… Le plus important sans doute lui semblait être dit pour l'essentiel de l'épopée qui avait précédé les grandes échéances qui s'annonçaient.

Le séjour de mon père se poursuivit à Mogador jusqu'à la fin de l'année 1939. Une nouvelle Guerre Mondiale, venant après la sévère dépression économique des années 1930, porta un coup définitif à l'activité de la ville et du port, dont le déclin commencé entre 1870 et 1880 sous le règne du sultan Moulay Hassan s'était poursuivi. Un avenir lourd de menaces se préparait, dont le commerce allait immédiatement pâtir. Une agence commerciale comme celle qui subsistait à Mogador grâce à ses efforts ne se justifiait plus.

En effet, Mogador, qui a repris son nom de Es-Saouira après 1956, est devenue peu à peu, son destin historique accompli, une ville modeste de 30000 habitants qui a perdu son rôle et son prestige de Porte du Sud qu'elle a assumé pendant un siècle après sa fondation. Son activité commerciale s'est éteinte au profit surtout de Casablanca, devenue une énorme métropole économique, mais aussi de Safi, le port d'exportation des phosphates des riches gisements de Youssoufia (précédemment Louis-Gentil), et bien sûr de sa voisine et rivale, Agadir. Ses riches familles se sont dispersées à travers le Maroc. La communauté israélite a disparu, éparpillée après 1948 et 1956 en Israël, en France et en Amérique. Avec ses notables les plus illustres s'est effacé ce charme désuet du mode de vie à l'anglaise, victorienne, qu'ils s'évertuaient à adopter. Avec son petit peuple du

Mellah, ses boutiquiers, ses artisans habiles, ses colporteurs c'est une forme d'un judaïsme très spécifique du Maghreb qui s'est enfuie. La colonie européenne est réduite à peu de personnes accrochées au passé. Le cosmopolitisme courtois dont elle était marquée s'est doucement dissipé. Le port ne se consacre plus vraiment qu'à la pêche. La rade s'ensable progressivement ; les courants y accumulent les sables et alluvions charriés par l'oued Ksob. Mogador ne vit plus que de ses souvenirs dans le chatoiement de ses couchers de soleil somptueux, enveloppée dans ses dunes et l'océan qui la protègent et l'éloignent de la grande terre, au sein de ce merveilleux écrin de ses tours, remparts et bastions, véritable décor qui inspira Paul Claudel et l'amena à faire dire dans « le Soulier de Satin » par Don Camille à Dona Prouhèze : « Il n'y a qu'un certain château que je connais où il fait bon d'être enfermé… Il faut plutôt mourir que d'en rendre les clefs, c'est Mogador en Afrique ». Le vicomte Charles de Foucauld, revêtu de la robe sombre et poussiéreuse d'un rabbin quêteur venu d'Orient, en exploration sur les pistes du Maroc, en proie déjà à l'appel de son mysticisme, hanta pendant quelques semaines les ruelles du Mellah et de la kasbah recherchant l'abri du consulat, et Léopold II de Belgique, sous le nom de comte de Revenstein, s'y hasarda à la recherche de possessions à ajouter à son empire africain. Antoine de St Exupéry lui aussi la fréquenta un jour, et Orson Welles découvrit à son tour cette fantastique cité à la ressemblance de Saint Malo pour y tourner avec toute la force de son génie un grandiose Otello. C'est tout ce qui reste maintenant du rêve du sultan Si Mohamed ben Abdallah, qui entrouvrit là son pays au reste du monde.

Quant à Agadir, tout y prit une autre dimension dans un sens bien différent, comme pour une sorte de revanche contre la disgrâce dont elle avait été frappée près de deux siècles auparavant. Elle rattrapa vite tout ce temps perdu et la ville est devenue un centre économique et administratif d'un grand dynamisme qui compte actuellement près de 250000 habitants. Principal port du Sud du royaume, débouché d'une région prospère à la mesure des promesses qu'elle laissait entrevoir, c'est en même temps une station touristique réputée, pourvue des équipements les plus luxueux où se retrouve une clientèle venue de toute l'Europe et des Etats-Unis. Un tremblement de terre détruisit presque entièrement la ville en février 1960, mais tout fut remis en état rapidement pour lui permettre de jouer à nouveau son rôle de « Floride marocaine » et de poursuivre son essor.

On est bien loin des manigances du khalifa Hadj Hassan et des exactions de son frère le Guellouli quatre-vingt ans plus tôt…, loin de la misérable demeure en

torchis où vivait F. Honnorat, seul Européen de la ville, attendant avec inquiétude les convois de chameaux de Mogador, la veille de Noël 1911, à la lumière d'une bougie, et mesurant parcimonieusement ses dernières réserves de ravitaillement.

F. Honnorat vécut à Mogador toutes les péripéties qui suivirent l'organisation du Protectorat. Dès qu'elle fut instituée, il fut désigné par les autorités comme membre de la Commission municipale pour participer à l'administration de la ville pendant plusieurs années. Il fut aussi vice-président de la Chambre de Commerce. Entre temps, en 1918, la Société d'Etudes et de Commerce fut absorbée par l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine (L.U.C.I.A.), plus connue dans le bled sous le nom de « Compania El-Mouch » parce qu'elle vendait le savon « Le Chat » (*mouch* en arabe), dont le siège était rue de la Ville-l'Evêque à Paris. Il ne fut plus jamais question d'une entreprise à Agadir et dans le Sous, la nouvelle société orientant toute son activité avec succès sur Casablanca et Tanger.

Lors du premier conflit mondial, mon père fut retenu sur place avec la plupart de ses compatriotes bien intégrés dans la vie marocaine. Ainsi le souhaitait le général Lyautey qui savait pouvoir compter sur eux pour garder le Maroc à la France et développer son influence en dépit de la situation précaire et des moyens insuffisants dont il disposait.

Il termina sa carrière à Tanger où il prit, en janvier 1940, en période difficile, le poste d'adjoint au directeur de l'agence occupée par les Espagnols. Il y vécut jusqu'à sa retraite en 1949 et entra définitivement en France en 1959, près d'un demi-siècle après son arrivée à Casablanca.

F. Honnorat mourut le 20 août 1973 dans son village natal de Saint André-les-Alpes en Haute Provence.

St André-les-Alpes — ***Jean Honnorat***
Nice
Avril-Septembre 1992

Annexes

Notice sur Ma El Aïnin et ses successeurs

Ma El Aïnin donna une impulsion vigoureuse à la Confrérie qu'il dirigeait à partir de Smara dans le Sahara occidental, tentant d'étendre son influence à la fois vers le nord de la Mauritanie où les Français renforçaient leur présence et vers le sud du Maroc où le pouvoir du Makhzen avait des difficultés à se manifester.

Devant tous les problèmes qui se présentaient alors pour le Maroc, le sultan Moulay Hassan (1873-94) préféra temporiser pour mieux le contenir momentanément et lui permit d'ouvrir des filiales dans le Sous et à Marrakech. Lorsqu'il prit le pouvoir en 1908, le sultan Moulay Hafid, ancien gouverneur de Marrakech, pensa trouver en lui un allié objectif pour s'opposer à la pénétration européenne et principalement française dans le royaume, alors que Ma El Aïnin, devant la faiblesse du pouvoir et les rivalités des puissances coloniales, était tenté de s'emparer de celui-ci et d'y installer une dynastie saharienne. Contraint par la suite de limiter son influence à Marrakech puis de regrouper ses moyens à Tiznit où il meurt en 1910[146].

Son fils El Hiba lui succède, joue sur la faiblesse accrue du Makhzen et les rivalités entre Allemands et Français, et se proclame sultan dans le Sous en mai 1912. Il entre à Marrakech en août et prend en otage la colonie française que le colonel Mangin libère en septembre 1912 en s'emparant de la ville. El Hiba se replie dans l'Anti-Atlas occidental où il poursuit l'agitation pendant que son frère Chbihi opère dans la vallée du Dra. En 1913, le colonel Mouret lance une opération au cours de laquelle Smara est détruite.

146 **[En réalité, arrivé à Tiznit après avoir tenté de rejoindre Moulay Hafid à Fès, Cheikh Hmed Hiba aurait tenté de faire admettre à son père que, Moulay Hafid ayant perdu toute combativité face aux Chrétiens, c'était à lui désormais que revenait la mission de rénover le sultanat. Ma el Aïnin refusa l'idée avançant qu'il était seulement un serviteur de Dieu et ne ferait rien pour se soulever ou même entraver l'œuvre maghzen – note de R.A.].**

El Hiba meurt en [**1919**] à Kerdous dans le Sous[147]. Son frère Merrebi Rebo prend sa succession. L'insurrection des membres de la confrérie durera encore longtemps, alimentée entre autres par la propagande et l'aide allemandes pendant la [**Première**] Guerre mondiale.

Une partie de la famille de Ma El Aïnin est toujours installée en Mauritanie où certains de ses membres remplissent des fonctions officielles.

147 [**La date exacte de la mort du fils de Ma el Aïnin a longtemps été sujette à caution. Pendant très longtemps dans les documents de l'historiographie coloniale française, on a avancé la date du 25 juin 1919. On reconnaissait alors que cette mort avait été gardée secrète par les proches du défunt pendant une semaine, le temps pour eux de convoquer à Kerdous une réunion extraordinaire pour établir un choix sur la personnalité qui devait succéder à Moulay Hmed Hiba. Ce sont les écrits tardifs de l'un des frères du défunt qui nous apprennent avec précision la date du décès : mardi 18 ramadan 1337 correspondant au 17 juin 1919 du calendrier grégorien – note de R.A.**].

Indications chronologiques

1880 (3 juillet)	Convention de Madrid entre le sultan Moulay Hassan et les puissances européennes – et les Etats-Unis – définissant notamment les droits commerciaux des biens et des personnes étrangères ainsi que ceux des « protégés » dont le nombre fut limité.
1894	Avènement du sultan Moulay Abdelaziz, succédant à Moulay Hassan.
1902	Accord franco-italien sur le Maroc et la Libye.
1904 (8 avril)	Entente franco-anglaise sur le Maroc.
1904 (3 octobre)	Traité franco-espagnol sur le Maroc.
1905 (31 mars)	Visite inopinée de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, à Tanger.
1906 (7 avril)	Acte général d'Algésiras définissant un statut international pour le Maroc, ouvrant celui-ci à la libre concurrence des nations et organisant le service de la Dette.
1907 (mars)	Occupation d'Oujda par les troupes françaises après l'assassinat à Marrakech du Dr Mauchamp (19 mars).
1907 (5 août)	Bombardement de Casablanca par le croiseur « Galilée » et débarquement à Casablanca des troupes françaises du général Drude, à la suite du massacre des ouvriers français et espagnols travaillant au port (30 juillet).
1908	Abdication du sultan Abdelaziz à qui succède son frère Moulay Hafid.

1908 (25 septembre)	Incident des déserteurs allemands de la Légion Etrangère à Casablanca avec le consulat d'Allemagne.
1910 (4 mars)	Accord franco-marocain prévoyant le renforcement de notre présence dans les institutions marocaines en échange de l'évacuation de la Chaouïa et d'Oujda.
1910 (mars-avril)	Fuite de Ma El Aïnin, devant la colonne Gouraud. Il quitte Smara pour Tiznit.
1910 (octobre)	Arrivée à Casablanca de Fernand Honnorat, agent de la Société d'Etudes et de Commerce de Marseille.
1911 (21 mai)	Opération de dégagement de Fès, où le sultan est assiégé, par le général Moinier. Les Espagnols occupent Larache et El Ksar.
1911 (1er juillet)	Intervention à Agadir du navire de guerre allemand « Panther » connue sous le nom de « Coup d'Agadir ».
1911 (4 novembre)	Signature par la France et l'Allemagne d'un accord par lequel la première cède à la seconde une partie de son territoire au Gabon, jouxtant le Cameroun, en échange de l'abandon des prétentions territoriales allemandes sur le Maroc.
1911 (7 novembre)	F. Honnorat est chargé de diriger le comptoir de la S.E.C. à Agadir.
1911 (28 novembre)	Départ de l'« Eber » mettant fin à l'intervention navale allemande à Agadir.
1912 (31 mars)	Traité de Fès établissant le protectorat de la France sur la majeure partie du Maroc. Le général Lyautey est nommé Résident Général et commandant militaire. Des troubles éclatent à Fès. Le sultan Moulay Youssef est proclamé le 12 juin souverain et succède à Moulay Hafid qui a abdiqué.
1912 (21 avril)	F. Honnorat quitte Agadir sur ordre du consul de France et de l'Agence de la S.E.C. à Mogador en raison de risques pour sa sécurité.

1912 (3 juillet)	Bombardement d'Agadir par les navires « Marrakchi » (makhzen) et « Cosmao » (marine française).
1912 (18 août)	El Hiba installé à Marrakech, proclamé sultan le 16 août, fait arrêter tous les Français de la ville, provoquant l'accélération de l'opération conduite par le colonel Mangin qui s'en empare le 7 septembre.
1912 (30 août)	Débarquement à Mogador d'une compagnie du croiseur « Du Chayla » qui est chargé de la protection de la ville pour le cas d'une attaque des partisans de El Hiba.
1912 (7 septembre)	Installation d'une garnison à Mogador.
1912 (15 septembre)	Visite du général Lyautey à Mogador à bord du « Du Chayla » après s'être rendu en croisière d'information en rade d'Agadir.
1912 (12 octobre)	F. Honnorat est désigné comme gérant de l'Agence de la S.E.C. à Mogador.
1912 (24 octobre)	Arrivée à Mogador des éléments de la colonne Mangin venant de Marrakech en tournée de police vers le Sud.
1912 (novembre)	Traité avec l'Espagne sur le partage des deux zones.
1912 (17 décembre)	Affaire de Dar el Cadi au sud-est de Mogador où une unité française est encerclée par les Haha du caïd Anflous allié à des éléments de El Hiba, et dégagé par le général Brulard. Mort du lieutenant Chamand.
1913 (21 février)	Nouvelle visite du général Lyautey à bord du « Friant ».
1913 (juin)	Installation d'une garnison à Agadir.
1914 (2 août)	Début de la Première guerre mondiale.
1917	Tentative avortée d'infiltration dans le Sous d'un commando allemand déposé par un sous-marin à l'embouchure de l'oued Dra.

[*1919 (17 juin)*]	Mort de El Hiba, remplacé à la tête de la confrérie de Smara par son frère Merrebbi Rebbo qui entretiendra encore pendant plusieurs années l'agitation dans le Sud.
1919 (28 juin)	Traité de Versailles après la défaite, le 11 novembre 1918, de l'Allemagne qui perd tous ses droits acquis précédemment sur le Maroc.
1925	Départ du Maroc du maréchal Lyautey après 13 ans passés à la tête de la Résidence Générale, à l'exception de quelques mois en 1917 comme ministre de la Guerre.
1956 (3 mars)	Le Maroc recouvre son indépendance.
1960 (février)	Tremblement de terre qui détruisit Agadir.

Glossaire

Adoul Agent notarial, auxiliaire du cadi.

Aman Confiance, foi, sécurité. Demander l'aman : engager sa foi, assurer de sa confiance en demandant la paix, en faisant sa soumission.

Anflous (caïd Mohamed) Un des principaux chefs de la tribu Haha, au sud de Mogador, adversaire déterminé de l'influence française, jouant le plus souvent la carte allemande et les adversaires du sultan, allié de Ma El Aïnin et de El Hiba. Responsable de l'affaire de Dar el Cadi. Beau-frère du caïd Guellouli. Fit sa soumission en avril 1914 et fut mis en résidence forcée à Marrakech.

Argan Fruit de l'arganier, arbre de la famille des sapotacées, très robuste, tout à fait spécifique de la région Mogador-Agadir. Se présente sous la forme d'une sorte d'amande à coque très dure dont la chair intérieure fournit une huile dense, visqueuse, très odorante et très nourrissante.

Askri [**Singulier**] du mot « asker », soldat régulièrement enrôlé.

« Berlin » Croiseur allemand envoyé à Agadir pour relever le « Panther » et d'un armement et tonnage supérieur à ce dernier.

Bordj Maison fortifiée où demeure le chef local [**terme issu de l'arabe algérien, introduit au Maroc avec ce sens par les premières troupes françaises venues d'Algérie**].

Chelha [**Féminin de « Chelh », au pluriel « Chleuh », désigne en arabe vernaculaire la langue des Berbères du Maroc**].

Chiadma Tribu berbère [**arabisée**] située au nord de Mogador

Chouari Double panier en pille tressée, ajusté de part et d'autre du bât sur les mulets et les ânes pour divers transports.

Chtouka Tribu berbère du Sous d'origine très ancienne [**Achtouken en tachelhit**].

Ciba (ou Siba) Région ou population échappant à l'autorité du sultan, par opposition au bled « makhzen ».

Corcos (Léon) Commerçant français israélite appartenant à une grande famille de Mogador ayant d'importants intérêts à Agadir, le Sous et le commerce saharien.

« Cosmao » Croiseur français opérant sur les côtes marocaines.

Cousinery Agent de la S.E.C. à Marrakech.

Crété Inspecteur des agences de la S.E.C., c'est lui qui créa l'agence de Mogador et les comptoirs d'Agadir et Taroudant et qui établit des relations avec Hadj Hassan.

Douar Village.

Douro Monnaie équivalent à cinq pesetas hassani (environ 3 frcs 50) [**terme utilisé essentiellement en Algérie, l'équivalent marocain étant le riyal**].

« Du Chayla » Croiseur français opérant sur les côtes marocaines.

« Eber » Croiseur allemand en patrouille avec le « Berlin » devant Agadir.

Evesque (Gustave) Ingénieur français de l'Union marocaines des Mines à Agadir.

Fabron (Hector) Agent de la S.E.C. à Agadir en octobre 1911, remplacé par F. Honnorat le 7 novembre.

Fkih (ou Fqih) Lettré, juriste du droit musulman et gradué dans la religion.

Fleury (Antoine) Agent de l'U.M.M. avec M. Evesque.

Fondouk Caravansérail.

Founti Village des commerçants et des pêcheurs au pied de la casbah d'Agadir où résidait le khalifa. Déformation du portugais « fonte », « fontaine ».

« Friant » Navire de guerre français opérant sur les côtes marocaines.

Guellouli (caïd) Chef de la fraction des [**Ida Guiloul**] de la tribu des Haha [**Ihahan**], au nord d'Agadir, germanophile avéré dont l'influence se faisait sentir loin dans le Sous. Frère de Hadj Hassan et beau-frère du caïd Anflous dont il fut l'allié contre la France. Capturé après Dar el cadi, il fut envoyé en résidence surveillée à Meknès [**dans l'aire tachelhit, il est connu sous le nom d'Aguiloul**].

Hadj Hassan Frère du caïd Guellouli, khalifa d'Agadir après le départ des Allemands, intrigant et retors, sans scrupules, correspondant de M. Crété, joue toutes les cartes avec cynisme.

Haha Tribu berbère turbulente du caïd Anflous dont le territoire s'étend au sud de Mogador jusqu'aux environs d'Agadir, le long de la côte. Les [**Ida Guiloul**] en font partie.

Haouara Tribu berbère [**arabisée**] très ancienne du Sous.

Harka Troupe levée selon les besoins et les circonstances pour mener des opérations ponctuelles décidées par le sultan ou les chefs locaux. A donné le mot « harki ».

Honnorat (Fernand) Agent de la S.E.C. à Agadir du 7 novembre 1911 à avril 1912 puis à Mogador de 1912 à 1939 (la S.E.C. étant devenue la L.U.C.I.A. en 1918).

Ida Ou Guelloul [**Forme corrompue d'une fraction de la tribu des Ihahan, son nom exacte étant "Ida Guiloul"**].

Ida Ou Tanan Tribu berbère du Haut Atlas occidental au sud-est de Mogador et nord-est d'Agadir, allié du Guellouli.

Kabba (ou Cabba) Pacha de Taroudant, ami des Mannesmann et des Allemands.

Khalifa Représentant du souverain ou du détenteur du pouvoir effectif. En l'occurrence à Agadir il s'agit d'une sorte de « lieutenant-gouverneur » investi tant par le sultan (ce qui ne semble pas avoir été le cas pour Hadj Hassan) et par le Guellouli véritable détenteur du pouvoir dans la région.

Ksima [**Forme arabe du nom d'une tribu berbère du Sous contrôlant le trafic entre Agadir et Taroudant (Aksimen en tachelhit)**].

Louis (Georges) Journaliste de la « Vigie Marocaine » de Casablanca, séjournant à Agadir pendant l'intervention allemande.

Makhzen Autorité légale et expression du pouvoir souverain. Les tribus dites « makhzen » sont celles qui sont ralliés au sultan légitime et obéissent à ses représentants accrédités, par opposition aux tribus « ciba » insoumises. Les bateaux « makhzen » sont ceux qui battent légalement pavillon du sultan. Les mokhazni sont les auxiliaires de police chargés de faire respecter la loi.

Mannesmann (les frères Otto et Robert) Animateurs d'une puissante société commerciale, industrielle et minière allemande, liée aux grands intérêts politiques et économiques de leur pays ; très orientés vers les ressources du Sous et du Sud marocain à l'origine du « coup d'Agadir ».

Marc (Raoul) Consul de France à Mogador de 1910 à 1913.

Marx (W.) Commerçant allemand important de Mogador, associé à Von Maur, et agent très actif de l'Allemagne dans le Sud du Maroc, grand ami du Guellouli.

Maur (Heinrich von) Commerçant allemand et consul de son pays à Mogador, associé à W. Marx sur le plan des affaires et de l'action politique.

Mokhazni Dérive du mot « makhzen », auxiliaire de police chargé de faire respecter l'autorité du souverain et de ses représentants.

Moulay Omar Commerçant originaire de Mogador, représentant de la S.E.C. pendant la brève durée de l'existence du comptoir de Taroudant, rapidement pris en mains par les Mannesmann.

M'Seguina [**Forme arabe du nom d'une tribu berbère du Sous voisine d'Agadir (Imsguin en tachelhit)**].

Mtouga [**Forme arabe du nom d'une tribu berbère au nord-ouest de Marrakech (Intougga en tachelhit)**]

Nzala Droit de péage sur les personnes, les bêtes de somme et marchandises pénétrant ou traversant le territoire des tribus, dont le taux était variable selon les régions, l'humeur des chefs locaux et les circonstances.

« Panther » Navire de guerre allemand envoyé à Agadir le 1er juillet 1911.

Paquet (Compagnie) Société de navigation maritime et de commerce de Marseille qui affréta dès 1860 sur Mogador des courriers réguliers par le « Languedoc », l'« Anatolie », la « Circassie », l'« Iméréthie », l'« Oued Sebou »…

P.H. Peseta Hassani, monnaie marocaine instituée par le sultan Moulay Hassan, dont la valeur fut à l'origine fixée par rapport à la peseta espagnole. 5 p.h. valent 1 douro.

Pous Agent de la S.E.C. à Mogador en 1910-1912, prédécesseur de M. Vernay.

Préside Point fortifié de la côte à partir duquel s'effectue une pénétration dans les régions voisines de l'intérieur par des moyens politiques, économiques et le cas échéant militaire, sans qu'il soit précédé à une occupation permanente. Cas des « présides » espagnols de Ceuta et Melilla dans le nord du Maroc.

Protégé Marocain musulman ou juif bénéficiant de la protection du consulat d'une nation européenne ou américaine, ce qui le mettait à l'abri des juridictions marocaines ainsi que sa famille directe.

Rekkas Courrier piéton, cavalier ou chamelier chargé de porter les messages par les autorités, les consulats et les entreprises, en l'absence de service postal organisé.

Rogui (ou Roghi) Chef rebelle aspirant pour des raisons politiques, religieuses ou personnelles à se substituer au sultan légal.

Roumi Mot désignant le « chrétien » en général et par extension « l'Européen » [**Aroumi en tachelhit**]. Déformation orientale du mot « Romain ». A rapprocher du mot « nsara » (sing. nsrani) désignant dans les mêmes conditions les « Nazaréens ».

Sintés (J.) Interprète de la S.E.C. à Mogador, mis à la disposition de F. Honnorat à Agadir.

Sostoa (G. de)	Consul d'Espagne, à l'origine d'une expédition à Ifni en 1911.
Sous	Région se déployant au sud d'Agadir, entre l'oued Sous et l'oued Dra, habitée par les Chleuh.
Tabor	Troupe de police makhzen militarisée, équivalent à peu près à un bataillon, encadré par des instructeurs militaires français dans les ports de Rabat à Mogador sur la partie sud du Maroc, et espagnols dans le nord avec une inspection mixte à Tanger, depuis l'Acte d'Algésiras en 1906.
Tolba	Pluriel de « taleb », lettré marocain.
U.M.M.	Union Marocaine des Mines, pour laquelle opérait M. Evesque à Agadir, dans le Sous et dans l'Anti-Atlas.
Vernay	Agent de la S.E.C. à Mogador, successeur de M. Pous et prédécesseur de M. Honnorat.

Ecrits du général Lyautey relatifs aux évènements dans la région (1912-1913)
(d'après le livre de Pierre Lyautey, « Lyautey l'Africain » - Textes et lettres)

18 septembre 1912	Lettre rédigée à bord du « Du Chayla » à son retour de Mogador et Safi : priorité donné à la pacification de la zone Oum er Rebia/Mazagan/ Marrakech et celle des Zaër. Le sort d'Agadir après la défaite d'El Hiba est remis à plus tard.
6 octobre 1912	Instruction rédigée à Marrakech à l'intention du Commandant de la Région : pacification et organisation des tribus entre l'Oued Tensift, l'Atlas et la côte pour assurer la liberté de communications avec Mogador. La barrière de l'Atlas ne devra pas être dépassée. Obtenir l'entière liberté de communications avec Mogador. La barrière de l'Atlas ne devra pas être dépassée. Obtenir l'entière liberté de communications des ports de Mazagan, Safi, Mogador vers l'intérieur afin d'assurer l'ouverture au commerce et au développement économique de la région de Marrakech.
22 octobre 1912	Lettre de Rabat au sujet de la mission du commandant Verlet-Hanus à Marrakech.
10 janvier 1913	Lettre écrite de Vichy à Albert de Mun au sujet de l'affaire de Dar el Cadi.
10 janvier 1913	Lettre adressée de Vichy à M. de St Aulaire, délégué diplomatique à la Résidence Générale, au sujet du « nettoyage » de la région Mogador-Marrakech.

13 janvier 1913

Lettre envoyée de Vichy au général Franchet d'Espérey à Mogador : « J'ai approuvé la proposition initiale de punir Anflous… Les difficultés spéciales de Mogador que vous me signalez… font de ce port une bien mauvaise base d'opérations ou d'accrochages ». Maintien momentané d'une concentration des troupes à Mogador, poursuite de la pacification tout autour vers le sud, puis opération en ''coup de râteau'' le long du versant nord de l'Atlas jusqu'à Marrakech » pour y maintenir une force suffisante permettant de faire face à toutes les situations.

28 janvier 1913

Lettre de Paris au général Franchet d'Espérey : « Laisser à Mogador les effectifs strictement nécessaires pour garder de l'air autour de la ville, se tenir sur ses gardes contre le sud et assurer la liberté de communication avec Marrakech… Rendre à Mazagan et Safi leurs unités… Ramener le détachement Ruef à Marrakech… Créer un commandement général du sud (Marrakech, Doukala, Abda) et pouvant être attribué au général Brulard ».

11 février 1913

Compte-rendu sur la situation au lendemain de l'affaire de Dar Caïd Anflous, concluant au règlement « de façon décisive pour le moment au sud de Mogador » des problèmes et reconnaissant que « les troupes ont fourni là un des plus sérieux efforts donnés jusqu'ici au Maroc ». Le caïd Guellouli capturé et envoyé en résidence forcée à Meknès. Le général Brulard est chargé d'effectuer une opération d'apprivoisement de Mogador à Marrakech le long du versant nord de l'Atlas.

22 février 1913	Lettre rédigée à bord du « Friant » : « A la suite de mon voyage à Mogador… la situation locale à Mogador et les environs immédiats… est bonne pour le moment. Mais au sud apparaissent des symptômes qui méritent (de) sérieuses attentions. Anflous y entretient l'agitation et y recrute des contingents, très appuyé par le frère du Guellouli et par Hiba dont l'influence et l'autorité ont repris dans tout le Sous une importance incontestable… Il faut prévoir des incidents au sud de Mogador, d'autant plus que j'y ai interdit toute intervention directe, ne pouvant y consacrer des effectifs suffisants.
3 août, 14 août, 12 novembre 1913	Lettres relatives à l'action politique en direction du Sous tout en écartant l'intervention militaire, mais en s'appuyant sur les moyens d'influence désormais renforcés du Makhzen, et sur les chefs et personnalités fidèles au sultan pendant toute la crise précédente (les Glaoui, les Goundafi, le caïd El Ayadi des Rehamna, le chérif Moulay Zin, frère du sultan, le caïd El Habib Bakka à Tiznit…)
7 juin 1913	Instruction au sujet de l'occupation d'Agadir.
9 juin 1913	Dépêche à M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères au sujet des activités de certains allemands dans la région d'Agadir.
3 et 14 août 1913	Dépêches à M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères sur la situation dans le sud du Maroc.
29 décembre 1913	Lettre à M. Doumergue, ministre des Affaires Etrangères, au sujet des agissements des Mannesmann.
31 mars 1914	Note sur la situation politique générale.

10 avril 1914	Dépêche à M. Doumergue sur la soumission du caïd Anflous et le rôle joué dans cette affaire par le caïd Mtougui.
2 mai 1914	Instructions au Chef de région de Marrakech au sujet du Sous.
22 août 1914	Dépêche à M. Messimy, ministre de la Guerre, sur la situation au Maroc et les dispositions prises pour renvoyer en France le maximum de troupes possible tout en assurant le maintien des positions militaires acquises.
8 septembre 1914	Bulletin politique au sujet de l'affectation d'unités territoriales et de réservistes locaux sur l'ensemble du territoire pacifié, notamment les ports. Marrakech et Agadir conservent des garnisons de militaires en activité.
30 novembre 1914	Dépêche à M. Millerand, ministre de la Guerre, en réponse à un article du général Cherfils dans « l'Echo de Paris » reprochant indument au général Lyautey de conserver des officiers « inutiles » au Maroc et notamment à Mogador au lieu de les envoyer sur le front français.

Ouvrage de référence

- **ALBIN (Pierre),** Le Coup d'Agadir, Felix Alcan, 1912
- **BERARD (Victor)**, L'affaire marocaine, Armand Colin, 1906
- **CAILLAUX (Joseph)**, Agadir, Albin Michel, 1919
- **COISSAC DE CHAVREBIERE,** Histoire du Maroc, Payot, 1931
- **DRAGUE (Georges)**, Esquisse d'Histoire religieuse au Maroc, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie (CHEAM)
- **GOURAUD (général)**, Mauritanie Adrar, Souvenirs d'un Africain, Plon, 1945
- **LEYRIS DE CAMPREDON (Dr de)**, Quarante cinq ans de souvenirs marocains (1904-1948), Imp. Rapide, 1949
- **LYAUTEY (Pierre)**, Lyautey l'Africain (Textes et Lettres), volume I (1912-13), volume II (1913-15), Plon, 1953
- **MIEGE (Jean-Louis)**, Le Maroc et l'Europe, La Porte, 1989
- **POINCARE (Raymond)**, Le lendemain d'Agadir (1912), Plon, 1926
- **St AULAIRE (Comte de)**, Confession d'un vieux diplomate, Flammarion, 1953
- **SCHROETER (Daniel J.)**, Merchants of Essaouira, Cambridge University Press, 1988
- **SIMON (general Henry)**, Le Commandant Verlet-Hanus, Peyronnet, 1930
- **TABOUIS (Geneviève),** Jules Cambon, par un des siens, Payot, 1938
- **TARDIEU (André),** La Conférence d'Algésiras, Calmann-Lévy, 1912
- **TARDIEU (André)**, Le Mystère d'Agadir, Calmann-Lévy, 1912

Ont été également consultés les Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris et à Nantes.

Le présent ouvrage reproduit la fugace mais riche correspondance commerciale entre une société française de Marseille (SEC) et sa petite succursale d'Agadir où elle vient de s'installer en septembre 1911. Au travers de cette passionnante relation épistolaire du représentant de la firme marseillaise, Fernand Honnorat, nous nous trouvons plonger dans le Sud-ouest marocain de cette période troublée. A Agadir, nous sommes alors en présence d'un caïd (Aguiloul) mi-commerçant mi-bandit, et ses difficiles rapports avec les gens des tribus alentours qui tentent de s'organiser pour faire face aux aléas politiques et économiques du moment; le tout sous le regard intéressé des représentants des deux grandes puissances européennes: la France et l'Empire germanique.

Ͻϐⵔo ϐΛИΣΘ o Ͻo+ +oΛИo I +ΘOo+ΣI +ΣΛoⵔΘolΣI, ΣΛOϐΘI ⵔoⒸ ΣИoI o+ΣX ⵔⵒⵒϐOI, IXO Ͻo+ +ⵔΘOϐO+ +oHQolⓄoUΣ+ ΣИИoI X ⵔoQⓄΣϽ Λ +oϽϽoU+ IIΘ Σ++ϐΘⓀoOI X ϐXoΛΣO X Ⓒϐ+olΘΣO X ϐΘXẌ¨oΘ I 1911. oO II I++oHo ΣXHoUI IIЖ, ΣX oO loⵒⵒOo +oΛИo oΛ ИИΣ HΣЧIϐI ϐIϐЧo, IΛΛⵔ X +ΣИoU+ I ΣHHϐΘ I ИⵔЧOΣЧ X ϐЖⵔЖ oΛ ΣⵔⵔOUΣI. X ϐXoΛΣO, IИo ⵔIΣΛ I Ͻol ИⵒⵒoϽΛ (oXΣИϐИ), IIo X ΣⵔⵔOⓀΘ ϐΛⵔ I +ΛoⵔΘo Λ UΣI +ΘolEΣ+, IEHQ ΣЖΛoϽI IIΘ ⵔϐ++ИIΣI Λ ΣⵒⵒΘΣИI ΣΘΘϐ+ИI Σ ϐXoΛΣO ИИΣ ΣⵔⵔoЧI Λ +U+ИΣI +ΣΘO+olΣI Λ +ΛoⵔΘolΣI I +ΣЖΣ oΛ ΣⒸⵒⵒol. ⵔoϽo Λ oⓀⓀ¨ oO ΣЖOoϽ ΛΛoU ΣЖQΣ ΣΛϐϽI I ΣXIΘoΘ I ΘIo+ +ЖⵔⵔoO I ϐOϐΘΘo : HQolⓄo Λ +XИΛΣ+ +oIΣQⵔolΣ+.

[CTP] Imp El Maarif Al Jadida - Rabat / 2016